

PREMIER ANNIVERSAIRE DE L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

L'Algérie renoue avec l'espoir et la légitimité constitutionnelle

P. 24

MANIFESTATIONS DU 11 DÉCEMBRE 1960

Un tournant dans l'histoire d'un peuple

P. 3

SAHARA OCCIDENTAL

L'Algérie réaffirme que le conflit du Sahara occidental est une question de décolonisation (MAE)

P. 24

FACE AUX DÉFIS AUXQUELS L'ALGÉRIE EST CONFRONTÉE

Djerad appelle le peuple à une véritable solidarité

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a appelé, samedi, le peuple algérien à une véritable solidarité pour faire face aux défis auxquels est confronté le pays, affirmant que l'Algérie était "visée" au regard d'indicateurs de "réelles menaces à nos frontières, aux portes desquelles est arrivée à présent l'entité sioniste". Intervenant lors d'une conférence en commémoration du 60^e anniversaire des Manifestations du 11 décembre 1960, au siège des Archives nationales à Alger, M. Djerad a souligné l'impératif de "ne pas occulter les périls au niveau de notre environnement immédiat en raison de l'instabilité de la région", assurant que "l'Algérie est particulièrement visée".

P.p 3-24

DKnews/APS



LUTTE CONTRE LE COVID-19

L'Algérie acquerra le vaccin présentant des garanties certaines (Djerad)

P. 10

FORMATION

Le décret de création des établissements privés de formation ou d'enseignement professionnel publié

P. 4

OLÉICULTURE

Pallier les lacunes et renforcer les lois

P. 6

SANTÉ

CANCER DE L'OVAIRE

Symptômes, diagnostic et traitements

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 (3^e JOURNÉE)

Belouizdad affiche déjà ses prétentions...

P. 21



FEMMES - VIOLENCE

Maïssa Bey prend part à une rencontre virtuelle sur la violence faite aux femmes

P. 16

MUSÉE CENTRAL DE L'ARMÉE

Des activités et une exposition photos pour le 11 décembre 1960

P. 24

JIJEL Chute de rochers sur la RN 43



Des chutes de rochers, survenues vendredi sur la route nationale (RN) 43 dans son segment reliant la commune d'Aouana à Ziama Mansouriah (Ouest de Jijel), ont provoqué la fermeture partielle de cet axe routier, a-t-on appris auprès de la direction locale des Travaux publics (DTP).

"Aucune perte humaine ou matérielle n'est à déplorer", a indiqué à l'APS la DTP, détaillant que "les chutes de rochers qui sont survenues dans les virages de Taza, sur la RN 43, à l'entrée Ouest de la wilaya ont engendré la détérioration de la barrière de sécurité en béton longeant ce tronçon routier".

Et d'ajouter : "D'énormes rochers se sont détachés des montagnes jouxtant la RN 43 et sont tombés sur la route provoquant sa fermeture avant que les services des travaux publics n'interviennent pour dégager la voie et rouvrir l'axe routier à la circulation".

Il est à rappeler que cette chute de rocher "est moins intense" que celle survenue en janvier dernier suite au séisme qui a frappé la wilaya de Jijel.

Une expertise pour sécuriser la région, en enlevant les pierres qui se détachent des rochers susceptibles de présenter un danger sur les usagers de la route, avait été alors élaborée, a-t-on conclu.

EL TARF Inauguration d'un mémorial en hommage à l'ancien président de la République Chadli Bendjedid



Un mémorial en hommage à l'ancien président de la République, Chadli Bendjedid (1929-2012) a été inauguré vendredi à Sebaâ, village natal de feu M.

Bendjedid, dans la commune de Berrihane (wilaya d'El Tarf), à l'occasion de la commémoration du 60e anniversaire des événements du 11 décembre 1960.

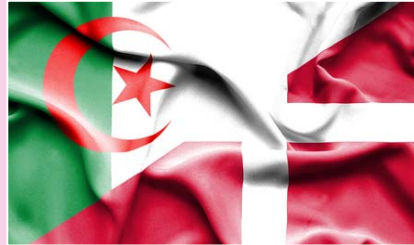
Accompagné de la famille révolutionnaire et du président de l'Assemblée populaire de wilaya, Lakhdar Bouhara, le chef de l'exécutif local, Harfouche Benarrar, a inauguré le monument en présence de la sœur, du fils et plusieurs proches du défunt Chadli Bendjedid, dans une ambiance particulière empreinte de sérénité.

Des témoignages sur le combat de feu Chadli Bendjedid pour le recouvrement de l'indépendance du pays au cours de la Guerre de libération nationale et son parcours de chef de l'Etat de 1979 à 1992 ont été présentés, à l'occasion.

Les autorités locales avaient auparavant dévoilé une fresque murale immortalisant des faits et sacrifices des martyrs de la wilaya, érigée à la place de l'Indépendance au chef lieu, à côté d'une stèle commémorative sous forme d'un mur d'eau comportant le nom des 1.538 chouhada de la wilaya.

Le wali a, par ailleurs, donné le coup d'envoi des travaux de réalisation de la nouvelle place publique jouxtant l'université Chadli Bendjedid.

ALGÉRIE - DANEMARK Conseil mixte des hommes d'affaires : le ministre du Commerce appelle à l'accélération de la mise en place



Le ministre du Commerce, Kamal Rezig, s'est entretenu, jeudi au siège du ministère, avec l'ambassadrice du Royaume du Danemark en Algérie, Mme Vanessa Vega Saenz, des moyens de promouvoir les mécanismes de la coopération bilatérale concernant le volet commercial, appelant à l'accélération de la mise en place d'un conseil mixte d'hommes d'affaires des deux pays, a indiqué un communiqué du ministère.

La rencontre qui a été l'occasion de faire le point sur les relations commerciales entre les deux pays, a permis au ministre de souligner "la nécessité de renforcer les échanges commerciaux, d'autant plus que l'Algérie dispose d'un climat d'affaires fertile et d'opportunités de partenariat qui attirent les opérateurs économiques danois".

A cette occasion, M. Rezig a évoqué le rôle très important des "chambres de commerce et d'industrie dans l'orientation des opérateurs des deux pays", vers des investissements rentables et les accompagner dans l'accès aux "marchés étrangers" et la nécessité d'accélérer la "mise en place d'un conseil mixte des hommes d'affaires des deux pays". De son côté, l'ambassadrice a déclaré que les entreprises danoises présentes en Algérie, activant dans plusieurs domaines à l'instar de l'industrie pharmaceutique et de l'énergie, aspirent à développer leurs activités, exprimant la volonté de son pays de "transférer son expérience dans le domaine technologique et de diversifier les investissements", dans l'intérêt mutuel, ajoute le communiqué.

ARMÉE L'Institut de recherche et développement des Forces de défense aérienne baptisé du nom du chahid M'hamed Salhi



L'Institut de recherche et de développement des Forces de défense aérienne du territoire a été baptisé jeudi du nom du chahid M'hamed Salhi, à l'occasion de la commémoration du 60e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

La cérémonie de baptisation a été présidée par le général-major Ammar Amrani, commandant des Forces de défense aérienne du territoire, en présence d'officiers généraux, des membres de la famille révolutionnaire ainsi que des membres de la famille du chahid, à qui un hommage a été rendu à l'occasion, précise le communiqué.

Cet événement s'inscrit, selon la même source, dans le cadre de "la baptisation et rebaptisation des sites relevant du ministère de la Défense nationale, dans le cadre des festivités commémorant le 60e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960".

MÉTÉO Intempéries à Sidi Bel-Abbes : 28 interventions de la Protection civile en 24 heures



Les services de la Protection civile à Sidi Bel-Abbes ont enregistré 28 interventions durant les 24 dernières heures à cause des perturbations météorologiques marquées par la chute d'importantes pluies et de rafales de vents, a-t-on appris jeudi auprès de la cellule d'information et de communication de ce corps constitué. Après la diffusion d'un bulletin météorologique spécial, la protection civile a mobilisé l'ensemble des moyens humains et matériels, a-t-on indiqué.

Les interventions ont porté sur le recensement des arbres et des câbles électriques arrachés et les stagnations d'eaux de pluies à travers les artères, en plus du pompage des eaux infiltrées dans les habitations à haï "Sarnat" à Sidi Bel-Abbes et les caves d'un immeuble à la cité 230 logements à Sidi Djillali, a-t-on précisé. La cellule de communication de la protection civile a également fait savoir qu'aucune perte humaine n'a été déplorée, appelant l'ensemble des conducteurs à redoubler de vigilance et à respecter le code de la route et la distance de sécurité, notamment en cette période d'intempéries.

AÉROPORTS Reprise des vols domestiques à l'aéroport d'El Bayadh

Les vols intérieurs ont repris jeudi à l'aéroport Kessal de la wilaya d'El Bayadh avec la mise en place d'un protocole strict adapté à la situation sanitaire marquée par la pandémie du coronavirus, a-t-on appris du directeur de l'aéroport Rouisset Noureddine.

L'aéroport d'El Bayadh a accueilli, jeudi, un vol provenant d'Alger dans le cadre du programme des trois vols hebdomadaires (aller et retour) de la compagnie Air Algérie dont deux vols de et vers Alger les jeudis et mardis et un vol reliant El Bayadh à Oran. Le même responsable a insisté sur la mise en place du protocole sanitaire strict de prévention contre la propagation du coronavirus comportant la désinfection régulière de l'aérodrome, la pose de flacons désinfectants à la disposition des passagers, le respect de la distanciation lors des inscriptions et le port du masque de protection.

INDUSTRIE Une réunion aujourd'hui pour la mise en œuvre d'un plan de relance d'ENIE et d'ENIEM

Un plan de relance pérenne concernant l'Entreprise nationale des industries de l'électromécanique (ENIEM) et l'Entreprise nationale des industries électroniques (ENIE) sera discuté dimanche prochain en présence des représentants de ces entreprises ainsi que ceux des établissements qui les financent, a indiqué jeudi à Alger le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham.

Lors d'un point de presse en marge d'une réunion présidée par le ministre réunissant les opérateurs économiques nationaux publics et privés, M. Ferhat Ait Ali a fait savoir que son département ministériel organisera une réunion de travail dimanche prochain, réunissant les responsables d'ENIEM et d'ENIE afin de discuter d'un plan de relance pérenne "et non un plan de relance d'urgence qui soit conjoncturel".

Rappelant qu'ENIEM fait face à des problèmes structurels, et de financement bancaires, le ministre a estimé nécessaire la mise en œuvre d'un plan de relance sur des bases solides.

"Notre vision est que le secteur public doit bénéficier d'une relance et d'un financement mais cela sur des bases financières saines", a-t-il souligné.

MANIFESTATIONS DU 11 DÉCEMBRE 1960

Djerad : «L'Algérie de demain aspire à maintenir sa mémoire vivante»

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a affirmé, vendredi à l'occasion de la commémoration du 60e anniversaire de manifestations du 11 décembre 1960, que "l'Algérie de demain aspire à maintenir sa mémoire vivante et à faire de son histoire un modèle pour les générations futures".

"60 ans après les manifestations du 11 décembre 1960, un référendum populaire sur l'indépendance qui a donné un nouvel élan à la guerre de libération. Des manifestations qui ont eu un écho à travers le monde et qui ont fait entendre à l'ONU la voix du peuple qui a défendu son identité et fait avorter les plans colonialistes", a écrit M. Djerad dans un tweet.

"L'Algérie de demain aspire à maintenir sa mémoire vivante et à faire de son histoire un modèle pour les générations futures, pour que nul n'oublie.", a ajouté le Premier ministre. Les manifestations du 11 décembre 1960 ont été un véritable tournant dans la lutte pour la

libération de l'Algérie, rendant la voix du peuple plus audible au niveau international et invalidant définitivement les thèses des défenseurs d'une Algérie française. Cet événement historique qui a marqué la mémoire des hommes s'est déroulé dans un contexte particulier, à quelques jours seulement de la date à laquelle l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU) devait étudier la question algérienne, une séance programmée pour le 19 du même mois.

Les cris des Algériens appelant à l'indépendance et leurs slogans favorables à une Algérie indépendante ont résonné jusqu'à l'intérieur du siège de



L'ONU dont les membres ont définitivement compris de quel côté se tenait le peuple.

Le 19 décembre 1960, comme prévu, l'Assemblée générale de l'ONU vote la résolution 1573 re-

connaissant au peuple algérien son droit "à l'autodétermination". Un triomphe pour les Algériens qui, depuis le début de la guerre de libération, avaient payé le prix fort au maquis comme dans les villes. A partir de cette date, des pays membres de l'ONU y ont vu plus clair dans la question algérienne. Des hommes comme M'hamed Yazid, Lamine Debaghine, Mohamed-Seddik Benyahia et bien d'autres qui avaient pour charge de faire entendre la voix du peuple algérien à l'étranger ont réalisé des avancées considérables précisément grâce aux manifestations du 11 décembre 1960. Des manifestations qui ont changé le cours de l'histoire.

Manifestations du 11 décembre 1960, un tournant dans l'histoire d'un peuple

Les manifestations du 11 décembre 1960 ont été un véritable tournant dans la lutte pour la libération de l'Algérie, rendant la voix du peuple plus audible au niveau international et invalidant définitivement les thèses des défenseurs d'une Algérie française.

Cet événement historique qui a marqué la mémoire des hommes s'est déroulé dans un contexte particulier, à quelques jours seulement de la date à laquelle l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU) devait étudier la question algérienne, une séance programmée pour le 19 du même mois.

Le chef de l'Etat français, le général Charles de Gaulle prévoyait une visite en Algérie qui devait s'étaler du 9 au 12 décembre, au moment où les organisations extrémistes françaises appuyées par des unités de l'armée projetaient d'organiser des manifestations en faveur d'une "Algérie française". Un message qui devait être adressé principalement au général de Gaulle qui, persuadé de l'inévitable victoire de la révolution algérienne, parlait désormais de paix des braves et de réformes.

Le 9 décembre, à Ain Temouchent, première escale du général, des extrémistes européens organisent une manifestation pour exprimer leur rejet de toute initiative visant à améliorer les conditions de vie des Algériens. Mais ils sont surpris en voyant des manifestants algériens occuper la rue criant leur ras-le-bol et exigeant l'indépendance du pays. "Algérie Algérienne" et "Algérie musulmane" sont les principaux slogans répétés par les manifestants algériens. Le lendemain, à Alger, du côté de la rue d'Isly, future rue Larbi Benmehdi, des affrontements opposaient des Algériens habitant les quartiers pauvres de la ville et des Européens.

Ce n'était en réalité que le premier d'une série d'affrontements à venir. En fin d'après-midi, sous une pluie battante, des milliers de personnes, drapeaux algériens en main font vibrer la rue Mohamed Belouizdad (ex-rue Belcourt). Quelque chose d'inattendu était en train de se produire sous les yeux des colons et des forces de sécurité coloniales. Personne n'ignorait la soif de liberté du peuple algérien mais on n'avait visiblement pas encore pris la mesure de sa détermination.

Pris de panique, colons, gendarmes et militaires tentent de s'organiser pour faire face à ce soulèvement populaire qui allait redonner un nouveau souffle à la révolution. Pendant la durée des manifestations, les colons n'hésitent pas à utiliser leurs armes, appuyés, notamment, par les parachutistes du 18^{ème} régiment.

A Belouizdad, dès l'arrivée des premiers manifestants, deux hommes et un enfant sont tués par les balles d'un colon perché sur un immeuble. D'autres victimes suivront. Drapeaux algériens brandis bien haut, les manifestants poursuivent leur marche encouragés par les youyoux stridents des femmes. Ils marquent le pas en voyant plus bas, dans la rue, une armée de casques bleus luisant sous la pluie. Des centaines de gendarmes venaient de leur barrer la route. Mais l'on s'aperçoit très vite que la foule nombreuse qui occupe la rue n'était en fait que l'avant-garde d'une véritable armée de manifestants. Bientôt, des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants déferlent depuis le quartier Salembier (El Madania) sur les hauteurs d'Alger.

Les gendarmes qui redoutent de perdre le terrain appellent des renforts, et ce sont des militaires lourdement armés et renforcés par des véhicules blindés qui viennent à la rescousse. La confusion qui

suivra ce face-à-face sera totale. Des coups de feu sont tirés, des incendies déclenchés et des colonnes de fumée s'élèvent au-dessus de la ville où le son des sirènes des ambulances et des pompiers étaient incessants.

Le 11 décembre, au matin, la pluie tombe toujours. La nuit a été longue et, du côté français, on espérait que la volonté populaire fléchisse. Mais c'est tout le contraire qui allait se produire. A la Casbah, des milliers de personnes occupent la rue. Les gendarmes tentent de les contenir en bloquant les accès de la vieille cité. Ils sont bientôt rejoints par les parachutistes qui prennent position derrière eux. A Belouizdad et à El Madania les manifestations se poursuivent. A Bab El Oued, de violents affrontements éclatent entre Algériens et Européens. Ces derniers tirent à vue. Bientôt d'autres affrontements tout aussi violents éclatent dans d'autres quartiers de la ville.

Les militaires et les colons tirent sans hésiter visant la tête et la poitrine. Un véritable carnage se produit. Mais les tireurs sont surpris par la détermination des Algériens qui n'abandonnent pas, hurlant leur colère rendant coup pour coup lorsqu'ils le pouvaient, défiant la mort et rompant définitivement avec la peur.

Une victoire retentissante

Colons, gendarmes et parachutistes renforcés par des soldats venus de différentes régions du pays ne semblent pas comprendre ce qui se déroulait sous leurs yeux. Ailleurs dans le monde, l'Algérie capte l'attention. L'on s'interroge, éffaré ou simplement gêné par ce qui était en train de se passer dans les rues algériennes. Ce n'était plus uniquement une guerre contre une puissance coloniale à laquelle on était témoin, mais une lutte contre des

criminels de guerre.

Très rapidement d'autres villes du pays débordent. A Blida, Oran, Chlef, Annaba, Constantine et ailleurs, la foule sort, défie l'armée coloniale exige la liberté. Les manifestations durent une semaine et comme à Alger des manifestants sont tués. Selon les rapports d'autopsie de l'époque, la plupart des victimes sont tuées par des balles de revolver, ceux des colons. A l'époque, les autorités françaises estiment le nombre de mort à 120, dont 112 Algériens. Aujourd'hui, ces chiffres sont contestés. On parle à présent d'au moins 200 morts du côté algérien. Les cris des Algériens appelant à l'indépendance et leurs slogans favorables à une Algérie indépendante ont résonné jusqu'à l'intérieur du siège de l'Organisation des Nations unies dont les membres ont définitivement compris de quel côté se tenait le peuple. Le 19 décembre 1960, comme prévu, l'Assemblée générale de l'ONU vote la résolution 1573 reconnaissant au peuple algérien son droit "à la libre détermination et à l'indépendance".

Un triomphe pour les Algériens qui, depuis le début de la guerre de libération, avaient payé le prix fort au maquis comme dans les villes. A partir de cette date, des pays membres de l'ONU y ont vu plus clair dans la question algérienne.

La détermination du peuple algérien avait forcé le respect et sa ténacité avait ouvert la voie à ses représentants pour être plus audibles auprès des nations. Des hommes comme M'hamed Yazid, Lamine Debaghine, Mohamed-Seddik Benyahia et bien d'autres qui avaient pour charge de faire entendre la voix du peuple algérien à l'étranger ont réalisé des avancées considérables précisément grâce aux manifestations du 11 décembre 1960. Des manifestations qui ont changé le cours de l'histoire.

Exposition virtuelle à Tlemcen : "Pour que nul n'oublie"

Le Centre des arts et des expositions de Tlemcen (CAREX) a lancé vendredi sur son site web une grande exposition virtuelle intitulée "Pour que nul n'oublie, dans le cadre de la célébration du 60ème anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960. Une trentaine de photographies retraçant la période de la glorieuse Guerre de libération sont exposées sur la plateforme virtuelle dédiée à cet événement historique, a indiqué à l'APS, Amine Boudefla, directeur du CAREX. Cette nouvelle exposition virtuelle, qui s'inscrit dans la stratégie numérique du ministère de la Culture et des Arts, utilise les techniques de la 3D en 360 degrés, a-t-il expliqué, ajoutant que l'exposition comprend trois parties. La première partie montre la vie quotidienne du peuple algérien sous le joug colonial ainsi que les conditions des

moudjahidine de l'ALN dans les maquis, a indiqué le responsable, poursuivant que la seconde partie de l'exposition présente la participation de toutes les franges de la population (femmes, paysans, artistes, sportifs et étudiants) dans le mouvement de libération nationale. La troisième et dernière partie, a-t-il souligné, met en valeur le lien très fort qui s'est tissé entre le peuple et le FLN-ALN en plus de la grève des huit jours, les manifestations du 11 décembre et celles du 17 octobre à Paris, les négociations entre le gouvernement français et les représentants du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), et enfin des scènes de liesse du peuple algérien lors du recouvrement de son indépendance. Les visiteurs virtuels de l'exposition peuvent déambuler librement dans la salle virtuelle et revenir

autant de fois qu'ils le souhaitent sur une photographie et même l'agrandir et la voir en haute définition (HD), a-t-on expliqué. Le CAREX de Tlemcen œuvre depuis 2016 à développer et à valoriser le patrimoine en utilisant les nouvelles technologies numériques en organisant des colloques, des journées d'études et des ateliers de présentation des nouveautés technologiques et leur utilisation dans les arts et la valorisation du patrimoine. Le CAREX a édité à l'occasion de l'exposition un livret pour enfants avec toutes les photographies exposées, dont une partie servira aux enfants pour coller des photographies d'autres moudjahidine parmi leur famille, ce qui permettra une interaction positive et une participation à l'écriture et la connaissance d'un pan de l'histoire du pays, conclut-on de même source.

AGRICULTURE

16% de la production nationale réalisée en montagnes

Les montagnes, qui représentent 20% de la superficie agricole utile nationale, assurent 16% de la valeur de la production agricole en Algérie, indique une note de la Direction générale des forêts (DGF).

La superficie agricole utile dans les zones de montagne est estimée à 1,7 millions d'hectares, selon la note de la DGF, élaborée à l'occasion de la Journée internationale de la montagne, célébrée le 11 décembre de chaque année.

Ces zones comptent 7 millions d'habitants, soit 17% de la population nationale dont 3,5 millions en zone rurale activant essentiellement dans l'agriculture et l'élevage, selon la note. La FAO a choisi pour thème de la Journée cette année "La biodiversité de montagnes".

Les montagnes alimentent, selon la note de la DGF, 1451 zones humides propices à la biodiversité floristiques et faunistiques et la régulation du débit des cours d'eau (atténuation des crues, prévention des inondations...). Parmi ces zones humides, 50 sont classées sur la liste de la convention de Ramsar des zones humides d'importance internationale couvrant une superficie de 3 millions d'hectares.

En matière de protection de la biodiversité, concentrée à 80% dans les zones montagneuses, l'Algérie avait adopté, en 2008, le Schéma Directeur des Espaces Naturels et des Aires Protégées, rappelle la DGF. En outre, il a été décidé de créer des aires protégées, en particulier dans les zones montagneuses, dont six parcs nationaux en zone de montagne touchant 32 communes à travers 8 wilayas d'une superficie totale de 165,362 ha.

En outre, la réserve naturelle de Cap Landles (Oran) d'une superficie de 1632

ha d'aire terrestre et 4283 ha d'aire marine, et le parc national de Babort Tababort chevauchant sur les wilayas de Béjaïa, Jijel et Sétif d'une superficie de 23,656 ha ont été classés aires protégées.

Les montagnes recèlent 3 millions d'hectares de forêts

Outre ce patrimoine, les wilayas des zones de montagne recèlent un patrimoine forestier de plus de 3 millions d'hectares. Les pouvoirs publics ont initié 3 projets de développement des zones de montagne au niveau de Skikda, M'sila et Tlemcen afin d'améliorer les conditions de vie des populations des zones montagneuses.

La politique du renouveau rural (2009-2014) a permis de créer, souligne la note, 12000 projets de proximité de développement rural intégrés, dont 70% sont localisés dans les communes de montagne. Ce programme a touché 750 communes et 5000 localités.

Aussi, dans le cadre de la valorisation des espaces ruraux, un programme lancé en 2010 par le secteur des forêts a concerné 66 bassins versants en amont des barrages pour les protéger de l'envasement. Ajouté à cela, l'aménagement et l'ouverture de 7300 km de pistes rurales. Ces programmes ont encouragé la plantation forestière, fruitière et pastorale avec une superficie de 820.000 ha, depuis la mise en œuvre du plan national de reboisement en 2000 qui représente 66% de l'objectif global, dont

plus de 60% sont localisées au niveau des zones des montagnes.

Dans le domaine forestier, 12047 ha de terres, à travers 31 wilayas, ont été attribués au profit de 3674 bénéficiaires (dont 176 femmes), dont 9637,6 ha ont été mis en valeur par des actions de plantation fruitière et d'élevage apicole, conformément au décret n° 1-87 du 5 avril 2001, précise la note.

De plus, 198 sites d'une superficie de 4336,33 ha touchant 39 wilayas et 173 communes ont été proposés à la récréation par les conservations des forêts. Un programme spécial lié aux activités d'élevage (2010-2014) a permis l'octroi de 127.000 unités d'élevage (apiculture-bovins et ovin) à 26.684 jeunes chômeurs, indique la DGF dans son bilan. Un nouveau programme, au titre de l'année 2018, avait permis la distribution de 153.332 ruches au profit de 15.267 bénéficiaires dont 900 femmes et 598.595 plants à 9891 bénéficiaires dont 464 femmes. Evoquant les risques auxquels sont exposées les zones de montagne, la DGF a mis l'accent sur les incendies de forêts. Pour y faire face, un dispositif est mis en place, chaque année, pour lutter contre les feux de forêts en collaboration avec les différents partenaires (DG de la Protection civile, ministère des Travaux Publics, wilayas, communes, riverains, association des chasseurs). Le bilan des feux de forêts pour 2020 révèle une superficie totale de 42.338 ha incendiée dont 15.587 ha de forêts, 13.552 ha de maquis et 13.199 ha de broussailles, rappelle la DGF.

SAHARA OCCIDENTAL-PALESTINE

Le FLN condamne "le deal de l'humiliation" marocain au sujet des causes sahraouie et palestinienne

Le parti du Front de libération nationale (FLN) a condamné la décision du Maroc d'établir des relations diplomatiques avec l'entité israélienne, à travers un "deal de l'humiliation" qui coïncide avec la Journée mondiale des Droits de l'Homme, célébré le 10 décembre de chaque année.

"Le FLN a appris avec colère et consternation l'annonce par le royaume du Maroc d'établir des relations diplomatiques avec l'entité sioniste inique, en contrepartie d'une reconnaissance par le président américain sortant Trump de la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental occupé", précise le FLN vendredi dans un communiqué.

La même formation politique a dénoncé, dans ce cadre, l'annonce "du deal de l'humiliation et de la honte, voire une vente de l'honneur de la patrie le jour de la Déclaration universelle des droits de l'homme", au moment où "les deux peuples palestinien et sahraoui s'engouffrent sous le joug colonial, la répression et le bafouement des droits de l'Hommes".

En réaction au Tweet du président sortant Trump publié sur son compte officiel au sujet du Sahara occidental et des relations entre le Maroc et Israël, le FLN a estimé que "le Maroc, qui prétend qu'un simple Tweet suffirait pour dénaturer les faits sur le terrain, célèbre l'établissement de liens tous azimuts avec l'entité sioniste, d'une part, et dénie une souveraineté illusoire sur les territoires sahraouis, d'autre part", indique le communiqué.

Troquer le droit "constant" du peuple palestinien pour un "prétendu" droit de souveraineté sur les territoires sahraouis occupés est une marque d'infamie politique, diplomatique et morale gravée pour ses auteurs qui ont de tout temps prétendu abriter la cause palestinienne, a ajouté la même source. Aujourd'hui "la vérité sur la vente de cette cause sacrée a éclaté sur un Tweet fondé sur une simple illusion à temps perdu, et ne serait qu'un don d'une partie dépourvue à une autre indigne", lit-on dans le communiqué du FLN. "En réalité, ce tweet n'apportera aucun changement à cette cause, mais il dévoilera plutôt que la complicité d'une partie de la communauté internationale avait contribué à la souffrance du peuple sahraoui et encourager l'occupant marocain à commettre davantage d'agressions et de violations", a ajouté le FLN dans son communiqué.

Assurant que le Maroc ne réussira pas avec le tweet du président sortant à camoufler ses échecs sur les territoires sahraouis, le FLN a affirmé que cette action consolidera au contraire la conviction du peuple sahraoui et sa détermination à poursuivre sa résistance jusqu'à l'autodétermination. Réitérant son soutien indéfectible à "la cause palestinienne jusqu'à la victoire et l'établissement de l'Etat indépendant ayant El Qods pour capitale ainsi qu'au droit du peuple sahraoui à la lutte et la résistance jusqu'à l'application des résolutions et l'organisation du référendum d'autodétermination, le FLN a mis en exergue l'histoire révolutionnaire du Sahara occidental ainsi que les positions honorables de ses dirigeants et militants.

POLICE

La DGSN a franchi des pas importants en matière de modernisation et de développement de la ressource humaine

Le corps de la Sûreté nationale a franchi "un pas important" en matière de modernisation et de développement de la ressource humaine, a affirmé, jeudi à Blida, le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Khelifa Ounici. En présence du wali de Blida, Kamel Nouicer et des représentants des autorités locales de la wilaya, des directeurs centraux et des cadres régionaux de la Sûreté nationale, le DGSN a procédé à l'inauguration de plusieurs sièges de la Sûreté nationale à Blida. Les nouveaux sièges inaugurés sont: le siège de la sûreté urbaine de Diar El Bahri (Sûreté de la daïra d'Ouled Yaïche), renforcé par une structure sociale en l'occurrence une résidence du personnel de la police relevant de ce siège, un siège de la Sûreté urbaine à Oued Djer (Sûreté de la daïra d'El Afroune), le siège de la sûreté urbaine à la commune de Souakria (daïra de Meftah), un siège de la sûreté urbaine de la commune de Bouinane. De nouvelles structures sociales et des logements de fonction ont été rattachées à ces sièges, et ce en vue de permettre aux policiers de mener à bien leur devoir professionnel dans des conditions favorables. M. Ounici a appelé les éléments de la police, tous grades confondus, à "fournir davantage d'efforts dans l'accomplissement de leurs missions en matière de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, à intensifier les actions, de proximité et à associer les citoyens et les médias dans la mise en œuvre de l'équation sécuritaire, conformément aux lois et réglementations en vigueur. Evoquant les défis que traverse l'Algérie à l'instar du reste du monde, en raison de la propagation de la pandémie du nouveau Coronavirus (Covid-19), M. Ounici a affirmé que

le corps de la police "a mobilisé tous les moyens matériels et humains pour faire face à cette épidémie", saluant le rôle efficace des éléments de la DGSN sur le terrain en compagnie des différents partenaires ainsi que leur sacrifices pour appliquer et respecter les mesures sanitaires et sensibiliser les citoyens dans ce cadre". "Les nouvelles structures policières opérationnelles à la wilaya de Blida constituent un acquis devant renforcer la couverture sécuritaire à la wilaya, dont le taux s'élève à 93%, et ce dans le cadre de la préservation de la sécurité du citoyen et de ses biens", a-t-il poursuivi, soulignant qu'"il s'agit des efforts que la DGSN vise à renforcer à travers le territoire nationale et ce dans le cadre de la politique d'accompagnement sécuritaire adoptée par l'Etat algérien au profit du citoyen".

Par ailleurs, le DGSN et le wali de Blida ont remis une distinction aux équipes médicales relevant des établissements hospitaliers de la wilaya de Blida et des services de la Sûreté nationale, mobilisés dans la bataille de la lutte contre la pandémie du coronavirus, et ce en guise de reconnaissance de leurs sacrifices et leurs efforts consentis dans le souci de protéger la santé du citoyen".

Les éléments de la Protection civile et de la police relevant de la sûreté de wilaya de Blida ont reçu une distinction "en guise de leurs efforts consentis quotidiennement sur le terrain afin de contribuer, aux côtés des différentes autres instances publiques, dans la préservation de la sécurité du citoyen et de le mettre à l'abri de cette pandémie jusqu'à la fin de la crise sanitaire exceptionnelle".

FORMATION

Le décret exécutif relatif à la création d'établissements privés de formation ou d'enseignement professionnel publié au Journal officiel

Le décret exécutif modifiant et complétant le décret exécutif fixant les conditions de création, d'ouverture et de contrôle de l'établissement privé de formation ou d'enseignement professionnel a été publié au Journal officiel. Le décret n° 20-340 du 6 Rabie Ethani 1442 correspondant au 22 novembre 2020, a pour objet de "modifier et de compléter certaines dispositions du décret exécutif n° 18-162 du 29 Ramadhan 1439 correspondant au 14 juin 2018, fixant les conditions de création, d'ouverture et de contrôle de l'établissement privé de formation ou d'enseignement professionnel", précise le Journal officiel dans son dernier numéro. Les articles 7, 10, 11, 15, 16 et 32 du décret exécutif n° 18-

162 du 29 Ramadhan 1439 correspondant au 14 juin 2018, susvisé, sont modifiés et rédigés. En vertu de ce décret exécutif, "la création de l'établissement privé est subordonnée à un agrément accordé par arrêté du directeur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya, lieu d'implantation de l'établissement, sur proposition d'une commission de wilaya d'étude des demandes d'agrément pour la création d'un établissement privé, dénommé ci-après "commission de wilaya", créée auprès de chaque direction de wilaya de la formation et de l'enseignement professionnels".

La commission de wilaya "est chargée d'étudier la demande d'agrément déposée

par le fondateur et de donner son avis au directeur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya, lieu d'implantation de l'établissement privé", ajoute la même source. La commission de wilaya, selon le décret, est "présidée par le chef de service chargé du suivi de la formation professionnelle de la direction de wilaya de la formation et de l'enseignement professionnels". Elle est composée, entre autres, du chargé du bureau du suivi des établissements privés, au niveau de la direction de wilaya de la formation et de l'enseignement professionnels, d'un (1) représentant du ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, d'un (1) représentant

du ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, d'un (1) représentant du ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la micro-entreprise.

Le secrétariat de la commission de wilaya est assuré par le bureau chargé du suivi des établissements privés. Les établissements privés de formation professionnelle en activité à la date de promulgation du décret exécutif, disposent d'un délai de quatre (4) années pour se mettre en conformité avec les nouvelles dispositions prévues par le présent décret, à l'exception de l'article 35 bis.

GHARDAÏA Démolition d'une cinquantaine de constructions illicites

Une cinquantaine de constructions illicites situées dans la commune Ghardaïa ont été démolies jeudi au terme d'une opération de lutte contre la prolifération des constructions anarchiques, a-t-on appris samedi auprès des services de l'assemblée populaire communale (APC).

Ces constructions illicites démolies sont circonscrites dans la zone de Touzouz à la limite administrative avec la commune de Daya Ben Dahoua à l'entrée nord de la commune du chef lieu dénaturant ainsi le visage urbanistique et touristique de la ville de Ghardaïa classé patrimoine universel par l'UNESCO en 1982, précisent les mêmes services.

De nombreux citoyens n'ont pas manqué de soulever tous les problèmes inhérents à l'urbanisme dans cette ville que ce véritable fléau de construction anarchique et illégale risque encore une fois de défigurer cette richesse culturelle et architecturale atypique.

"La démolition de ces constructions anarchiques, est régie par des procédures légales de constatation des in-



fractions à l'urbanisme et au phénomène d'occupation et de construction illégale dans les domaines de l'Etat de la région par des techniciens compétents", a affirmé à l'APS le président de l'APC de Ghardaïa, Omar Fekhar.

"C'est la deuxième opération de démolition menée dans la commune de Ghardaïa", a sou-

ligné cet élu, précisant que "ce phénomène, qui a pris des proportions très graves dans la région, a attiré des spéculateurs de l'immobilier et a entravé le développement socio-économique et l'aménagement harmonieux de la commune qui n'arrive pas, faute de terrain, à localiser des infrastructures d'utilité publique tel lycée,

école, structures sanitaires".

"L'APC a beaucoup souffert de ce phénomène et d'infraction au code de l'urbanisme depuis quelques années bien que des procès-verbaux aient été adressés en temps opportuns mais que rien n'avait été fait dans ce sens", a expliqué M. Fekhar, avant d'assurer que des "mesures fermes" seront prises pour mettre un terme à ce fléau et des poursuites judiciaires seront engagées contre les responsables et violeurs des lois d'urbanisme.

Cette vaste opération de démolition qui a mobilisé des forces de sécurité et de gros moyens matériels, se poursuivra jusqu'à l'éradication totale de ce phénomène sur l'ensemble des communes de la wilaya, a-t-on signalé.

BISKRA

Attribution de 619 logements LPL et LPA

Une opération de remise des clés de 619 logements publics locatifs (LPL) et promotionnels aidés (LPA) a été entamée dans plusieurs communes de la wilaya de Biskra.

Inscrite dans le cadre de la commémoration du 60e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, l'opération a concerné l'attribution de 439 unités LPL, réalisées dans la zone d'extension Est de la commune de Tolga (45 km à l'Ouest du

chef lieu), 70 LPL à Loutaya (27 km au Nord de la wilaya), ainsi que 30 autres segments similaires dans la zone urbaine de la commune de Faydh (100 km à l'Est de Biskra). Aussi, 80 LPA ont été distribués dans la commune Sidi Khaled ainsi que 142 décisions d'aides à l'habitat rural et 56 autres décisions d'aides à la construction en lotissements sociaux dans la commune de Laghrou, située à 45 km à l'Ouest du chef lieu. Au cours de la cérémonie sym-

bolique de remise des clés et décisions d'aides, tenue au lycée chahid Mohamed Boudjemaa à Loutaya, le wali, Abdallah Abi Nouar, a relevé que les quotas de logements attribués sont "une réponse à une des préoccupations majeures du citoyen", assurant que "des instructions fermes ont été données à l'effet d'œuvrer à accélérer la cadence des chantiers de logements et à finaliser les divers raccordements dans les délais impartis".

OUM EL BOUAGHI

Attribution de 934 logements de divers segments

Une opération de remise des clés de 934 logements de différentes formules a été entamée vendredi dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, dans le cadre de la commémoration du 60e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960. Au cours d'une cérémonie symbolique, tenue au siège de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), il a été procédé à l'attribution de segments des 500 logements de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) implantés au chef lieu, de 90 logements promotionnels à Ain M'lila, 344 logements publics locatifs (LPL),

dont 230 dans la commune de Meskiana, 58 à ain M'lila et 36 dans la commune de Rahia. Lors de la cérémonie, 539 attestations d'attribution d'aides pour la construction dans la commune de Fekirina ont été distribuées à leurs bénéficiaires ainsi que des attestations d'aides à l'habitat rural dans plusieurs communes de la wilaya. A l'issue de la cérémonie, le chef de l'exécutif local, Zineddine Tibourtine a procédé à la pose de la première pierre du projet de réalisation de 220 logements publics locatifs (LPL), à l'entrée Est de la ville d'Oun El Bouaghi.

OUARGLA

Le Centre d'instruction de l'intendance de Hassi-Messaoud baptisé du nom du moudjahid Said Arbaoui

Le Centre d'instruction de l'intendance de Hassi-Messaoud (80 km d'Ouargla), relevant de la 4ème Région militaire, a été baptisé vendredi du nom du défunt moudjahid Said Arbaoui. Présidée par le commandant de la 4ème RM, le général-major Omar Tlemçani, à l'occasion de la célébration du 60ème anniversaire des manifestations populaires du 11 décembre 1960, la cérémonie s'est déroulée en présence de membres de la famille du défunt Said Arbaoui, de moudjahidine et de cadres de la 4ème RM.

La cérémonie, au cours de laquelle a été honorée la famille du défunt moudjahid, a été aussi l'occasion pour le commandant de la 4ème RM de prononcer une allocution dans laquelle il a souligné que "l'Algérie n'oubliera jamais ses valeureux et loyaux enfants qui ont consenti un

énorme sacrifice pour que l'Algérie vive libre et indépendante".

Natif de la commune d'El-Alia, dans la daïra d'El-Hedjira (wilaya d'Ouargla) en 1923, le moudjahid Said Arbaoui a d'abord exercé dans l'agriculture comme tous les jeunes de la région, avant d'adhérer, après le déclenchement de la glorieuse Révolution de Novembre 1954, à l'Organisation civile du Front de libération nationale (OCFLN) et de participer à la collecte de cotisations.

Victime d'une trahison et dé couvert par l'administration coloniale, Said Arbaoui rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale et porte les armes contre le colonisateur jusqu'à l'indépendance de l'Algérie. Le moudjahid Said Arbaoui est décédé le 7 avril 2018 et a été enterré au cimetière d'El-Alia (daïra d'El-Hedjira).

GHARDAÏA

Distribution d'une centaine d'unités des formules AADL et d'auto-construction

Une centaine d'unités d'habitat, des formules location-vente de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) et d'auto-construction, ont été attribuées vendredi dans la wilaya de Ghardaïa, à l'occasion de la célébration du 60ème anniversaire des manifestations populaires du 11 décembre 1960. Un quota de 30 logements, sur un programme en cours de 1.166 logements de type AADL répartis sur l'ensemble des communes de la wilaya, ainsi que 62 décisions d'attribution de parcelles destinées à l'auto-construction avec une aide de l'Etat, ont ainsi été remis à leurs bénéficiaires. Le wali de Ghardaïa, Boualem Amrani, a indiqué que l'opération vient en réponse aux engagements pris par les autorités de la wilaya de procéder à la distribution de logements achevés à l'occasion des événements décisifs marquant les luttes du peuple algérien pour le recouvrement de son indépendance du joug colonial. Le reste du programme de logements type AADL, au nombre de 650 en cours d'achèvement, seront distribués durant le premier semestre de l'année prochaine, a-t-il annoncé. De plus, 62 décisions d'attribution de parcelles destinées à l'auto-construction avec une aide de l'Etat d'un million de dinars ont été également remises à leur bénéficiaires se trouvant sur l'ensemble du territoire de la wilaya de Ghardaïa, selon les responsables de la direction du logement de la wilaya. Cette attribution de parcelles individuelles d'une superficie

variant entre 200 et 250 m2, intervient après finalisation des travaux d'aménagement et de viabilisation, a indiqué le directeur du Logement, Abdelhalim Mellat. L'opération de répartition des lots pour chaque citoyen demandeur et éligible à cette formule s'est déroulée par tirage au sort en présence des bénéficiaires dans les communes de résidence, a-t-il précisé. Un total de 24.976 parcelles de terrain sur un quota de 30.000 dont a bénéficié la wilaya de Ghardaïa ont été attribuées à travers l'ensemble des daïras de la wilaya, a souligné le même responsable précisant que seul 19.788 bénéficiaires ont entamé leurs travaux. Près de 2.000 hectares de foncier public, répartis sur les treize communes de la wilaya, ont été mobilisés pour l'attribution de parcelles destinées à l'auto-construction accompagnée d'une aide financière de l'Etat, en application de l'instruction interministérielle N 6 du 1er décembre 2012 relative au développement de l'offre de foncier public dans le sud afin d'y résorber l'important déficit en logements accumulés durant des années et donner aux citoyens le moyen d'accéder à un lot de terrain à bâtir viabilisé. Ces parcelles individuelles réparties sur 66 sites ont été circonscrites après l'élaboration des études d'aménagement dans les différentes communes de la wilaya et viabilisées avant d'être cédées en lots aménagés destinés à l'auto construction aux citoyens demandeurs.

AÏN DEFLA Une superficie de 140 ha dédiée à la culture de colza

La culture du colza a été introduite pour la première fois à Ain Defla au titre de la campagne agricole 2020-2021, se voyant dédier une superficie de 140 ha, a-t-on appris vendredi du directeur local des Services agricoles (DSA).

"Au regard des incidences positives qu'elle est susceptible d'avoir sur la dynamique agricole au niveau de la wilaya de Ain Defla, nous avons décidé d'y lancer la culture du colza avec, en guise d'entame de cette expérience, une superficie de 140 ha", a précisé Laïb Makhlof. De la superficie totale consacrée à cette culture, 40 ha sont implantés au niveau d'une ferme pilote sise à Bir Ould Khélifa (35 km au sud-est du chef-lieu de wilaya) et 100 autres éparpillés sur un certain nombre de régions de la wilaya, a-t-il expliqué, faisant état d'un objectif à court terme de 300 ha.

Le lancement de cette filière permet de diminuer de l'importation de l'huile de colza de l'étranger, de même qu'elle consolide les aliments pour bétail, a-t-il soutenu, mettant en évidence les incidences positives de cette plante sur le sol grâce aux matières organiques qu'elle dégage. "Si d'aventure un agriculteur cultivant le colza décide l'année suivante d'opter pour les céréales, ses performances ne pourront qu'être grandes dans la mesure où le colza dégage des matières organiques extrêmement bénéfiques pour le sol, d'où des rendements plus qu'appréciables", a-t-il argumenté, signalant que le suivi de l'itinéraire technique de cette culture est assuré par l'Institut technique régional des grandes cultures (ITGC). Outre cela, la généralisation de la culture du colza permet d'exploiter les terres abandonnées ou non travaillées pour diverses raisons (manque d'eau, indivision...), augmentant par ricochet la surface agricole utile (SAU) de la wilaya, a encore expliqué M. Laïb.

Observant qu'elle constitue avec le tournesol et l'olivier, l'une des trois principales sources d'huile végétale alimentaire dans nombre de régions du monde, il a noté que le rendement de cette culture fluctue autour de 35 quintaux par hectare en Algérie.

"La wilaya de Ain Defla dispose d'énormes potentialités en matière agricole dont certains produits susceptibles d'être labélisés", a soutenu le DSA, lançant un appel aux agriculteurs désireux de se lancer dans cette nouvelle filière afin de prendre attache avec les services de la DSA.

INDUSTRIE - PRIVATISATION

Ouverture de capital : seules les entreprises publiques nécessitant une recapitalisation cyclique concernées (ministre)

L'ouverture de capital concernera uniquement les entreprises publiques nécessitant une recapitalisation cyclique, et devrait s'établir à travers la Bourse, a indiqué jeudi à l'APS, le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham.

Interrogé par l'APS en marge d'une réunion de travail dédiée à la filière industrielle de l'électronique et de l'électroménager en présence d'opérateurs nationaux publics et privés, le ministre a fait savoir que dans le cadre de l'audit global du secteur industriel public en cours, les entreprises de ce secteur pouvant être éligible à une ouverture de capital seront celles nécessitant des recapitalisations répétées.

"Il s'agit d'abord de faire une étude globale du secteur public pour désigner ce qui est privatisable et pour fixer les conditions d'accès aux capitaux", a souligné M.

Ait Ali Braham, estimant que la meilleure option d'ouverture de capital serait à travers la Bourse pour permettre aux épargnants algériens de refinancer le tissu industriel national réduisant ainsi le recours au Trésor public.

Selon le ministre, les entreprises publiques bénéficiaires ne nécessitant pas un refinancement ne seront pas concernées par l'ouverture de leur capital.

Réfutant l'information parue dans la presse selon laquelle un cahier des charges est en cours régissant l'ouverture du capital des entreprises publiques, le ministre a en outre fait savoir que cette opération "relève d'une décision gouvernementale concertée et non d'un cahier des charges".

Par ailleurs, le ministre a estimé face à la réaction de certains opérateurs économiques de la filière électronique et électroménager que "le taux d'intégration prévu par le décret exécutif 313-20 est objectif".

"Les taux d'intégration prévus sont objectifs car sur certains produits, nous avons atteint des taux plus élevés dans le passé.

La plupart des opérateurs ont montré leur volonté de s'engager dans cette voie", a indiqué M. Ait Ali, ajoutant que les opérateurs voulant poursuivre une activité d'assemblage peuvent toujours le faire en s'acquittant des taux pleins d'imposition en vigueur.

Concernant les difficultés auxquelles font face les entreprises publiques du secteur, ENIE et ENIEM, le ministre a annoncé la tenue d'une rencontre dimanche prochain réunissant les responsables de ces deux entreprises ainsi que les représentants des établissements financiers publics.

L'objectif de cette rencontre, a-t-il, sera de discuter d'un plan de relance pérenne pour ces entreprises publiques non "un plan d'urgence qui soit conjoncturel". "Nous allons organiser une réunion pour trouver une solution rapidement mais pas dans la précipitation, permettant à ces entreprises de présenter leurs plans d'action et les discuter avec les banques dans le cadre de la relance de l'activité sur le moyen et long termes", a indiqué le ministre.

De plus, il a souligné l'intérêt pour cette filière d'avoir un nouveau départ "en tant que filière productrice intégratrice de ressources nationales tant en termes de matières premières ou d'engineering local".

AGRICULTURE

Oléiculture: l'impératif de pallier les lacunes et de renforcer les lois (Conseil interprofessionnel)

Le président du Conseil interprofessionnel de la filière oléicole, Mohamed Belaasla, a insisté, jeudi à Alger, sur l'impératif de pallier les lacunes enregistrées dans cette filière et de permettre l'accès des agriculteurs à la formation et à l'accompagnement nécessaires pour le développement de l'oléiculture.

Lors de la cérémonie de remise des prix aux lauréats de la 2e édition du concours national "Djaafar Aloum" de la meilleure huile d'olive vierge extra (saison 2019-2020), M. Belaasla a fait savoir que cette filière souffrait de plusieurs lacunes entravant son développement à la cadence souhaitée et ce en dépit des résultats réalisés et des efforts consentis par les agriculteurs et les investisseurs.

Selon le même responsable, le produit algérien respecte le cahier de charges et les normes agréées par les instituts internationaux. La filière souffre d'un manque de laboratoires d'analyses de qualité, de conserveries et de stratégies de promotion et de commercialisation, d'où l'impérative conjugaison des efforts pour la régulation de la production, a-t-il affirmé.

Il a évoqué, en outre, les lacunes relevées dans le domaine de l'agriculture, à l'image du manque d'eau dans les régions agricoles, le faible recours à la technique du goutte à goutte, le retard accusé dans l'octroi de concessions et de crédits aux oléiculteurs et l'accompagnement insuffisant de l'opération d'exportation.

Selon le même intervenant, les négociations avec l'opérateur



étranger pour venir dans notre pays et investir dans ce domaine passent avant tout par l'organisation du marché, une démarche qui sera accueillie favorablement par ces derniers.

Il a saisi cette occasion pour annoncer le lancement de la 3e édition du concours "Djaafar Aloum" pour la meilleure huile d'olive vierge extra pour la saison 2020/2021 ainsi que la 1er édition du concours de la meilleure huile de table, mettant en avant l'importance de tels concours pour faire la promotion de la production d'olive et d'huile d'olive algériennes.

A ce propos, le même respon-

sable a insisté sur le renforcement du cadre juridique de la Commission nationale de dégustation créée en vertu de deux arrêtés ministériels, composée de 24 membres relevant de plusieurs instituts nationaux spécialisés dont 08 experts ont bénéficié de formations spécialisées à l'étranger, outre la formation de 10 présidents de commission aussi à l'étranger.

Pour sa part, le chef de département des expérimentations au niveau de l'institut technique de l'arboriculture fruitière et de la vigne, M. Rebiha Khaled a évoqué les efforts consentis depuis 2013 en matière d'analyse des

différents types d'huile d'olive.

Il a indiqué que la stratégie de l'institut reposait sur l'amélioration des produits à base d'huile d'olive dont la production demeure faible par rapport à celle enregistrée dans la région méditerranéenne.

Selon M. Rebiha, le laboratoire oeuvre actuellement à obtenir un agrément international, en dépit des impacts de la covid-19. Pour rappel, le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelhamid Hemdani, a remis les prix aux 12 lauréats de la 2e édition de ce concours afin de les encourager à poursuivre l'organisation de ces concours qui contribuent à l'amélioration de la qualité de l'huile d'olive en Algérie.

Organisé par le Conseil interprofessionnel de la filière oléicole et l'institut technique de l'arboriculture fruitière et de la vigne (ITAFV), ce concours vise à promouvoir la production nationale d'huile d'olive de qualité et à encourager sa consommation, ainsi qu'à renforcer la coordination entre les différents intervenants dans cette filière.

L'Algérie occupe la 7e place au niveau mondial dans la production d'huile d'olive et la 4e place dans la production d'huile de table.

AGRICULTURE

Vers le renforcement des exportations de l'huile d'olive algérienne vers l'étranger (ministre)

Le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelhamid Hemdani a affirmé, jeudi à Alger, la nécessité de renforcer les exportations des produits agricoles notamment de l'huile d'olive, soulignant que la production d'olives a atteint 10 millions de quintaux durant la campagne 2019-2020 contre 8,6 millions de quintaux durant la précédente campagne.

Lors de la cérémonie de remise des prix aux lauréats de la deuxième édition du Concours national «Djaafar Aloum» de la meilleure huile d'olive vierge extra algérienne pour la campagne 2019-2020, le ministre a mis l'accent sur la grande importance accordée par son secteur à l'élargissement de l'oléiculture et les efforts visant à assurer la qualité de ce produit.

M. Hemdani a souligné, en outre, les efforts fournis pour renforcer les mesures juridiques inhérentes à la labellisation du produit national selon les indications géographiques sur l'origine du produit, une démarche déjà réalisée, dans une première phase, pour l'huile d'olive de la région de "Sig" à Mascara, ce qui permettra de conférer le produit aux normes internationales et d'investir les marchés étrangers.

«Nous avons donné toute l'importance à l'élargissement de l'oléiculture et œuvré à assurer la qualité du produit, de manière à répondre aux normes internationales», a-t-il soutenu, saluant à cet effet les efforts consentis par les différents acteurs, notamment les oléiculteurs pour concourir à la promotion et au développement de la production agricole, notamment en ces conditions difficiles induites par la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus».

Lors de la cérémonie de remise des prix, organisée à l'Institut technique de l'arboriculture fruitière et de la vigne (ITAFV), M.

Hemdani a affirmé que les résultats réalisés représentaient un défi relevé par les agriculteurs et les éleveurs en cette conjoncture sanitaire sensible, marquée par la propagation du nouveau coronavirus et l'impact des mesures préventives visant à

endiguer la pandémie. Pour le ministre, la diversité qui caractérise notre pays en matière de production d'huile d'olive mérite une bonne commercialisation, en soumettant les différents échantillons aux analyses chimiques nécessaires et en procédant à un travail d'évaluation pour moderniser la filière.

Le ministre a fait état de la consécration d'une direction au niveau du ministère dédiée à la promotion de l'agriculture biologique, compte tenu du grand potentiel offert dans ce domaine.

La feuille de route sectorielle 2024-2030 prévoit de compter sur les acquis et ressources humaines disponibles pour améliorer la production et s'orienter vers l'exportation.

Le ministre a également mis en avant les perspectives d'investissement dans de nombreuses autres filières stratégiques, à l'instar du lait et des céréales.

12 lauréats primés au concours national "Djaafar Aloum" de la meilleure huile d'olive vierge extra

Le ministre a présidé la cérémonie de remise des médailles aux douze (12) lauréats de la deuxième édition du concours national "Djaafar Aloum" de la meilleure huile d'olive vierge extra pour la saison 2019-2020, afin de les encourager à perpétuer la tradition de l'organisation de ces concours qui contribuent à l'amélioration de la qualité de l'huile d'olive en Algérie.

Ce concours, coorganisé par le Conseil national interprofessionnel de la filière oléicole (CNIFO) et l'Institut technique de l'arboriculture fruitière et de la vigne (ITAFV), vise à promouvoir la production nationale de l'huile d'olive et à encourager sa consommation.

Supervisant l'ouverture du laboratoire d'analyses des produits oléicoles, "Djaafar Aloum" accrédité par le Conseil oléicole international (COI), le ministre a écouté les explications fournies par le chef de département des expériences de l'ITAFV et par la

présidente du comité d'experts sur les méthodes d'analyse chimique et d'analyse sensorielle (goût), selon les normes techniques internationales qui déterminent la qualité de l'huile d'olive fruitée et non fruitée, ses types et les caractéristiques gustatives de chaque qualité.

De surcroît, tous les renseignements relatifs aux caractéristiques du produit seront téléchargés sur une base de données et intégrés dans une application électronique spéciale qui classe automatiquement la qualité de l'huile d'olive.

A noter que l'ITAFV est également composé d'experts-dégustateurs qui s'acquittent de leur mission, selon les normes internationales, du point de vue technique ou via l'exercice physiologique du goût.

A ce sujet, M. Hemdani a mis l'accent sur l'impératif pour ce laboratoire de superviser la qualité et sensibiliser les producteurs quant à l'importance de respecter les procédés techniques de production, d'autant plus que tous les atouts sont disponibles dans le pays, en vue d'encourager l'exportation.

En chiffres, l'ITAFV précise que 70% de l'huile d'olive produite localement est vierge extra avec des perspectives d'atteindre une meilleure qualité.

Pour ce faire, plusieurs formations ont été dispensées aux dégustateurs, dont 10 chefs de jury et experts qui participent à l'encadrement des concours au plan national et international.

A rappeler que le jury national de dégustation a été accrédité en 2019 par le Conseil oléicole international (COI).

Selon des statistiques récentes, les espaces réservés aux oliviers sont passés de 168.000 ha en 2000 à quelque 480.000 ha lors de la saison 2018/2019, soit une augmentation de 160%.

La production nationale des olives a atteint, durant la saison 2019/2020, environ 10.380.000 quintaux, contre 8.687.000 quintaux l'année dernière, soit + 65% de production d'huile d'olive.

PÉTROLE

Le Brut de l'Opep frôle les 49 dollars

Le prix du panier de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), dont le pétrole brut algérien, a poursuivi sa hausse en fin de la semaine à près de 49 dollars le baril, selon les données de l'Organisation.

"Le panier de référence de 13 bruts de l'Opep (ORB) s'est élevé à 48,87 dollars le baril jeudi, contre 48,31 dollars la veille", selon la même source.

L'amélioration du prix moyen de l'ORB s'inscrit dans le contexte d'une amélioration générale des prix du brut.

Le baril de Brent de la mer du Nord, côté sur le marché de Londres, sur lequel est établi le pétrole algérien, avait terminé jeudi au-dessus de la barre des 50 dollars pour la première fois début mars dernier. Pour la séance de vendredi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février s'est maintenu à haut niveau, avec une légère baisse de 0,55% (ou -28 cents) à 49,97 dollars.

Cette amélioration des prix est soutenue par l'espoir d'une reprise de la demande grâce à l'arrivée des vaccins contre le Covid-19 et le début de la campagne de vaccination dans des pays consom-



mateurs de pétrole. Mardi dernier, la Grande Bretagne a lancé la sienne mardi, la première campagne de vaccination, ce qui ouvre la voie à une généralisation de cette démarche dans d'autres pays à travers le monde. Ce début de vaccination contre le Coronavirus pourrait en cas de bons résultats ramener

plusieurs pays à mettre fin aux restrictions relatives au déplacement des personnes notamment à travers le transport aérien et booster la demande de brut.

Participant à l'édition 2020 de la Conférence sur le pétrole et le gaz du Nigéria, tenue par vidéoconférence la semaine dernière, le

Secrétaire général de l'OPEP, Mohammad Barkindo, avait salué les développements récents concernant les vaccins COVID-19.

"L'année 2021 s'annonce plus radieuse, avec des préparatifs en cours pour une distribution généralisée des vaccins COVID-19.

Une fois ce processus enclenché, l'économie mondiale et la demande de pétrole devraient progresser à pas de géant", a-t-il déclaré.

En plus de la vaccination contre la Covid-19, les cours de l'or noir restent aussi soutenus par les dernières décisions de l'Opep+ portant sur une augmentation graduelle de la production pétrolière à partir du janvier prochain.

L'Opep et ses alliés se sont accordés, jeudi dernier, pour limiter l'augmentation de leur production de 500.000 barils quotidiens en janvier prochain au lieu de passer directement à une hausse de près de 2 millions de barils par jour.

EUROPE

Les banques européennes risquent d'avoir du mal à se faire rembourser leurs prêts (régulateur)

Les banques européennes ont, pour l'heure, résisté à la crise du virus et ont bien financé l'économie mais, désormais, elles risquent d'avoir de plus en plus de mal à se faire rembourser leurs prêts, a prévenu vendredi le régulateur du secteur.

"Les banques ont conservé une situation solide en matière de capital et de liquidités", a résumé l'Autorité bancaire européenne (ABE), à l'occasion d'un bilan annuel de la santé des établissements du continent.

Mieux, "elles ont accru leurs prêts à l'économie réelle", alors que de nombreux secteurs se sont trouvés en difficulté face aux mesures de confinement décrétées à travers l'Europe pour éviter la propagation du virus, ajoute l'autorité.

Pour se maintenir à flot, beaucoup d'entreprises ont eu besoin d'emprunter de l'argent et les banques européennes ont donc globalement répondu présent.

Cette réactivité du secteur bancaire s'est souvent faite à l'aide de soutiens publics comme en France, où le gouvernement a mis en place un système de "prêts garantis par l'Etat" pour inciter les banques à financer les groupes en difficulté. Mais l'avenir risque, en général, d'être difficile pour les banques car la crise risque de nuire durablement à la capacité de leurs clients à rembourser leurs prêts. "Notre principale préoccupation, c'est la qualité des actifs", autrement dit à quel point les prêts octroyés par les banques sont certains d'être remboursés, explique-t-on à l'ABE. Pour le moment, la proportion de créances douteuses, c'est-à-dire les prêts sur lesquels les remboursements ont déjà pris un gros retard, est stable. Seulement, "la qualité des actifs devrait se dégrader de manière conséquente lors des prochains trimestres", prévient l'ABE, qui remarque que les banques ont déjà mis beaucoup d'argent de côté pour absorber d'éventuelles difficultés de remboursements. Les banques devraient "prendre contact le plus tôt possible avec les emprunteurs en difficulté, pour trouver des solutions comme des délais ou des mesures semblables", recommande l'autorité. L'ABE met par ailleurs l'accent, comme depuis des années, sur le manque de rentabilité des banques européennes et estime que la crise les met plus que jamais sous pression pour réduire leurs coûts de fonctionnement. Parmi les banques qui n'ont plus de marge de manœuvre sur ce plan, il ne faut pas exclure des fusions avec d'autres établissements, avance l'autorité, alors que la consolidation du secteur bancaire européen est évoquée depuis des années par ses acteurs sans se traduire encore dans la réalité.

USA

Les consommateurs reprennent confiance en décembre

La confiance des consommateurs est repartie à la hausse de façon inattendue en décembre aux Etats-Unis, portée par l'espoir d'une amélioration de la situation dans les mois à venir malgré les cas de Covid-19 toujours en hausse et les difficultés de l'emploi.

L'indice a grimpé à 81,4 points, contre 76,9 points en novembre, selon l'estimation préliminaire de l'enquête de l'Université de Michigan publiée vendredi.

Ils s'agit du deuxième mois le plus haut depuis que la pandémie s'est massivement étendue aux Etats-Unis en mars et cette amélioration déjoue les pronostics des analystes qui tablaient sur une baisse à 75 points.

Entre octobre et novembre, l'indice avait reculé pour la première fois depuis juillet.

"La confiance des consommateurs a affiché une hausse surprenante début décembre en raison d'un changement des perspectives économiques", chez les sympathisants républicains comme chez les démocrates, après l'élection de Joe Biden, a indiqué Richard Curtin, économiste en chef chargé de cette enquête, dans un communiqué de presse. Il attribue "la majeure partie" de cette amélioration à "des perspectives à long terme plus favorables pour l'économie, tandis que les perspectives pour l'année à venir tant pour l'économie que pour les finances personnelles restent inchangées". Dans le détail, l'indice mesurant les conditions économiques actuelles grimpe de 87 points en novembre à 91,8 points en décembre, et celui mesurant les perspectives progresse de 70,5 à 74,7 points. Cette amélioration de la confiance "pourrait refléter (...) la distribution imminente d'un vaccin qui permettrait une réouverture plus complète de l'économie", analyse Rubela Farooqi, économiste pour HFE Snapshot, alertant toutefois sur "les nombreux défis" qui attendent le pays d'ici là.

APS

CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE AFRICAINE 2020

Appel à une approche continentale unie contre le COVID-19

Les principaux chercheurs, économistes et experts multisectoriels d'Afrique qui participent à la Conférence économique africaine 2020, le principal rassemblement économique du continent, ont appelé à une approche continentale unie contre la pandémie de COVID-19.

Les participants à cette conférence virtuelle de trois jours, qui s'est achevée jeudi dernier en fin de journée, ont appelé les acteurs des secteurs privé et public du continent à redéfinir la doctrine sur le développement de l'Afrique dans le contexte de la pandémie de COVID-19 en cours.

"En dépit des difficultés qu'il a entraînées, le COVID-19 a donné à l'Afrique l'occasion de repenser les paradigmes du développement, de réimaginer l'avenir, de repositionner le secteur privé et de réévaluer la façon dont nous utilisons la technologie", a déclaré Raymond Gilpin, économiste en chef et responsable de

l'équipe stratégie, analyse et recherche du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Hanan Morsy, directrice de la politique macroéconomique, des prévisions et de la recherche à la Banque africaine de développement (BAD), a fait écho aux remarques de M. Gilpin, en soulignant que les délibérations de la Conférence économique continentale de haut niveau sont utiles pour répondre aux besoins.

"Les discussions au cours des différentes sessions plénières, des événements parallèles et des sessions simultanées ont rétabli notre confiance dans une Afrique capable de renaitre des cendres du COVID-19, de devenir plus résistante et plus inclusive.

Un effort concerté est nécessaire. Faisons bon usage de nos grandes idées et de nos bonnes résolutions et transformons les en actions concrètes", a déclaré Mme Morsy. Elle a également souligné que la BAD soutient les efforts de

ses pays membres régionaux pour contenir le coronavirus et faire face à ses retombées économiques. "A la Banque africaine de développement, nous reconnaissons l'ampleur et la complexité de cette tâche. Les pays africains gagneraient beaucoup à ne pas travailler en vase clos pour relever les défis posés par la pandémie de COVID-19.

Un effort concerté de tous est nécessaire", a dit Mme Morsy.

Les dirigeants africains, les chercheurs et le secteur privé présents à cette rencontre de trois jours ont également discuté de solutions innovantes pour que le continent rebondisse plus fort face à la pandémie de COVID-19.

L'édition 2020 de la Conférence économique africaine a été organisée conjointement par la Banque africaine de développement, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

BREXIT

Les chances d'un accord commercial au plus bas, selon Londres et Bruxelles

Les négociations continuent mais les chances d'un accord commercial post-Brexit s'amenuisent, Londres et Bruxelles affichant vendredi leur pessimisme sur la possibilité de parvenir à surmonter leurs divergences.

Les échanges de part et d'autre de la Manche risquent de se faire selon les seules règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), synonymes de droits de douane et de quotas.

En déplacement dans le nord de l'Angleterre, Boris Johnson a jugé "très très probable" l'éché des négociations, qui se poursuivent néanmoins.

Malgré les sombres prévisions des économistes, le chef du gouvernement conservateur affirme que cette solution serait "formidable pour le

Royaume-Uni et nous pourrions faire exactement ce que nous voulons à partir du 1er janvier". "Nous continuons d'espérer", a-t-il poursuivi, attendant de voir une éventuelle "grande proposition" ou "un grand changement" de la part de l'Union européenne. Même pessimisme chez Ursula von der Leyen, qui a déclaré aux dirigeants des 27 réunis en sommet à Bruxelles que les espoirs d'un accord étaient "faibles", selon plusieurs participants, cités par l'agence AFP.

Berlin, qui assure la présidence tournante de l'UE, et Dublin, en première ligne sur le front du Brexit, ont tempéré en jugeant qu'un accord reste "possible". Constatant que "l'état d'esprit prévalant" est celui d'un échec des négociations, le Premier ministre

irlandais Micheal Martin a rappelé que des propos "similaires" avaient été tenus il y a un an au sujet de l'accord de divorce, finalement conclu sur le fil. A l'issue d'un dîner mercredi à Bruxelles pour tenter de débloquer l'impasse qui perdure depuis des mois, Mme von der Leyen et M. Johnson ont constaté l'ampleur des divergences qui subsistent et se sont donné jusqu'à dimanche pour trancher sur "l'avenir" des pourparlers.

Ceux-ci bloquent sur trois sujets: la pêche, le règlement des différends dans le futur accord et les garanties exigées de Londres par l'Union européenne en matière de concurrence. Sur ce dernier point, le plus épineux, les Européens souhaitent s'assurer de la convergence avec le

Royaume-Uni de leurs normes sociales, environnementales, fiscales ou sur les aides publiques, pour éviter toute concurrence sauvage.

Londres affirme de son côté que les propositions de l'UE ne respectent pas sa souveraineté.

L'UE a toutefois déjà prévu des mesures d'urgence en cas de "no deal". Elles visent à maintenir une connectivité dans le transport routier et aérien pendant six mois, à condition que Londres fasse de même, et à garantir l'accès réciproque aux eaux des deux parties pour les bateaux de pêche en 2021.

Selon le Times et le Guardian, quatre navires de 80 mètres de la Royal Navy seront prêts pour protéger les eaux britanniques dès le 1er janvier en cas de "no deal".

SOUK-AHRAS Remise de 300 attestations d'attribution d'aides à l'habitat rural

Trois cent (300) attestations d'attribution d'aides financières à la construction rurale et autres dans le cadre de lotissements sociaux ont été distribuées jeudi, à Souk Ahras, par les autorités locales au cours d'une cérémonie symbolique.

Ce quota de logement est réparti à travers 15 communes de cette wilaya frontalière, a précisé le wali, Lounès Bouzegza au cours de cette cérémonie organisée à la salle des conférences Miloud Tahri dans le cadre des festivités de commémoration des manifestations du 11 décembre 1960 en présence des autorités civiles et militaire en plus de moudjahidine et fils de chouhada.

Il s'agit de 153 aides à la construction rurale et 147 aides réservées dans le cadre des lotissements sociaux, a déclaré le chef de l'exécutif local, ajoutant que ce quota d'aides contient 56 aides à la construction rurale dans plusieurs zones d'ombre de la wilaya.

La wilaya de Souk-Ahras a bénéficié début 2020 d'un quota de 350 aides à l'habitat rural, ce qui va permettre, a-t-il dit, de répondre aux demandes des citoyens en la matière et leur fixation dans leurs régions d'origine.

Au cours de cette cérémonie, il a été procédé à la distribution de 30 logements promotionnels aidés (LPA) au plan d'occupation de sol (POS9) au chef lieu de wilaya, en attendant la distribution "prochaine" de 400 unités de même type dès l'achèvement des travaux d'aménagement extérieur.

De sa part, le directeur local du logement Djilali Djebba a indiqué que la wilaya de Souk-Ahras a bénéficié depuis l'intégration de cette formule (LPA) à ce jour d'un total de 31.426 unités.

Parallèlement, et à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la montagne (11 décembre de chaque année) placée cette année sous le slogan "la diversification biologique des montagnes", les autorités locales ont lancé une campagne de reboisement pour la plantation de 3.000 arbustes de diverses espèces au POS10 dans la ville de Souk-Ahras.

Selon le chef de service patrimoine à la conservation des forêts, Amina Karim, il a été procédé à la concrétisation d'un programme diversifié du Fonds de développement rural visant la plantation d'arbustes sur 210 hectares répartis à travers 6 communes de la wilaya en plus de 50.000 arbustes de figue de barbarie sur 10ha, alors que la direction des services agricoles (DSA) s'occupe de la plantation de 75.000 arbustes fruitiers.

EAU - ASSAINISSEMENT L'ONA mène plus de 45700 opérations de curage des réseaux d'assainissement

L'Office national de l'assainissement (ONA) a mené durant la période allant du 1er septembre au 31 octobre de l'année en cours, plus de 45.700 opérations de curage des réseaux d'assainissement et des ouvrages annexes à travers le territoire national pour la préparation de la saison hivernale et pour faire face à tous les risques d'inondation, a indiqué jeudi un communiqué de l'Office. Ces opérations, effectuées dans le cadre de la campagne de curage préventif initiée par l'ONA à la fin de chaque été, ont permis de curer plus de 80000 regards, 98000 avaloirs et 934 km de réseau d'assainissement, a précisé la même source.

Plus de 1250 équipes ont procédé à des opérations de nettoyage et de curage des regards, des collecteurs, des réseaux d'assainissement et à l'extraction des déchets solides.

Ces équipes ont recensé lors de ces opérations tous les points noirs des réseaux qui constituent des zones sensibles et favorables aux risques d'inondations, afin de les surveiller en cas d'intempéries, a ajouté le communiqué.

A cet effet, l'ONA a déployé un dispositif spécial d'intervention, pour faire face aux fortes précipitations qui se sont abattues, notamment ces derniers jours, en mettant à la disposition des équipes concernées les moyens matériels nécessaires pour effectuer des interventions dans plusieurs wilayas.

L'ONA appelle ainsi les citoyens à la prudence et à la préservation des réseaux d'assainissement et des systèmes d'évacuations afin de contribuer à la lutte contre les risques d'inondations et pour éviter des interventions plus lourdes.

PATRIMOINE - COUSCOUS Organisation de la 3^e édition du Festival international du Couscous du 21 au 24 décembre

La troisième édition du Festival international du Couscous se tiendra du 21 au 24 décembre, avec la participation de chefs cuisiniers algériens et étrangers, a indiqué l'entreprise de production "CHAHRA Prod", organisatrice de l'événement.

Cette manifestation consacrée à la préparation culinaire ancestrale du couscous, un des plats les plus populaires et connus d'Algérie et du Maghreb, sera diffusée sur différentes chaînes de télévision algérienne et sur les sites des réseaux sociaux, et ce dans le cadre de la prévention contre la pandémie du nouveau Coronavirus, a déclaré à l'APS la commissaire du festival, Aiouaz Chahrazad.

Les organisateurs ont programmé un concours international du meilleur plat de couscous, avec la participation de huit concurrents issus de la Tunisie, du Maroc, de la Palestine, du Liban, de la Syrie, de l'Irak, de la



Jordanie et du Mexique, en plus de l'Algérie. Ils ont également programmé un autre concours pour le meilleur plat de couscous pour les amateurs venus de nombreuses wilayas et un autre dédié aux talents du domaine de la gastronomie et à d'anciens participants de festivals internationaux. Organisé sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, avec la contribution de la Télévision algérienne, ce

festival, dont la première édition a été organisée en 2018 et la deuxième en 2019, vise à faire connaître le couscous algérien et ses variétés ainsi que sa richesse d'une région à l'autre, a poursuivi la commissaire qui a déploré, en même temps, le refus du secteur privé de participer au financement d'événements en relation avec le patrimoine algérien.

Le dossier de classement du couscous comme patrimoine culturel immatériel sera examiné lors de la 15^e session du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, prévue en ligne du 14 au 19 décembre.

CRIMINALITÉ Ghardaïa: arrestation de deux dangereux criminels

Deux (2) criminels dangereux impliqués dans le vol qualifié, avec coups et blessures à l'aide d'armes blanches "prohibées" ont été arrêtés par les services de la police judiciaire (PJ) relevant de la sûreté de la wilaya de Ghardaïa, indique samedi un communiqué de la cellule de communication de cette institution sécuritaire.

Les deux mis en cause ont été interpellés par les agents de la police judiciaire à l'issue d'une opération de grande ampleur et des investigations menées sur le terrain après plusieurs plaintes déposées par des victimes de cette bande, a-t-on précisé.

L'arrestation de ces membres de cette bande est intervenue après une

étude analytique d'un nombre de plaintes déposées auprès des services de la police par les victimes de plusieurs vols sous la menace à l'arme blanche ainsi que de coup et blessures par des individus dissimulant leurs visages par des masques et portant des gants, selon la même source policière.

L'enquête approfondie diligentée dans ce sens et l'opération de haute surveillance menée au niveau des endroits précis ont permis d'établir l'identité du principal mis en cause et d'arrêter les prévenus au terme d'une embuscade minutieusement montée.

Lors de la perquisition menée au

sein des maisons des deux suspects, menée sous l'autorité du procureur de la république près le tribunal de Ghardaïa, les forces de l'ordre ont découvert et saisi des armes blanches prohibées (sabres et couteaux) et des outils utilisés pour les vols et agressions.

Les mis en cause (29 et 33 ans) ont été placés en garde à vue sous la supervision du parquet général du tribunal de Ghardaïa pour les besoins de l'enquête, avant d'être déférés devant la justice pour constitution d'une bande criminelle, vol nocturne à main armée, détention d'armes blanches prohibées, coups et blessures, conclut la même source.

COVID-19 À AÏN DEFLA Plus de 2.900 infractions aux règles préventives recensés en une semaine

Les services de sécurité de Aïn Deffa ont recensé du 5 au 10 décembre en cours 2926 infractions aux règles préventives liées à la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), a-t-on appris vendredi auprès de la cellule de communication de la

Sûreté de wilaya. Les infractions ont trait au regroupement des personnes et au non-respect de la distanciation physique (870), à la non désinfection des locaux commerciaux (60), à l'absence de bandes de marquage au sol au niveau des

locaux commerciaux (6) et au non port du masque de protection buccale (1990), a-t-on précisé. Parallèlement à ces actions, les services de police poursuivent leurs campagnes de sensibilisation sur les risques encourus du fait de la pandémie

du nouveau coronavirus, réitérant leur appel aux citoyens à faire preuve d'esprit collectif en observant scrupuleusement les mesures préventives à même de permettre d'endiguer cette pandémie, a-t-on souligné.

ZONES D'OMBRE À MOSTAGANEM Inauguration de plusieurs projets pour l'acheminement de l'eau potable

Plusieurs projets pour l'acheminement de l'eau potable vers les zones d'ombre et améliorer le service public, ont été inaugurés jeudi à Mostaganem par le secrétaire général du ministère des Ressources en eau, Kamel Mihoubi, en visite d'inspection de plusieurs projets relevant de son secteur dans cette wilaya. M. Mihoubi a procédé à la mise en service de la station de pompage au Douar El Biodh dans la commune Souaflija qui assure l'approvisionnement de 14 villages des communes de Safsaf et Souaflija (zones d'ombre) en eau potable, à partir de la station de dessalement de Sonaghter sise dans la commune de Mostaganem.

Ce projet dont le coût global est estimé à 234 millions DA contribuera à améliorer les capacités de stockage de l'eau potable dans cette région et d'accroître le taux d'approvisionnement quotidien des populations qui avoisinent 11.000 habitants, selon les explica-

tions fournies par les responsables du secteur. A l'effet d'assurer les trois couloirs pour approvisionner la partie ouest de la wilaya de Mostaganem, à savoir le couloir Mostaganem Bouguirat-Aïn Nouïssy en eau potable au profit de 21 communes, le même responsable a inauguré deux nouveaux réservoirs de stockage d'un volume global de 20.000 mètres cubes qui ont été réalisés à El Hachem, une localité qui relève de la commune de Sayada pour un coût de près de 374 millions DA. Cette visite a été marquée également par le coup d'envoi du projet d'acheminement des eaux dessalées aux communes de l'Est de la wilaya de Mostaganem qui ont été confrontées à un sérieux problème d'alimentation de cette source vitale après une baisse sensible des eaux du barrage de Oued Kramis.

Le secrétaire général du ministère des Ressources en eau a insisté sur la réception de ce projet avant le mois de

Ramadhan prochain et ce, pour assurer la satisfaction des besoins des populations de cette région et des communes voisines de la wilaya de Relizane, pour une population équivalente de 290.000 habitants, soit une dotation supplémentaire en eau potable de 18.000 mètres cubes par jour, pour une enveloppe financière de l'ordre de 60 millions DA.

La wilaya de Mostaganem a perdu récemment plus de 100.000 mètres cubes d'eau par jour à cause de la baisse du volume des trois ouvrages hydrauliques, à savoir les barrages de Chéfil, de Kerrada et de Kramis, après le déficit pluviométrique, qui est passé de 305.000 mètres cubes à 204.000 par jour, obligeant les autorités locales à abandonner le système de distribution sans interruption et mettre en place un nouveau programme en attendant l'amélioration de la situation dans les mois prochains, a-t-on fait savoir.

ETATS-UNIS

L'université américaine Johns Hopkins confrontée au passé esclavagiste de son fondateur

Un nouveau mythe américain tombe: Johns Hopkins, célébré comme un philanthrope partisan de l'abolition de l'esclavage dont la richesse a permis de fonder l'université prestigieuse qui porte son nom, possédait lui-même des esclaves.

Cette révélation difficile pour l'institution de Baltimore, qui affiche des valeurs de tolérance, intervient alors que les Etats-Unis se penchent depuis le printemps sur leur passé de racisme et de ségrégation, au milieu d'une vague de protestation historique contre les discriminations.

Les appels à démonter les statues de figures du Sud esclavagiste se sont multipliés et la controverse n'épargne pas les "pères fondateurs" de l'Amérique, George Washington et Thomas Jefferson, eux aussi propriétaires d'esclaves.

"Depuis près de 100 ans, nous racontons une histoire sur nos origines qui n'est pas exacte", a expliqué vendredi Ron Daniels, le président de l'université, lors d'une discussion sur Zoom.

"Nous sommes atterrés par la révélation de cette partie de la vie de M. Hopkins". Issu d'une riche famille du Maryland, l'homme d'affaires a fait fortune dans le



commerce et la banque.

Elevé dans la foi Quaker, un courant protestant opposé à l'esclavage, il a soutenu Abraham Lincoln pendant la guerre de Sécession. Décédé en 1873, il a légué une partie de sa fortune pour la création d'un orphelinat pour enfants noirs, d'une univer-

sité et d'un hôpital où tous les malades seraient acceptés sans distinction de sexe ou d'origine.

Mais selon des registres du recensement découverts cet été et datant de 1840 et 1850, Johns Hopkins possédait des esclaves.

Un en 1840 puis quatre, dix ans plus tard. C'est un choc pour la

prestigieuse université privée fondée en 1876 et qui a fait de la diversité son cheval de bataille à Baltimore, à la population majoritairement noire et minée par la pauvreté et la délinquance.

Il ne subsiste que peu de documents sur Johns Hopkins et sa famille. Son historiographie repose surtout sur d'élogieux articles de presse publiés à sa mort et sur les mémoires de sa petite-nièce, Helen Hopkins Thom, qui datent de 1929.

Le travail de vérité ne fait que commencer, a assuré Martha Jones, responsable de la commission mise en place par l'université qui veut tenter de retrouver les descendants de ces esclaves inconnus. "Nous commençons à peine à démanteler ce qui s'avère être des mythes fondateurs sur les origines, non seulement de M. Hopkins, mais de la trajectoire de sa vie et du cadeau qu'il a fait pour créer cette institution", a-t-elle déclaré.

ASTRONOMIE

Une éclipse totale du soleil va traverser le sud du Chili et de l'Argentine

Les Chiliens tourneront les yeux vers le ciel lundi pour admirer une nouvelle éclipse totale de soleil, mais contrairement à celle observée l'an dernier le nombre de chapeaux plongés dans la pénombre sera fortement réduit en raison des restrictions sanitaires.

En juillet 2019, le phénomène spectaculaire avait assombri le ciel pur du nord du Chili, où se trouvent plusieurs observatoires astronomiques, et rassemblé 300.000 personnes au milieu du désert de l'Atacama.

Lundi, ce sera la région d'Araucanía, à quelque 800 km au sud de Santiago, qui sera traversée par la trajectoire de l'ombre lunaire. Ce sera un événement très particulier pour les communautés indigènes mapuches qui y vivent mais les restrictions sanitaires pour contenir la propagation du coronavirus limiteront sa vue au plus grand nombre. Depuis jeudi, les déplacements en dehors de la région métropolitaine de Santiago, où vivent 7,1 millions des 15 millions d'habitants du pays, ont été interdits après une augmentation du nombre de cas positifs. Cette mesure a découragé bon nombre de candidats pour observer ce nouvel alignement entre la Terre, la Lune et le Soleil attendu à 13H00 locales (16H00 GMT).

Pour assister à cette éclipse totale il faudra se trouver sur la trajectoire de l'ombre lunaire, sur cette bande étroite de 90 km où le noir sera total pendant deux minutes et neuf secondes. Avec l'imposant volcan Villarrica - l'un des plus actifs du Chili - et la riche végétation du sud luxuriant du pays en toile de fond, le phénomène traversera ensuite la Cordillère des Andes pour être observé en Argentine, notamment au niveau de la touristique ville de Bariloche (sud), avant de disparaître dans les eaux de l'Atlantique sud.

"Une nuit de deux minutes durant lesquelles la nature change", se délecte à l'avance le populaire astronome chilien José Maza, décrivant ce moment magique où les couleurs du ciel se transforment, prenant une étrange teinte violette, et font apparaître en plein jour étoiles mais aussi planètes telles Jupiter, Saturne ou Vénus.

"Au moment de l'éclipse, la température baisse d'environ 5 degrés et le vent se lève, donc si les gens ne sont pas à l'abri, ils auront légèrement froid", explique-t-il.

Chaque année, il y a deux éclipses totales du Soleil, mais selon la période de l'année et le moment de la journée elles sont plus ou moins visibles pour la population.

Si celle de l'année juillet 2019 était survenue au coucher du soleil, lundi le soleil s'éclipsera vers midi.

CLIMAT

Ottawa veut faire grimper la taxe carbone pour dépasser ses objectifs climatiques

Le Premier ministre canadien Justin Trudeau a présenté vendredi un "plan climatique renforcé" comprenant notamment une forte hausse de la taxe carbone, visant à dépasser ses objectifs de réduction d'émission de gaz à effet de serre d'ici 2030.

Depuis 2019, le Canada impose une taxe carbone fédérale pour financer la transition écologique. Initialement de 20 dollars (13 euros) par tonne de dioxyde de carbone (le principal GES) émis par les carburants et produits pétroliers, cette taxe doit passer à 50 dollars en 2022. A partir de 2023, le "prix de la pollution" va désormais augmenter de 15 dollars par tonne chaque année, a annoncé le gouvernement vendredi.

D'ici 2030, le prix devrait atteindre 170 dollars par tonne, contre 30 dollars actuellement, ce qui devrait conduire selon Ottawa à une aug-

mentation du prix de l'essence d'environ 28 cents le litre. "Il n'y a pas de vaccin contre une planète polluée, donc c'est à nous d'agir parce que la pollution a un coût réel", a affirmé Justin Trudeau lors d'un point presse. L'augmentation de la taxe carbone devrait provoquer la colère de provinces comme l'Alberta (ouest), où l'industrie pétrolière est déjà durement touchée par la baisse des cours suite à la pandémie.

Le nouveau plan sur le climat comprend 64 nouvelles mesures et un investissement de 15 milliards de dollars canadiens (9,7 mds euros) pour "accélérer" les efforts, notamment concernant les véhicules électriques.

"Notre gouvernement a promis de dépasser les cibles annoncées à Paris il y a cinq ans et avec ce plan, c'est ce que nous allons faire", a

assuré M. Trudeau. "Et nous allons, en même temps, établir de nouvelles cibles encore plus ambitieuses pour les années à venir", a-t-il ajouté. Le Canada s'est engagé, en ratifiant l'accord de Paris sur le climat, à réduire de 30% ses émissions de GES d'ici 2030, par rapport à leur niveau de 2005.

Les nouveaux objectifs sont d'atteindre une réduction des émissions de GES entre "32% à 40%" en 2030, par rapport au niveau de 2005, a précisé M. Trudeau.

Le plus récent bilan présenté par le gouvernement canadien montrait que les émissions du Canada avaient augmenté de 2% entre 2017 et 2018.

Fin novembre, Ottawa a aussi présenté un projet de loi visant à intégrer ses engagements pour atteindre la "carbonneutralité" dans la loi.

CANADA - ETATS-UNIS

La frontière entre le Canada et les Etats-Unis restera fermée jusqu'au 21 janvier

La frontière entre les Etats-Unis et le Canada restera fermée aux déplacements non essentiels au moins un mois de plus, jusqu'au 21 janvier, pour freiner la pandémie de Covid-19, a annoncé vendredi le gouvernement canadien.

La fermeture des frontières des Etats-Unis avec ses deux partenaires du libre-échange nord-américain, Canada et Mexique, a été décidée en mars et prolongée chaque mois depuis. Le nouveau prolongement entre les deux voisins du Nord "va contribuer à protéger

les gens des deux côtés de la frontière", a justifié le Premier ministre canadien Justin Trudeau lors d'un point presse.

Seuls sont autorisés le commerce des biens et marchandises et les voyages considérés comme essentiels.

"Nos décisions continueront d'être fondées sur les meilleurs conseils de santé publique disponibles pour assurer la sécurité des Canadiens", a ajouté le ministre de la Sécurité publique Bill Blair sur Twitter.

Cette nouvelle prolongation d'un mois survient alors que les

deux pays sont aux prises avec une forte poussée de la pandémie, qui a fait plus de 13.000 morts au Canada et environ 292.000 décès aux Etats-Unis, pays le plus touché au monde par la pandémie en valeur absolue. Plus de 400.000 personnes franchissent chaque jour en temps normal la frontière entre le Canada et les Etats-Unis.

Mais ce flux de visiteurs transfrontaliers a chuté de plus de 95% depuis mars par rapport à l'an dernier, selon les statistiques canadiennes. Les échanges de biens et de mar-

chandises de part et d'autre de la frontière, longue de près de 8.900 kilomètres, totalisent quotidiennement 2,4 milliards de dollars canadiens (1,5 milliard d'euros).

Hors Etats-Unis, les frontières internationales du Canada demeurent par ailleurs fermées aux étrangers au moins jusqu'au 21 janvier, à l'exception de ceux dont la présence sur son territoire est jugée essentielle.

Les voyageurs arrivant au Canada, qu'ils soient Canadiens ou non, sont soumis à une quarantaine obligatoire de 14 jours.

BIODIVERSITÉ

Les montagnes menacées par les changements climatiques (ONU)

Les montagnes sont menacées par les changements climatiques et la surexploitation, déplore l'ONU, à la veille de la célébration de la Journée Internationale de la Montagne, sous le thème "La biodiversité de montagne".

Les montagnes constituent l'habitat de 15% de la population mondiale, et hébergent environ la moitié des foyers de biodiversité du monde, selon l'ONU. Elles fournissent aussi de l'eau douce à la moitié de l'humanité et leur conservation, "est donc un facteur clé du développement durable", et fait partie de l'objectif 15 des objectifs de développement durable (ODD). Plus de la moitié de l'humanité dépend de l'eau douce des montagnes pour la vie quotidienne.

Cependant, les changements climatiques, les pratiques

agricoles non durables, l'exploitation minière, l'exploitation forestière et le braconnage sont autant de facteurs qui nuisent à la biodiversité des montagnes.

"Alors que le climat mondial continue de se réchauffer, les habitants des montagnes - qui sont parmi les plus pauvres du monde - doivent lutter encore plus pour survivre", ajoute l'ONU, soulignant que la hausse des températures, signifie également que les glaciers de montagne fondent à un rythme sans précédent, affectant l'approvisionnement en eau douce en aval de millions de personnes.

"Ce problème nous concerne tous. Nous devons réduire notre empreinte carbone et prendre soin de ces trésors naturels", ajoute encore l'ONU, sur son site officiel, à l'occasion de

cette Journée, célébrée le 11 décembre de chaque année. "La biodiversité de montagne", est le thème qui a été choisi cette année, pour la célébrer cette Journée internationale qui veut être l'occasion de célébrer la riche biodiversité qui existe en montagne, tout en répondant aux menaces auxquelles elle fait face. Les montagnes, avec leur topographie unique, leurs zones climatiques comprimées et leur isolement, offrent les conditions nécessaires au développement d'un large éventail de formes de vie.

Selon l'ONU, les montagnes abritent environ la moitié des foyers de la biodiversité du monde et plus de 30% de toutes les zones clés pour la biodiversité.

PATHOLOGIES

Le diagnostic précoce pour un traitement efficace des arthrites souligné à El-Oued

Les participants à une rencontre médicale sur la traumatologie-orthopédie, tenue jeudi à El-Oued, ont mis en avant l'importance de l'identification et le dépistage précoce des arthrites, la polyarthrite rhumatoïde notamment, pour éviter des complications de la pathologie.

Le traumatologue, Abdelkader Melouka, a insisté, à ce titre, sur le diagnostic précoce des inflammations articulaires, en vue d'assurer un traitement efficace de la polyarthrite rhumatoïde, et permettre la performance du praticien spécialiste.

Approché par l'APS en marge des travaux de cette journée médicale, l'intervenant a indiqué que la réalisation de ces résultats ne peuvent être atteints par les spécialistes qu'à travers la coordination avec les autres spécialistes et chirurgiens, dont la traumatologie-orthopédie, la médecine sportive, l'imagerie médicale et l'échographie.

Le Dr. Melouka a mis en exergue, dans ce cadre, l'importance pour les spécialistes de tirer profit des connaissances et expériences médicales pour améliorer la performance médicale et permettre le diagnostic précoce des maladies d'inflammations articulaires. Il a préconisé aussi, par souci d'éviter les complications chez les cas malades de polyarthrite rhumatoïde, l'utilisation rationnelle et selon prescription des anti-inflammatoires d'arthrite, notamment certains antibiotiques entraînant des effets secondaires sur des organes du corps humain, dont les reins.

Cette rencontre médicale, qui a regroupé des praticiens spécialistes, traumatologues et généralistes, a donné lieu également à des interventions chirurgicales en traumatologie et orthopédie.

ORAN

Une chute importante du nombre des cas covid-19

Le nombre des cas de contamination au covid-19 connaît une chute importante, estimée à plus de 50%, au niveau de la wilaya d'Oran, a indiqué jeudi, à l'APS, le chargé de communication à la direction de la santé et de la population (DSP).

Alors qu'une recrudescence de la pandémie a marqué les 6 dernières semaines (depuis la mi octobre) avec une centaine de cas par jour, le nombre a commencé à baisser depuis quelques jours pour se stabiliser autour de 50 cas/jour, a précisé Dr Youcef Boukhari. Cette baisse serait le résultat des mesures restrictives appliquées depuis près d'un mois, notamment celles qui concernent le transport en commun et les commerces, a estimé le même responsable. Même constat relevé par le directeur de l'EHU d'Oran, Dr Mohamed Mansouri qui gère également l'hôpital de hai "Nedjma" (240 lits), où le nombre de cas est passé de 120 à une trentaine par jour. "La courbe s'est mis à baisser au début décembre et nous sommes actuellement à une moyenne de 30 cas par jour", s'est réjoui Dr Mansouri, notant toutefois que cette trentaine de cas par jour sont tous des critiques, mis sous oxygène.

Une baisse "réconfortante" pour les équipes médicales éprouvées dans les semaines dernières, souligne le même responsable.

CORONAVIRUS

517 nouveaux cas, 438 guérisons et 9 décès

Cinq cent dix-sept (517) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 438 guérisons et 9 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, samedi à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.



COVID-19

L'Algérie acquerra le vaccin présentant des garanties certaines

Le Premier ministre Abdelaziz Djerad a assuré samedi que l'Algérie "acquerra le vaccin anti-Coronavirus présentant des garanties certaines, d'où l'impératif d'éviter toute précipitation ou décision aléatoire".

"Nous prendrons la décision nécessaire et appropriée pour choisir le vaccin qui présente des garanties certaines", a affirmé M. Djerad, en marge de la commémoration du 60^e anniversaire des Manifestations du 11 décembre 1960, en réponse à une question sur l'acquisition du vaccin anti-Coronavirus. Soulignant, dans ce sens, l'impératif d'éviter toute précipitation ou décision aléatoire, le

Premier ministre a ajouté: "lorsque nous prendrons la décision, nous devons des garanties certaines à 100% par respect à notre peuple et nos citoyens, et sur la base du travail scientifique que nous avons entrepris depuis le début de la pandémie".

Il a précisé, en outre, que cette décision sera prise en collaboration avec la Commission scientifique, à laquelle il a renouvelé sa confiance. "Nous devons avoir confiance en nos scientifiques et médecins et en le travail que nous avons accompli depuis le début de la crise sanitaire, un travail méthodique obéissant à une approche ration-

nelle et scientifique", a-t-il encore soutenu. Par ailleurs, M. Djerad a salué les mesures "proactives" prises, à ce jour, par l'Algérie et qui "lui ont permis d'avoir le contrôle sur les différentes étapes de cette crise sanitaire, comparativement à d'autres pays, qui ne les ont adoptées que par la suite", a-t-il rappelé. Ces mesures, a ajouté le Premier ministre, "ont prouvé leur efficacité, en dépit de tout ce qui a été dit ou se dit à ce propos".

Il a mis l'accent, dans ce contexte, sur la nécessité de "rester confiants et de combattre les rumeurs et les mensonges" afin de sortir de cette crise multidimensionnelle.

Une stratégie nationale en préparation de l'opération de vaccination contre le virus

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Professeur Abderrahmane Benbouzid a fait état, vendredi soir, de "l'élaboration d'une stratégie nationale en préparation de l'opération de vaccination contre le Coronavirus virus, dès l'acquisition du vaccin". Invité de l'émission hebdomadaire de la chaîne de télévision (TV3 Algérie), le Premier responsable du Secteur a indiqué qu' "un plan a été élaboré dans le cadre de la Stratégie nationale en préparation de l'opération de vaccination contre le Coronavirus, qui aura lieu dès l'acquisition de ce vaccin". A cet effet, a fait savoir le ministre, deux commissions ont été mises sur pied, la première présidée par le ministre de l'Intérieur, se chargera de l'aspect logistique et la deuxième, présidée par le ministre de la Santé, se char-

gera, quant à elle, du suivi de l'opération de vaccination à travers les établissements de la santé. Ce vaccin "n'est pas obligatoire, mais il sera accessible à tout Algérien qui souhaite se faire vacciner", a indiqué M. Benbouzid évoquant que la vaccination concernera, en priorité, les personnes atteintes de maladies chroniques et les personnes âgées. L'Algérie, a-t-il assuré, "suit dans le cadre du groupe Covax qui compte 172 pays, dont des pays développés et autres à revenus faible et moyen, tous les développements des recherches cliniques, dont certaines sont au stade 3". Dans ce cadre, le Pr. Benbouzid a affirmé que "l'Algérie s'emploie, depuis le mois d'août écoulé, à acquérir le vaccin dans le cadre d'un mécanisme organisé, de concert avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation des

nations unies (ONU) et le groupe Covax". A ce propos, le ministre de la Santé a rappelé que le vaccin n'a pas encore obtenu la préqualification de l'OMS, d'autant plus que les laboratoires qui sont à un stade avancé des essais cliniques n'ont pas encore obtenu l'autorisation de sa mise sur le marché. Concernant la situation épidémiologique, ces derniers jours, le ministre a relevé "une tendance baissière", ce qui a mené, a-t-il ajouté, à une occupation de l'ordre de 40% des lits d'hospitalisation au niveau national à l'heure actuelle, soit 5212 lits sur un total de 20.000 lits ayant été mobilisés pour faire face à la situation.

Toutefois, le taux d'occupation des lits a atteint dans certaines wilayas, qui connaissent une densité démographique, un taux de 90%, a-t-il fait observer. S'agissant du traitement et

médicaments utilisés contre le virus, le ministre a précisé que la prescription se faisait selon le cas, ajoutant que des anticoagulants ont été intégrées en plus des antibiotiques et de l'Hydroxychloroquine ainsi que des corticoïdes.

Les staffs médicaux sont maintenant rodés tant en matière de suivi des malades que de prescription des médicaments selon les cas, a-t-il ajouté. Par ailleurs, le ministre a fait état d'études sur le suivi des patients guéris afin de prendre en charge les symptômes persistant, chez certains, après le rétablissement. A ce titre, le Comité scientifique organisera, la semaine prochaine, des rencontres qui déboucheront sur l'élaboration d'orientations aux différents établissements hospitaliers, en vue de prendre en charge ces symptômes, a ajouté le ministre.

Les prix des tests et analyses de dépistage du virus plafonnés

Les prix des scanners et des analyses médicales de dépistage du Coronavirus (Covid-19) ont été plafonnés, en vertu d'un accord conclu jeudi à Alger entre le ministère de la Santé, l'Association des radiologues privés et des représentants de 11 laboratoires médicaux de par le pays.

Conformément à cet accord, le prix du test par scanner s'établira aux environs de 7.000 DA, les analyses PCR à 8800 DA, les analyses antigéniques à 3600 DA et les analyses sérologiques à 2200 DA.

A cette occasion, le président de l'Association des radiologues privés, Boukhtouche Djamel a précisé que le plafonnement des prix de dépistage du virus par scanner s'inscrit dans l'esprit de solida-

rité nationale en cette circonstance sanitaire difficile que traverse le pays. "Compte tenu des répercussions socioéconomiques de cette pandémie et de la grande importance que revêt le diagnostic par scanner, et à la demande du ministère de la Santé, la majorité des radiologues privés a décidé de réduire le prix de ce dépistage à 7.000 DA", indiquant que cette initiative "entrera en vigueur à commencer de jeudi, et ce pour une durée de six mois, renouvelable selon la circonstance épidémiologique", a-t-il affirmé.

De son côté, le représentant des laboratoires d'analyses médicales, Dr. El Houari Khouri a indiqué que ces laboratoires "ont consenti davantage d'efforts afin de plafonner

les prix des tests de dépistage du virus et de les rendre accessibles à tous les citoyens", relevant la possibilité pour d'autres laboratoires de se joindre à cette initiative. Dans cette optique, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid a salué cette initiative qui, dit-il, s'ajoute "aux efforts de l'Etat visant à faire face à cette pandémie". Il a en outre émis l'espoir de voir d'autres centres et laboratoires se joindre à cette initiative, notamment à la lumière des conditions difficiles dans lesquelles vivent certaines catégories sociales qui leur sont difficiles de faire ces analyses et contrôles médicaux.

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

ÉTATS-UNIS

Nouveau record de contaminations, près de 235.000 cas (Johns Hopkins)

Les États-Unis ont enregistré vendredi un nouveau record de contaminations avec près de 235.000 cas de Covid-19 recensés en 24 heures, selon les chiffres de l'université Johns Hopkins, qui font référence.

Dans le même temps, le pays, confronté à un rebond spectaculaire de l'épidémie depuis plus d'un mois, a déploré près de 2.600 morts de la maladie, selon des chiffres de l'université, actualisés en continu.

Ces huit derniers jours, les États-Unis ont enregistré plus de 200.000 nouvelles contaminations quotidiennes, à l'exception du week-end (les remontées des autorités locales sont alors toujours plus basses). Et le nombre de morts quotidiens dépasse les 2.400 depuis le 1^{er} décembre, ici



aussi à l'exception du week-end dernier. Plus de 108.000 personnes sont actuellement hospitalisées pour cause de Covid-19 dans la première puissance économique mondiale, du jamais vu depuis le début de la pandémie, selon les données du Covid Tracking Project. Les Américains s'accrochent à l'espoir de la distribution imminente d'un vaccin, qui pourrait commencer dès lundi après l'autorisation en urgence du remède de Pfizer/BioNTech par les autorités sanitaires, attendue vendredi soir ou samedi.

BRÉSIL

Le seuil des 180.000 morts dépassé

Le Brésil a dépassé vendredi le seuil des 180.000 morts du Covid-19, selon le dernier bilan du ministère de la Santé, qui fait état de 646 décès lors des dernières 24 heures.

Deuxième pays le plus endeuillé après les États-Unis, le Brésil, qui subit de plein fouet la deuxième vague de contaminations, compte au total 180.411 décès et 6,83 millions de cas confirmés.

Après un plateau interminable à plus de 1.000 morts de juin à août, les courbes ont commencé à s'affaïsser, avec moins de 400 décès quotidiens en moyenne à la mi-novembre, avant de repartir à la hausse ces dernières semaines.

Dans sept des 27 capitales d'États brésiliens, l'occupation des lits de soins intensifs est supérieure à 90%. Jeudi, le

président d'extrême droite a ignoré cette deuxième vague en affirmant que le Brésil était "en toute fin de pandémie". Mais les spécialistes craignent que le rythme des contaminations s'accroisse encore plus avec les réunions familiales des fêtes de fin d'année, dans ce pays de 212 millions d'habitants qui s'appête à entrer dans l'été austral avec des plages déjà bondées le week-end.

ALLEMAGNE

28.438 nouveaux cas

L'Allemagne a signalé samedi 28.438 nouveaux cas de COVID-19 au cours des dernières 24 heures, portant le bilan national à 1.300.516, selon les chiffres de l'Institut Robert Koch (RKI). Le pays a enregistré un total de 21.466 morts dues au COVID-19, avec 496 décès supplémentaires signalés au cours des dernières 24 heures, selon les chiffres. L'incidence

du COVID-19 sur les sept derniers jours a atteint un record de 156 cas pour 100.000 habitants vendredi en Allemagne, a déclaré le RKI. Face à la hausse des infections en Allemagne, le gouvernement fédéral et les exécutifs régionaux ont décidé de prolonger les mesures de confinement partiel jusqu'au 20 décembre.

CORÉE DU SUD

Le nombre de nouveaux cas en hausse

Le nombre de cas de nouveau coronavirus est reparti à la hausse en Corée du Sud, notamment dans la région de Séoul, ont annoncé les autorités sanitaires qui appellent à limiter les rencontres. Alors que depuis des jours le nouveau nombre de cas quotidiens tournait entre 500 et 600, il est passé à 950 vendredi, dont 669 dans la région de Séoul, qui abrite la moitié des 52 millions de sud-coréens, a annoncé l'Agence coréenne de contrôle et prévention des maladies (KNCA). "C'est un dernier obstacle à franchir avant l'arrivée des vaccins et des traitements", a déclaré le président coréen Moon Jae-in dans un communiqué, relayé par des médias, qualifiant la situation de "très grave". Les auto-

rités ont annoncé la mise en place de 150 centres de tests supplémentaires, qui seront installés dans les lieux d'important passage comme les gares. La semaine dernière, le gouvernement avait annoncé des restrictions face au retour du virus. Ainsi les événements, notamment sportifs, ne peuvent accueillir plus de 50 personnes ou spectateurs, les cafés ne peuvent servir que des boissons à emporter, et les restaurants doivent fermer à 21h.

Mais en dépit de ces mesures, "les mouvements de population ne se sont pas réduits", a déploré une haute responsable de la KDCA, Lim Sook-young. Les infections faisant suite à des rencontres en face-à-face se poursuivent. S'il vous plaît,

renoncez à ces rencontres", a-t-elle demandé à la population. Selon les chiffres publiés samedi, le pays a enregistré plus de 36.800 cas de Covid-19. La Corée du sud avait connu au printemps une contagion particulièrement sévère, mais en était quasiment venue à bout avec son système de "tracer, tester, traiter", sans jamais avoir à imposer les confinements brutaux de l'Europe ou d'autres régions du monde.

La population y a largement suivi les consignes de distanciation et autres règles, notamment le port du masque.

La méthode coréenne face à la pandémie a été considérée comme un modèle, notamment par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

CANADA

Début de la vaccination contre le Covid-19 dès lundi au Québec

Les Québécois commenceront à être vaccinés lundi, cinq jours après le feu vert de Santé Canada au vaccin de l'alliance Pfizer-BioNTech contre le Covid-19, a annoncé vendredi le Premier ministre québécois François Legault.

Des pensionnaires ou employés de deux maisons de retraite, l'une située à Montréal et l'autre à Québec, seront vaccinés les premiers, a précisé le gouvernement québécois dans un communiqué.

Lors de la première vague de la pandémie, les maisons de retraite ont représenté plus de 80% du total des décès dans la province. "On voit la lumière au bout du tunnel, d'ailleurs lundi on va commencer à vacciner les premières personnes au Québec", a déclaré lors d'un point presse François Legault, soulignant une "étape

très importante". "Évidemment tout le monde ne va pas être vacciné dans les prochains jours, dans les prochaines semaines, donc il faut être patient, il faut être prudent", a-t-il ajouté. Le Canada, troisième pays à homologuer le vaccin Pfizer après le Royaume-Uni et Bahreïn - et avant les États-Unis - doit recevoir 249.000 doses d'ici la fin du mois, dont 30.000 dès la semaine prochaine, a précisé le Premier ministre Justin Trudeau. Les premiers vaccins ont quitté la Belgique et sont attendus dans les prochains jours au Canada, ont annoncé les autorités. La vaccination doit commencer dans la foulée dans les 14 centres répartis dans tout le pays, le deuxième au monde par sa superficie. Après le Québec, l'Ontario, province la plus peuplée et l'une des plus touchées par la pandémie,

doit quant à elle commencer la vaccination mardi. Province voisine du Québec, l'Ontario a annoncé vendredi un confinement pour de nouvelles régions, Windsor-Essex et York à compter de lundi, en plus de celui déjà imposé dans les régions de Toronto et de Peel. Les autorités canadiennes s'attendent à recevoir six millions de doses des vaccins Pfizer-BioNTech et Moderna - en cours d'homologation - au premier trimestre 2021, permettant de vacciner trois millions de personnes en deux doses. La plupart des Canadiens devraient être immunisés en septembre 2021, a promis M. Trudeau. La deuxième vague de la pandémie s'est accélérée ces dernières semaines dans tout le pays, qui comptait vendredi 446.366 cas de coronavirus et plus de 13.220 morts.

PÉROU

Suspension des essais cliniques d'un vaccin chinois

Le Pérou a annoncé vendredi avoir suspendu temporairement, par précaution, les essais cliniques d'un vaccin chinois contre le Covid-19 après la détection de problèmes neurologiques chez l'un des volontaires de ces tests.

L'Institut national de la Santé a décidé cette interruption, par précaution, parce qu'un volontaire testé avait présenté des difficultés à bouger ses jambes du fait d'un affaiblissement, selon les médias locaux.

"Il y a quelques jours nous avons signalé, comme il se doit, devant les autorités régulatrices que l'un de nos participants (aux essais) présentait des symptômes neurologiques qui pouvaient correspondre à une complication connue sous le nom de Guillain-Barré", a expliqué German Malaga, chercheur en chef pour les essais cliniques concernant le vaccin développé par le laboratoire chinois Sinopharm, cité par la presse.

Le syndrome de Guillain-Barré est une affection rare, non contagieuse, qui fait que le système immunitaire du patient attaque une partie du système nerveux périphérique.

Cela peut notamment entraîner une faiblesse musculaire et la perte de sensation dans les jambes et les bras. Le Pérou avait décrété à la mi-2019 une urgence sanitaire temporaire dans plusieurs régions du pays en raison de plusieurs cas de ce syndrome. Les essais de ce vaccin devaient se conclure cette semaine, après des tests sur environ 12.000 personnes.

En cas de résultats positifs, qui ne devaient pas être connus avant la mi-2021, le gouvernement péruvien avait prévu d'acheter quelques 20 millions de doses pour vacciner les deux tiers de la population péruvienne.

Le Pérou a indiqué vendredi avoir enregistré 979.111 cas et 36.499 décès dus au coronavirus.

RECHERCHE - PHARMACIE

La combinaison du baricitinib et du remdesivir est prometteuse comme traitement du COVID-19 (étude)

La combinaison du baricitinib, un anti-inflammatoire, et du remdesivir, un antiviral, a accéléré la guérison des personnes hospitalisées avec le COVID-19, selon les résultats d'un essai clinique publiés vendredi dans le *New England Journal of Medicine*.

L'étude a été soutenue par l'Institut national américain des allergies et des maladies infectieuses, qui fait partie des Instituts nationaux de la santé des États-Unis.

Les chercheurs ont mené un essai en double aveugle, randomisé et contrôlé par placebo, évaluant la combinaison du baricitinib et du remdesivir chez des adultes hospitalisés avec le COVID-19. Tous les patients ont reçu du remdesivir et soit du baricitinib, soit un placebo.

Au total, 1.033 patients ont participé à l'essai, dont 518 ont été assignés au traitement combiné et 518 au groupe témoin.

Les résultats montrent que la combinaison du baricitinib et du remdesivir a réduit le temps médian de récupération chez les patients COVID-19 hospitalisés de huit jours à sept jours. Les patients qui ont eu besoin d'oxygène à haut débit ou d'un respirateur non invasif pendant leur hospitalisation semblent avoir eu le plus grand bénéfice, car leur temps médian de récupération a été réduit de 18 jours à dix jours. En outre, l'état de santé des participants au 15^e jour de l'étude s'est considérablement amélioré lorsqu'ils ont reçu les deux thérapies combinées.

Les bénéficiaires des deux traitements ont également eu un peu moins d'effets indésirables graves, selon l'étude.

Ces résultats semblent montrer que le baricitinib plus le remdesivir peut être bénéfique pour certains patients COVID-19 et que la combinaison mérite une étude clinique plus approfondie, selon les chercheurs.

CANCER DE L'OVAIRE UN DÉPISTAGE SYSTÉMATIQUE POURRAIT RÉDUIRE LA MORTALITÉ DES FEMMES

Un dépistage systématique du cancer de l'ovaire permettrait une détection plus précoce et une réduction de la mortalité des femmes.

Pour protéger les femmes du cancer de l'ovaire, il serait nécessaire d'organiser un dépistage systématique, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue spécialisée *The Lancet*. Les chercheurs de l'Université College de Londres (Royaume-Uni) ont réalisé une étude avec plus de 200 000 femmes britanniques âgées de 50 à 74 ans. Les volontaires ont été recrutées entre 2001 et 2005, elles ont été suivies jusqu'en 2014. La moitié d'entre elles ont bénéficié d'un dépistage, 50 000 participantes ont été surveillées grâce à une échographie pelvienne transvaginale annuelle, 50 000 autres ont été soumises à un dosage annuel d'un "marqueur" spécifique du cancer de l'ovaire appelé CA-125 en plus de l'échographie.

Un groupe témoin de 100 000 femmes n'ont pas été prises en charge. Pendant la durée de l'étude, 1 282 femmes ont développé un cancer de l'ovaire dont



649 en sont mortes. Les chercheurs ont observé une mortalité légèrement inférieure (allant

de 11 à 15 %) chez les femmes qui avaient bénéficié d'un dépistage. Ils ont aussi découvert qu'une

détection précoce du cancer permettrait de réduire la mortalité "de manière significative" à long

terme avec une mortalité réduite de 28 % au-delà de sept ans de suivi, contre seulement 8 % avant sept ans.

"C'est la première preuve que le dépistage peut réduire le nombre de décès par cancer de l'ovaire", relève le Pr Ushah Menon, co-auteur de l'étude. « Cette découverte est importante compte tenu des progrès limités », réalisés dans le traitement de ce cancer au cours des trente dernières années, affirme-t-il.

CANCER DE L'OVAIRE EN CHIFFRE

Le cancer de l'ovaire est le 5e cancer féminin après les cancers du sein, du côlon, de l'utérus et de l'estomac. Mais c'est un cancer grave car il évolue "sans faire de bruit" et il est souvent découvert très tardivement, à un stade très avancé : le cancer de l'ovaire touche 4600 femmes chaque année et 330 000 femmes en meurent chaque année.

PEUT-ON GUÉRIR D'UN CANCER DE L'OVAIRE ?

Ces tumeurs sournoises sont souvent diagnostiquées à un stade tardif. Mais leurs traitements progressent rapidement. Sa forme la plus fréquente (cancer épithélial sévère de haut grade) se manifeste surtout entre 50 et 60 ans. Les premiers symptômes étant discrets - vagues douleurs au dos ou au ventre, sensation de ballonnements -, 7 fois sur 10, la maladie est repérée à un stade avancé, alors qu'elle a déjà saupoudré la cavité abdominale de petits nodules cancéreux (on parle de « carcinose »). Une coelioscopie confirme le diagnostic par l'analyse d'un prélèvement, évalué l'étendue du cancer et s'il est opérable en fœtus.

« La chirurgie s'est beaucoup améliorée, constate le Dr Alexandra Leary, oncologue à Gustave-Roussy (Villejuif). Elle est plus complète, grâce notamment, 7 fois sur 10, à l'administration d'une chimiothérapie préalable. » L'opération reste lourde (ablation des ovaires, des trompes de Fallope, de l'utérus, du péritoine, voire de la rate et d'un morceau d'intestin). Elle est

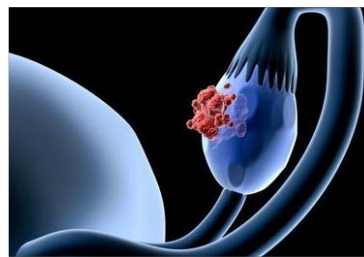
suivie d'une nouvelle chimio, afin d'éliminer d'éventuelles cellules cancéreuses résiduelles.

LA CHIMIO DONNE DE BONS RÉSULTATS

Les tumeurs de l'ovaire répondent bien à ce traitement. « C'est l'un des rares cancers où la chimio peut quelquefois guérir au stade des métastases, et nous disposons de nombreux produits », confirme le Dr Leary. Malheureusement, la maladie a également tendance à récidiver, ce qui nécessite de nouvelles séances de chimiothérapie. Le défi consiste donc à allonger le temps de rémission sans rechute dans une maladie devenue chronique. Des essais évaluent l'effet d'un « bain de chimiothérapie » à l'intérieur de l'abdomen à la fin de l'opération (CHIP, chimiohyperthermie intrapéritonéale). Mais l'espoir repose surtout sur les thérapies ciblées, visant les faiblesses de ces tumeurs.

DE NOUVEAUX MÉDICAMENTS ADMINISTRÉS EN COMPLÉMENT

Depuis quelques années, un nouveau traitement, le bevacizumab (Avastin®), est associé à la chimiothérapie, puis administré en entretien durant un an (une perfusion toutes les trois semaines). Il retarde, en moyenne, la rechute de six mois, en empêchant la tumeur de fabriquer les vaisseaux sanguins nécessaires à sa croissance. Une autre thérapie ciblée, l'olaparib (Lynparza®), bloque des protéines (PARP) qui permettent aux cellules cancéreuses de réparer leur matériel génétique, et ainsi



de se multiplier. Pris sous forme de comprimés, ce médicament diminue encore de 80 % le risque de rechute. Mais il n'agit que sur 20 à 25 % des tumeurs, celles qui présentent une mutation BRCA héréditaire ou acquise, qu'on recherche désormais systématiquement. « 50 % des tumeurs des ovaires n'arrivent pas à réparer leur ADN par d'autres raisons, qu'on identifiera sans doute bientôt », précise le Dr Leary.

Une étude, présentée au plus grand congrès de cancérologie, celui de la Société américaine d'oncologie clinique (ASCO), en juin dernier, a montré que le crizotinib (Xalkor®), efficace pour des cancers du poumon, pourrait être aussi dans certains cancers de l'ovaire (en géliques). La recherche foisonne : pas moins de 69 essais cliniques prometteurs rien que sur le sol français. « Une partie de ces nouveaux médicaments sera disponible dans les cinq ans qui viennent », estime le Dr Leary. Dites, docteur... Que penser de la chirurgie préventive ? Dans 12 à 15 % des cas, le cancer de l'ovaire résulte d'une fragilité génétique héritée : la mutation du gène BRCA1 ou 2. Cette mutation prédispose également au cancer du sein avant la ménopause. Mais si la surveillance rapprochée se révèle efficace au niveau mammaire, elle ne l'est guère pour les ovaires. C'est pourquoi on conseille plutôt d'avoir recours à une chirurgie préventive, une fois passé le temps des grossesses. C'est ce qui a choisi de faire l'actrice Angelina Jolie.

Cancer du sein et des ovaires : mieux dépister le risque génétique

L'association BRCA France, qui regroupe des femmes porteuses d'une mutation génétique qui augmente leur risque de cancer, demande la mise en place d'un dépistage élargi.

Certaines mutations génétiques transmises par voie héréditaire (en particulier sur les gènes BRCA 1 et BRCA2) prédisposent les femmes qui en sont porteuses à des risques extrêmement élevés de cancer du sein et des ovaires. Ce risque est en moyenne de 70% pour le gène BRCA1 et de 50% pour le gène BRCA2, entre l'âge de 60 et 80 ans. Cette mutation génétique a été mise en lumière en 2013 par Angelina Jolie, porteuse de ce gène, qui a subi une double mastectomie pour se protéger du cancer du sein.

120 000 PORTEURS DE CETTE MUTATION GÉNÉTIQUE EN FRANCE

Il y a plus de 120 000 personnes en France qui sont porteuses de cette mutation génétique. Le dispositif actuel de dépistage mis en place en France a permis d'identifier 20 000 personnes porteuses. C'est-à-dire qu'il y a environ 10 000 personnes, soit environ 1 sur 500, qui sont concernées et qui ignorent encore" explique le Pr Pascal Pujol, onco-généticien au CHU Arnaud de Villeneuve de Montpellier et président scientifique de l'association BRCA France.

C'est pourquoi cette association interpelle les pouvoirs publics pour que soit mis en place un dépistage élargi de cette mutation génétique, sur la base du volontariat.

"Il est important que le test de dépistage de la mutation génétique BRCA1/BRCA2 puisse être proposé au plus de femmes possibles. Elles doivent pouvoir y avoir accès dans un centre d'oncogénétique. Ce test est relativement coûteux pour la sécurité sociale, environ 2000 euros, mais si l'on rapporte cela au coût de prise en charge des cancers, le bénéfice en termes de prévention est sans nul doute extrêmement positif" ajoute Noëlle Bastide, présidente de l'association BRCA France.

"Trop de femmes subissent aujourd'hui des cancers parce qu'elles sont passées au travers des mailles du filet du dépistage génétique. C'est une perte de chance énorme pour elles. Il est grand temps de nous en faire une prévention exemplaire" insiste-t-elle.

SYMPTÔMES, DIAGNOSTIC ET TRAITEMENTS

Chaque année, 4500 femmes sont diagnostiquées d'un cancer de l'ovaire. Le point sur cette maladie avec une oncologue.

Le cancer de l'ovaire est une maladie peu fréquente : diagnostiqué chez 4500 Françaises chaque année, il atteint environ 1 femme sur 70. Ce n'est pas un cancer de la femme jeune : il se développe plutôt après la ménopause, aux alentours de 55 ans", note le Dr. Magali Provansal, oncologue.

CANCER DE L'OVAIRE : DE QUOI S'AGIT-IL EXACTEMENT ?

Petit rappel d'anatomie : l'appareil génital de la femme se compose de deux ovaires situés de chaque côté de l'utérus, de deux trompes de Fallope qui amène l'ovule depuis les ovaires jusqu'à l'utérus, de l'utérus dans lequel se dégrade la grossesse, du vagin et de la vulve.

Les ovaires sont situés derrière la paroi abdominale et les intestins : ce sont eux qui contiennent les ovocytes (qui arrivent à maturité sous forme d'ovules, prêts à être fécondés) et qui secrètent les œstrogènes et la progestérone (les hormones féminines).

"Cancer de l'ovaire : quelles sont les causes ? Dans 90 % des cas environ, le cancer de l'ovaire résulte de la prolifération anarchique des cellules épithéliales locales : une tumeur se développe - on parle d'adénocarcinome. Plus rarement, ce cancer peut se former à partir des follicules ovariens (on parle alors de "tumeur germinale maligne") ou du tissu de soutien qui forme le corps des ovaires ("tumeurs du stroma et des cordons sexuels"). La tumeur se développe rapidement - en l'espace de 3-4 mois environ" précise le Dr. Provansal.

"Parmi les "signes d'alerte" du cancer de l'ovaire, on peut citer : Des douleurs abdominales et/ou pelviennes (dans le bas-ventre) diffuses et pas forcément laté-



ralisées - ce qui signifie qu'elles ne sont pas forcément localisées d'un côté du corps. Des troubles du transit : de la constipation ou (moins fréquemment) de la diarrhée. Une augmentation du volume de l'abdomen - qui peut faire penser à une grossesse. Des ballonnements. À un stade plus avancé : de l'ascite, c'est-à-dire la présence de liquide dans la cavité péritonéale.

À contrario, l'utilisation prolongée d'une contraception orale (pilule, par exemple) et l'allaitement diminuerait le risque de cancer de l'ovaire.

CANCER DE L'OVAIRE : QUELS SONT LES SYMPTÔMES ?

"Les symptômes du cancer de l'ovaire sont peu spécifiques, souligne le Dr. Provansal. Les patientes qui en souffrent subissent parfois une longue errance diagnostique qui peut durer plusieurs mois.

"Parmi les "signes d'alerte" du cancer de l'ovaire, on peut citer :

Des douleurs abdominales et/ou pelviennes (dans le bas-ventre) diffuses et pas forcément laté-

riques au cancer de l'ovaire) et d'une œsclopie.

"Réalisée en milieu hospitalier sous anesthésie générale et en ambulatoire (la patiente ne passe pas la nuit à l'hôpital), la coloscopie consiste à introduire une petite caméra dans la cavité abdominale (à l'aide d'une incision au niveau du nombril) pour observer les ovaires et réaliser des prélèvements (biopsie) qui seront ensuite analysés en laboratoire" précise l'oncologue.

Traitements. Il existe 4 stades pour le cancer de l'ovaire : "dans la majorité des cas (2 cas sur 4 environ) les patientes sont diagnostiquées au stade 3 ou 4, c'est-à-dire lorsqu'il y a une atteinte du péritoine et lorsque la tumeur a commencé à se diffuser à l'ensemble du ventre" regrette le Dr. Provansal.

"En cas de cancer de l'ovaire, il est nécessaire d'opérer pour retirer la tumeur" explique l'oncologue. Mais lorsque la pathologie est à un stade avancé, il est nécessaire de faire de la chimiothérapie en amont pour réduire au maximum la taille de la tumeur et les lésions tumorales.

"Il y a donc deux possibilités : si la patiente est diagnostiquée suffisamment tôt, on opère puis on fait 6 cures de chimiothérapie (carboplatine + taxol) si la patiente est à un stade avancé, on fait 3 cures de chimiothérapie, l'opération, puis 3 autres cures de chimiothérapie" développe le spécialiste. Réalisée sous anesthésie générale et par laparotomie (une technique qui consiste à ouvrir le ventre), l'intervention

chirurgicale consiste à retirer l'utérus, les trompes et les ovaires de la patiente : "il est parfois nécessaire de procéder à l'ablation de certains organes atteints par les lésions tumorales : c'est une chirurgie lourde qui est pratiquée dans des centres experts" précise le Dr. Provansal.

CANCER DE L'OVAIRE : ET APRÈS ?

À savoir. En cas de cancer de l'ovaire, le pronostic est réservé et le taux de mortalité est de 50 %. Le risque de rechute est important : Pour limiter le risque de rechute après un cancer de l'ovaire, il existe des traitements d'entretien : chez les femmes porteuses de la mutation génétique BRCA qui prédisposent au cancer de l'ovaire (40 % à 45 % des cas), il est nécessaire de prendre de l'olaparib (Lynparza®) pendant 2 ans après la chimiothérapie. Ce médicament anticancer diminue de moitié le risque de rechute.

En l'absence de prédisposition génétique, un traitement à base de bévacizumab (Avastin®) peut être proposé à la patiente : celui-ci consiste en une perfusion toutes les 3 semaines pendant 15 mois. En outre, des prises de sang sont réalisées tous les 3 mois pendant 2 ans.

Le conseil du médecin : "pensez à voir votre médecin gynécologue au moins une fois par an, même après la ménopause. Et ne négligez pas un mal de ventre qui ne "passe" pas : une échographie peut suffire à faire le diagnostic de cancer de l'ovaire."

AVOIR UN ENFANT RÉDUIT LE RISQUE DE 20%

Plus une femme a d'enfants, plus son risque d'avoir un cancer de l'ovaire est faible. La ligature des trompes permet également de diminuer le risque.

Des chercheurs britanniques ont analysé les dossiers médicaux de plus de 8000 femmes afin de déterminer les facteurs de risque pour les quatre formes les plus courantes de cancer de l'ovaire : carcinome séreux, carcinome mucineux, carcinome endométrioïde et tumeurs à cellules claires. "Au cours des dernières années, nous avons compris que de

nombreux cas de cancer ne provenaient pas directement des ovaires.

Par exemple, beaucoup de tumeurs séreuses (la forme la plus commune de cancer) semblent commencer dans les trompes de Fallope, alors que certains carcinomes endométrioïdes et les tumeurs à cellules claires peuvent se développer à partir de l'endomètre" déclare le Dr Kezia Galtskell, chercheur principal, dans un communiqué du Centre de recherche sur le cancer. Les chercheurs ont ainsi découvert qu'avoir un enfant réduit le risque global de

cancer de l'ovaire de 20%, par rapport aux femmes sans enfant. Cela réduit aussi le risque de 40% pour les tumeurs à cellules claires et les carcinomes endométrioïdes. Et chaque nouvelle naissance offre une réduction du risque supplémentaire de 8%.

Les chercheurs ont également découvert que les femmes qui ont subi une ligature des trompes, une forme de contraception définitive, ont elles aussi 20% de risques en moins de souffrir d'une forme de cancer de l'ovaire. Et ce risque est environ réduit de moitié pour

les tumeurs à cellules claires et les carcinomes endométrioïdes. "Il se pourrait que le fait de ligaturer les trompes agisse comme une barrière pour empêcher les cellules anormales qui pourraient causer ces tumeurs, de passer par les trompes de Fallope vers les ovaires" souligne le Dr Kezia Galtskell.

En France, le cancer de l'ovaire est touché par 4500 femmes chaque année. Une tumeur ovarienne peut se développer de manière indolente assez longtemps, ce qui explique que ce cancer est souvent diagnostiqué à un stade avancé.

MALI L'UNTM maintient sa grève de 5 jours

L'Union nationale des Travailleurs du Mali (UNTM), la plus influente des centrales syndicales du pays, a annoncé, vendredi dans un communiqué, qu'elle maintient sa grève de 5 jours (du 14 au 18 décembre 2020) suite à l'échec des négociations entamées avec le gouvernement.

"Le bureau exécutif de l'Union nationale des Travailleurs du Mali (UNTM) informe les travailleuses et travailleurs ainsi que l'opinion nationale du déclenchement d'une grève de protestation allant du 14 au 18 décembre 2020", a indiqué le communiqué de la centrale syndicale qui avait déjà déposé un préavis de grève.

Les revendications de la centrale syndicale sont, entre autres, le règlement de la situation des travailleurs compressés dans les années 80, l'harmonisation des grilles salariales des agents de l'Etat, l'octroi de primes et indemnités et l'épineuse question de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite (OCLEI).

Par rapport à la grogne sociale à laquelle son équipe fait face depuis sa mise en place le 5 octobre dernier, le Premier ministre malien a indiqué, lors d'un déjeuner de presse le 3 décembre, avoir initié des négociations avec les acteurs sociaux pour trouver un terrain d'entente sur "la base de nos moyens et de la nature de notre mission".

"Mon gouvernement ne pourra pas tout faire mais s'emploiera à faire tout ce qui est possible et soutenable pour un pays écartelé entre une crise sécuritaire, humanitaire et sanitaire", a alors promis Moctar Ouane qui a également annoncé une conférence sociale pour le premier trimestre de 2021.

CENTRAFRIQUE Ouverture officielle de la campagne électorale

L'Autorité nationale des élections (ANE) en Centrafrique a annoncé samedi l'ouverture officielle de la campagne électorale pour les élections présidentielle et législatives du 27 décembre, rapportent des médias.

La campagne a débuté ce samedi 00h00 heure locale (vendredi à 23h00 GMT) et se poursuivra jusqu'au 25 décembre à minuit, selon la même source.

La présidente de l'ANE, Marie-Madeleine N'Kouet Hoornaert, a exhorté les candidats à "battre campagne dans le respect de la cohésion sociale, sans prôner la violence et la division, en insistant sur des propositions concrètes de solutions pour une sortie durable de crise".

"Que chaque acte des candidats, chaque mot, chaque parole aille dans le sens de l'allègement de la souffrance du peuple et concoure à la cohésion sociale", a-t-elle indiqué à l'adresse des 17 candidats à la présidentielle et du millier de candidats aux législatives dont les dossiers ont été validés par la Cour constitutionnelle du pays.

Le corps électoral est constitué de 1.858.236 électeurs régulièrement inscrits, parmi lesquels 867.167 femmes (46,7%).

APS

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC Normalisation des relations israélo-marocaines: James Baker évoque un "compromis Cynique"

L'ancien secrétaire d'Etat américain, James Baker, a déclaré vendredi que la normalisation des relations entre le Maroc et Israël représentait un "compromis cynique" qui a "sacrifié" le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Réagissant vivement à l'annonce du président américain sortant, Donald Trump sur la reconnaissance de la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara Occidental, James Baker a indiqué que l'accord de normalisation devait être conclu de "manière appropriée" et non pas en sacrifiant cyniquement le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

James Baker, également ancien émissaire de l'ONU pour le Sahara Occidental, a déclaré "être d'accord" avec James Inhofe, le président de la Commission défense du Sénat américain, lorsqu'il a qualifié cette évolution de "choquante et profondément décevante".

"Il semblerait que les Etats-Unis d'Amérique, qui ont été fondés avant tout sur le principe de l'autodétermination, a abandonné ce principe



s'agissant du peuple du Sahara occidental" s'est indigné James Baker avant de conclure que cette situation était "très regrettable".

Le Maroc a eu déjà à s'aborder les efforts de cet ancien émissaire américain en 2004 lorsqu'il a rejeté son plan de paix qui maintenait le prin-

cipe d'autodétermination exigeant la tenue d'un référendum au terme de cinq années de la mise en œuvre de l'accord de paix.

Vives réactions contre l'annonce de Donald Trump

Les réactions de condamnation continuaient vendredi de fuser de partout après le tweet du président américain sortant, Donald Trump, annonçant la reconnaissance de la prétendue "marocanité" du Sahara occidental, en violation de la légalité internationale.

La Russie, par la voix de son vice-ministre des Affaires étrangères, Mikhaïl Bogdanov, a déclaré que la décision "unilatérale" de Trump sort complètement du cadre du droit international.

"La décision ne respecte pas non plus les décisions de la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies, avec lesquelles les Américains eux-mêmes étaient d'accord", a ajouté le responsable russe.

Aux Etats-Unis, le président de la Commission défense du Sénat américain, James Inhofe, qui est membre du parti républicain, s'est dit "attristé" et "dèçu" par la décision du président Trump, soulignant qu'une telle démarche ne changeait en rien les positions de la communauté internationale à l'égard du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination", soutenant que l'annonce de la Maison Blanche alléguant la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental est "choquante et profondément décevante".

De son côté, le sénateur, Patrick Leahy, a affirmé que Donald Trump "ne pouvait ignorer le droit international et celui des Sahraouis à l'autodétermination".

Pour l'ancien président du sénat, les Sahraouis "ont droit à ce qu'on leur a promis depuis longtemps, un vote libre et juste sur l'autodétermination".

Toujours aux Etats-Unis, l'élue démocrate du Minnesota, Betty McCollum, pense que les actions de Trump, qui quittera la Maison Blanche le 20 janvier, rendent "dangereusement légitime l'annexion illégale du territoire sahraoui".

"Je condamne la reconnaissance unilatérale par Trump de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental en échange de la reconnaissance diplomatique d'Israël par le Maroc", a déclaré Mme McCollum dans un tweet.

L'ancien conseiller à la sécurité na-

tionale des Etats Unis, John Bolton, a également réagi à la décision de Trump qui a renoncé, selon lui, "à trente ans de politique américaine sur le Sahara occidental".

"Trump a tort d'abandonner trente ans de politique américaine sur le Sahara occidental juste pour remporter une victoire rapide en politique étrangère", déplore l'ancien conseiller à la sécurité nationale du président Trump.

Il estime qu'un accord israélo-marocain était possible sans abandonner l'engagement de s Etats-Unis en faveur d'un référendum sahraoui sur l'avenir du Sahara occidental, comme l'a déclaré à juste titre le sénateur James Inhofe".

Le président de la Commission des affaires étrangères à la Chambre des représentants des Etats-Unis, le démocrate Eliot Engel, a de son côté averti, que cette décision menaçait les efforts de la diplomatie internationale pour résoudre des conflits de longue date.

"(...) Je crains que cette annonce ne bouleverse un processus des Nations Unies crédible et soutenu au niveau international pour résoudre le différend territorial sur le Sahara occidental, que les administrations successives des deux parties ont soutenu", a-t-il ajouté.

Une "décision irréflectible"

Pour le Congrès national africain (ANC) qui a appris "avec consternation" l'annonce du président sortant des Etats-Unis, "les forces internationales et progressistes du continent et du monde doivent condamner cet accord".

L'ANC a rappelé que le Royaume du Maroc, membre de l'Union africaine (UA) et donc engagé de fait à respecter son Acte constitutif et ses décisions, n'a aucune souveraineté sur le Sahara occidental, position reconnue par de nombreuses résolutions de l'Union africaine, des Nations Unies ainsi que par l'arrêt de 1975 de la Cour internationale de Justice.

Tout en condamnant la décision du président américain sortant, le gouvernement sahraoui et le Front Polisario

parlent d'une "violation flagrante de la charte de l'ONU et de la légalité internationale".

"La position annoncée par Trump qui constitue une violation flagrante de la charte de l'ONU et de la légalité internationale entrave les efforts de la communauté internationale visant à trouver une solution pacifique au conflit entre la République sahraouie et le Royaume du Maroc", a indiqué le ministère sahraoui de l'Information.

Le Gouvernement sahraoui et le Front Polisario ont souligné que "la décision du Président Trump ne change en aucun cas le statut de la cause sahraouie et que la Communauté internationale ne reconnaît pas la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, étant la propriété du peuple sahraoui".

Pour sa part, le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek a affirmé que "la décision de Trump est nulle juridiquement et une position irréflectible politiquement".

Dans une déclaration à l'APS, il a souligné, que le "troc auquel a recouru le régime marocain" confirme sa défaite dans la guerre menée contre les Sahraouis. Jeudi, l'ONU a déclaré qu'elle maintenait inchangée sa position sur le Sahara occidental.

Plusieurs ONG internationales ont également dénoncé, la décision unilatérale du président Trump, tout en réitérant leur soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

L'Alliance de gauche au Parlement européen a de son côté exprimé son rejet "catégorique" de la décision du président américain sortant, qualifiant cet acte provocateur de flagrante violation de la légalité internationale.

"La décision de Trump vient s'ajouter à d'autres agissements odieux unilatéraux", a souligné le parti dans un communiqué, ajoutant que l'administration de Biden devrait agir à contresens de ces agissements illégaux et remettre les Etats-Unis sur le chemin du pluralisme et du respect des règles du droit international.

SYRIE

L'explosion d'une voiture piégée tue 16 personnes, dont 3 soldats turcs, dans le nord-est

Un total de 16 personnes, dont trois soldats turcs, ont été tuées et 12 autres blessées jeudi par une explosion qui a frappé la province de Hassaké, au nord-est de la Syrie, a rapporté une ONG syrienne.

L'explosion a été causée par une voiture piégée qui a foncé sur un poste de contrôle des groupes soutenus par la Turquie dans la ville de Ras al-Aïn, dans la province de Hassaké, a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'homme.

Le bilan comprend des civils et

des combattants ainsi que trois soldats turcs, a déclaré cette ONG basée au Royaume-Uni.

L'explosion est la dernière d'une série d'attentats viciés des zones contrôlées par les rebelles soutenus par la Turquie dans le nord-est et le nord de la Syrie.



IRAK

Nouvelles manifestations pour dénoncer la corruption

Des centaines de personnes ont manifesté, vendredi, devant le siège du gouvernement de la province de Souleimaniyah, contre les autorités du Kurdistan irakien qu'elles accusent de corruption et d'avoir provoqué une grave crise budgétaire, un rassemblement réprimé par la police antiémeute, rapportent des médias locaux.

Des manifestations contre le gouvernement régional kurde et les principaux partis de cette région autonome dans le nord de l'Irak ont éclaté la semaine dernière à travers la province de Souleimaniyah contre des retards de salaires et des mois impayés dans la fonction pu-

blique. Vendredi, des centaines de personnes se sont rassemblées devant le bâtiment du gouvernement dans la ville de Souleimaniyah, chef-lieu de la province. "Je suis venue manifester pour mes salaires et pour la vie de mes enfants.

Nous en avons assez de cette souffrance", a déclaré aux médias, Fatima Hassan, une employée du secteur public âgée de 25 ans.

Selon Piman Ezzedine, membre du Mouvement pour le changement (opposition) et ancien député du Parlement kurde, les forces de sécurité ont arrêté une dizaine d'organisateur du rassemblement au

moment où il commençait. Depuis l'éviction de Saddam Hussein en 2003, le Kurdistan autonome a tenté d'attirer les investissements des multinationales de l'énergie tout en augmentant la masse salariale de son secteur public -- créant une crise de la dette majeure.

Ces manifestations spontanées rappellent celles qui avaient éclaté en octobre 2019 essentiellement à Bagdad et dans d'autres régions en Irak.

Au Kurdistan, les manifestations des derniers jours ont été émaillées par des violences, en particulier dans les villes et villages de la province de Souleimaniyah.

FRANCE

Sept militants d'extrême gauche, inculpés pour "association de malfaiteurs terroriste"

Sept membres de "l'ultragauche" soupçonnés d'avoir voulu préparer une action violente ont été mis en examen (inculpés) vendredi pour "association de malfaiteurs terroriste" par la justice française.

Selon une source judiciaire, les personnes inculpées sont six

hommes et une femme, âgés de 30 à 36 ans. Des armes et des produits pouvant entrer dans la composition d'engins explosifs ont été retrouvés lors de perquisitions, selon une source proche du dossier, citée par l'agence AFP.

Selon une autre source proche du dossier,

un des suspects a combattu au côté des Kurdes au Rojava, une zone kurde autoproclamée autonome dans le nord-est de la Syrie.

Considéré comme le "meneur", il est "ancré dans une idéologie prônant la révolution", a-t-elle précisé.

Avant cette affaire, la dernière saisine

connue de la justice antiterroriste pour des faits liés à l'ultragauche remonte à l'affaire de Tarnac en 2008, pour des soupçons de sabotage de lignes TGV.

Mais les qualifications terroristes, objet d'un âpre débat, avaient été abandonnées par la justice avant le procès.

IRAN

L'opposant Rouhollah Zam a été exécuté

L'opposant iranien Rouhollah Zam, un temps exilé en France, a été exécuté samedi matin, après la confirmation de sa condamnation à mort pour son rôle dans la vague de contestation de l'hiver 2017-2018, selon la télévision d'Etat iranienne.

Rouhollah Zam a été pendu dans la matinée quelques jours après l'annonce de la confirmation de sa peine par la Cour suprême en raison de la "sévérité des crimes" commis contre la République islamique d'Iran, a précisé la télévision.

Zam avait vécu en exil plusieurs années en France avant d'être arrêté par les Gardiens

de la révolution, l'armée idéologique de la République islamique.

Son arrestation avait été annoncée en octobre 2019, mais l'Iran n'a pas précisé le lieu ni la date des faits, accusant l'opposant quadragénaire d'être "dirigé par le renseignement français et soutenu" par les services secrets des Etats-Unis et d'Israël.

Zam, qui disposait du statut de réfugié en France, a dirigé une chaîne (Adamnews) sur la plateforme de messagerie cryptée Telegram, et a été reconnu coupable d'avoir joué un rôle actif, par l'intermédiaire de ce média, dans la contestation de

l'hiver 2017-2018. Au moins 25 personnes ont été tuées dans ces troubles ayant touché plusieurs dizaines de villes iraniennes entre le 28 décembre 2017 et le 3 janvier 2018. Téhéran avait qualifié de "sédition" ce mouvement de protestation contre la vie chère ayant rapidement pris un tour politique.

En juin, l'Autorité judiciaire avait annoncé qu'en première instance, le tribunal révolutionnaire de Téhéran avait "considéré que les 13 chefs d'inculpation pour lesquels M. Zam avait comparu équivalaient au chef d'accusation + corruption sur terre+ et avait donc prononcé la peine de mort".

ETATS UNIS

Biden nomme Susan Rice conseillère en politique intérieure de la Maison Blanche

Le président élu américain, Joe Biden, a nommé jeudi Susan Rice à la tête du Conseil de politique intérieure de la Maison Blanche dans son futur cabinet, rapportent les médias.

Ex-conseillère à la sécurité nationale de Barack Obama, Susan Rice, une afro-Américaine de 56 ans, "figure parmi les responsables gouvernementaux les plus chevronnés et expérimentés de notre pays, et a les compétences nécessaires pour mettre à profit le pouvoir du gouvernement fédéral afin de servir les Américains", a écrit dans un communiqué l'équipe de transition de Joe Biden.

Ancienne ambassadrice des Etats-Unis aux Nations unies, Susan Rice avait figuré parmi les favoris pour le poste de secrétaire d'Etat, finalement attribué à Antony Blinken. Elle avait aussi été pressentie l'été dernier pour devenir colistière de Joe Biden et donc briguer la vice-présidence qu'occupera finalement Kamala Harris.

Le président élu démocrate a d'autre part nommé Tom Vilsack comme ministre de l'Agriculture, un poste qu'il avait occupé tout au long de la présidence Obama (2008-2016), l'élu de la Chambre des représentants Marcia Fudge au ministère du Logement, Denis McDonough, ex-chef de cabinet de Barack Obama, à la tête du ministère pour les Anciens combattants et Katherine Tai, une avocate spécialiste des questions de libre-échange et de la Chine au poste de représentant au Commerce (USTR). En cas de confirmation par le Sénat, cette dernière "sera la première Américaine d'origine asiatique à servir à ce poste, précise l'équipe Biden.

L'une des grandes voix du "Congressional Black Caucus", le groupe parlementaire rassemblant des élus afro-américains, Marcia Fudge elle sera la première femme en plus de 40 ans et la seconde femme d'origine afro-américaine à la tête du ministère du Logement.

Insistant sur leurs "compétences", Joe Biden, 78 ans, a déclaré, dans le communiqué, que ce groupe "apportera le plus haut niveau d'expérience, de compassion et d'intégrité pour résoudre les problèmes et étendre les perspectives possibles pour les Américains face aux rudes défis" actuels.

La Cour suprême rejette un recours du Texas pour annuler la défaite de Trump

La Cour suprême des Etats-Unis a infligé vendredi un nouveau camouflet à Donald Trump, en refusant de se saisir d'un recours formulé par les autorités du Texas qui visait à annuler sa défaite à la présidentielle.

Ses neuf sages, dont trois nommés par le président républicain, ont estimé dans une courte décision que le Texas n'était pas en droit de se mêler de l'organisation des élections dans les autres Etats.

Alors que les grands électeurs doivent se retrouver lundi pour enregistrer leurs votes, Donald Trump refuse toujours de concéder sa défaite face au démocrate Joe Biden et assure que l'élection lui a été "volée".

Faute d'éléments tangibles pour étayer ses accusations de "fraudes massives", la cinquantaine de plaintes déposées par ses alliés à travers les Etats-Unis ont toutes - à une exception près - été rejetées par les tribunaux ou abandonnées.

Après ces échecs, et un premier revers devant la Cour suprême, les autorités texanes avaient déposé mardi un recours qui faisait figure d'opération de la dernière chance.

Elles demandaient l'annulation des résultats dans quatre Etats-clés remportés par Joe Biden - Pennsylvanie, Géorgie, Michigan et Wisconsin - au motif que, selon elles, les autorités locales avaient violé les lois électorales en étendant l'usage du vote par correspondance. Donald Trump avait décrit le dossier comme "très solide" et était intervenu à titre personnel dans la procédure. Plus de 120 élus républicains du Congrès s'étaient associés formellement à la démarche, pourtant très critiquée par les experts en droit. "C'est un communiqué de presse déguisé en plainte", avait estimé le professeur Rick Hasen sur son site Election blog. "On a un nouveau candidat dans la catégorie +plainte la plus folle sur les élections+", a ajouté son confrère texan Steve Vladeck sur Twitter. Pour la première fois de son histoire, le site Scotusblog, qui couvre l'actualité de la Cour suprême, avait appelé ses juges à "anéantir" la plainte du Texas. "Ce n'est pas une plainte sérieuse ni une posture légitime", avait estimé son cofondateur Tim Goldstein. Donald Trump avait toutefois mis la pression sur les magistrats.

"Ils doivent montrer un grand courage et une grande sagesse. Sauvez les USA", avait-il tweeté vendredi. Le président, qui a profondément remanié le temple du droit américain, avait déclaré dès le lendemain du scrutin qu'il allait le saisir. Il espérait sans doute une réédition du scénario de 2000 quand la Cour suprême avait interrompu un recomptage en Floride, offrant la présidence à George W. Bush.

FEMMES - VIOLENCE

Maïssa Bey prend part à une rencontre virtuelle sur la violence faite aux femmes

L'écrivaine algérienne Maïssa Bey a pris part jeudi à une rencontre virtuelle sur la violence à l'égard des femmes durant le confinement à domicile à cause de la pandémie de Covid-19.

Organisée par les Nations Unies Algérie, cette rencontre placée sous le thème "Ensemble contre la violence à l'égard des femmes" s'inscrit dans le cadre de la "Campagne des 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre 2020".

Intervenant dans le cadre d'un débat autour de "Écriture et engagement au féminin", Maïssa Bey considère que la violence est vécue au quotidien par la femme qui est confrontée à diverses formes de violence familiale sociale et autres.

La romancière a relevé que la violence n'est pas uniquement un fait consécutif au confinement sanitaire mais, regrette-t-elle, est un "phénomène ancré dans la société", le comportement et les attitudes discriminatoires "n'ont pas pour autant cessé durant l'enfermement imposé



par la crise sanitaire du coronavirus", a-t-elle observé. L'auteure de "Nulle autre voix" a, par ailleurs, salué la mobilisation et les actions de sensibilisation contre la violence faite aux femmes qui, dit-elle, "sont de plus en plus visibles".

Par ailleurs, la romancière a lu des extraits de son dernier roman "Nulle autre voix", sorti en 2018, une fiction qui épéluche la violence à l'égard des femmes à travers l'histoire d'une ancienne dé-

tenuë qui mène une vie de réclusion chez elle après quinze ans de détention.

Intervenant sur ce thème, l'avocate et militante pour les droits des femmes, Nadia Ait Zaï a présenté son étude sur la prise en charge des femmes et des filles victimes de violence durant la pandémie du covid-19 relevant à ce titre que les violences faites aux femmes sont "exacerbées durant le confinement".

Selon cette étude menée au-

près de 25 associations activant dans la défense et la prise en charge des femmes victimes de violence, il en ressort que "40% des femmes violentes n'ont pas déposé plainte".

"La perte de l'emploi et l'exiguïté des logements" figurent parmi les principales causes de ces violences, selon les conclusions de cette enquête en ligne, réalisé en novembre.

Un clip intitulé "Maïcha mezyana" (Belle vie) a été édité à l'occasion.

THÉÂTRE - RENCONTRES

Le symposium "Trait d'union... Evaluation de l'expérience du théâtre algérien" du 12 au 14 décembre au TNA

Le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA) organise du 12 au 14 décembre à Alger un symposium sur l'évaluation de l'expérience du théâtre algérien intitulé "Trait d'union..."

Évaluation de l'expérience du théâtre algérien", annoncent les organisateurs.

Prévu à la salle Mustapha Kateb du TNA, ce symposium qui réunira des universitaires, chercheurs et des praticiens du théâtre est organisé en collaboration avec l'Institut du théâtre arabe.

Les organisateurs prévoient une série de communications sur "L'histoire du théâtre algérien", l'écriture dramaturgique en Algérie, les tendances de la mise en scène et de la scénographie, ou encore sur les traditions de jeu



d'acteur dans l'histoire du théâtre algérien.

D'autres volets comme le théâtre pour enfant, la formation dans le domaine théâtral, la critique théâtrale ou encore la critique théâtrale seront également abordés. Le Tna propose par ailleurs au public un riche programme de pièces de théâtres algériennes et britanniques, spectacles pour enfants, ateliers de formation et rencontres sur des textes dramaturgiques qui sont diffusés sur sa chaîne YouTube.

Du 8 au 29 décembre, le Tna diffusera des spectacles récents à l'image de "GPS", "Torchaka", "Ezza-wech", "Radjine Radjine" ou encore "Bahidja" en plus de spectacles pour enfants et d'une sélection de pièces de théâtres britanniques.

Le Tna organise également une série de rencontres virtuelles hebdomadaires qui mettent à l'honneur le texte dramaturgique par des lectures et des communications de critiques spécialisés.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME ET L'ARCHITECTURE ET DE LA
CONSTRUCTION WILAYA DE BÉCHAR
NIF : 080 172 010 84

Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n°:63

Intitulé de l'opération : TRAVAUX DES VOIRIES DES RESEAUX PRIMAIRE ET SECONDAIRE DES LOGEMENTS PUBLICS ACHEVES.

Numéro de l'opération :

La Direction de l'Urbanisme et l'Architecture et de la Construction de BECHAR lance un appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour : TRAVAUX DES VOIRIES DES 360 LOGEMENTS LPLA BENI OUNIF

Les entreprises qualifiées en travaux public catégorie IV ou plus (activité principale) est intéressés par le présent appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales peuvent retirer le cahier des charges à l'adresse suivante :

**DIRECTION DE L'URBANISME ET L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION WILAYA DE BECHAR
SIS N°12 BOULEVARD CL CHABOU WILAYA DE BECHAR**

Pour plus de détails, l'ensemble des soumissionnaires est invité à consulter les dispositions de cahier des charges. Les plis doivent être présentés obligatoirement selon les prescriptions contenues dans le cahier des charges, sous peine d'irrecevabilité et doivent parvenir sous triple enveloppes anonymes adressés

**A Monsieur le Directeur de l'urbanisme d'Architecture et de la Construction de la wilaya de la wilaya de Béchar
SIS N°12 BOULEVARD COLONEL CHABOU WILAYA DE BECHAR**

Et comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouvertures des plis et d'évaluation des offres », (AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES) et indiquer de projets considérés.

Les offres doivent être accompagnées des pièces exigées par la réglementation en vigueur à savoir :

LE DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT :

1. une déclaration de candidature : selon le modèle ci-joint au cahier des charges remplis soigneusement signée, cachetée et datée.
2. une déclaration de probité : selon le modèle ci-joint au cahier des charges remplis soigneusement signée, cachetée et datée.
3. les statuts pour les sociétés ; (SARL, EURL, SNC...).
4. Copie de registre commerce électrique.
5. la copie de certificat de qualification et de classification, (IV) QUATRE ou plus, activité principale (travaux public) valide jusqu'à la fin de validité des offres.
6. les copies des bilans des trois dernières années certifiés par le commissaire aux comptes (2017-2018-2019)
7. la copie de carte d'identification fiscale (NIF)
8. une copie de l'attestation de C20.
9. Copie de l'attestation de solvabilité bancaire.
10. Copie du casier judiciaire en cours de validité.
11. La copie des mises à jour (CNAS, CACOBATH, CASNOS) en cours de validité
12. la copie de la liste des moyens humains de l'entreprise destinés au projet de l'année en cours, suivant les déclarations CNAS. CACOBAT. (en présentant les di-

plômes et les attestations... etc.)
13. La copie de la liste des moyens matériels accompagnés des cartes grises et assurances en cours de validité à nom de l'entreprise pour les moyens roulants et le PV de l'huissier de l'année en cours pour les autres moyens.

14. les copies de références professionnelles justifiées par des attestations de bonnes exécutions délivrées par des maîtres d'ouvrages

15. en cas de groupement d'entreprises, joindre le protocole d'accord et définir la part que détient chaque membre ainsi que le chef de file.

16. la copie d'extrait de rôle en cours de validité, et non enregistré dans la liste des fraudeurs.

17. La copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les personnes morales (SARL, EURL, SNC...) délivrée par les antennes locales du registre de commerce.

2 - L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT :

1 - une déclaration à souscrire : selon le modèle ci joint au cahier des charges remplis soigneusement signée, cachetée et datée.

2 - Un planning des travaux suivant le délai proposé.

3 - Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention « lu et accepté ».

4 - mémoire technique justificatif

3 - L'OFFRE FINANCIERE CONTIENT :

1 - la lettre de soumission : selon le modèle ci joint dument renseignée, signée et paraphée et datée par la personne habilitée à engager l'entreprise.

- le bordereau des prix unitaires (BPU) rempli soigneusement, daté et ne porte aucune surcharge dument signé et paraphé.

- le détail quantitatif et estimatif (DQE), rempli soigneusement, daté et ne porte aucune surcharge dument signé et paraphé.

NB :

Les plis doivent être présentés obligatoirement selon les prescriptions contenues dans le cahier des charges, sous peine d'irrecevabilité et doivent parvenir sous une enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » appel d'offres relative des :

TRAVAUX DES VOIRIES DES 360 LOGEMENTS LPLA BENI OUNIF

A Monsieur le Directeur de l'Urbanisme et de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Béchar

- La date de dépôt des offres est fixée à vingt et un (21) jours avant midi (12.00h), à compter de la première parution dans le BOMOP ou l'un des quotidiens nationaux, qui est tacitement reporté au premier jour ouvrable si cette date coïncide avec les weekends ou jours fériés.

L'ouverture des plis (dossier de candidature, dossier Technique et Financier) sera tenue, dans une séance publique au siège de la Direction de l'Urbanisme et l'Architecture et de la Construction de BECHAR par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à **quatorze heures (14h00).**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant (03) trois mois + la durée de préparation des offres

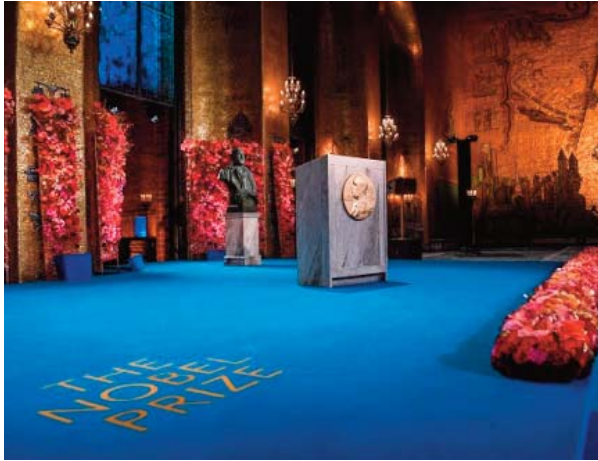
PRIX NOBEL

Stockholm organise la cérémonie de remise des prix Nobel en ligne

Pour la première fois de son histoire, la cérémonie de remise des prix Nobel a été diffusée en ligne jeudi depuis l'hôtel de ville de Stockholm en raison de la pandémie de coronavirus.

Les lauréats de cette année sont : Roger Penrose, Reinhard Genzel et Andrea Ghez (physique), Emmanuelle Charpentier et Jennifer A. Doudna (chimie), Harvey J. Alter, Michael Houghton et Charles M. Rice (physiologie ou médecine), Louise Gluck (littérature), et Paul R. Milgrom et Robert B. Wilson (économie). Les lauréats ont reçu leur prix chez eux.

Il est réconfortant qu'au cours d'une année où l'humanité est soumise à de telles épreuves, de nouveaux lauréats du prix Nobel aient pu être annoncés en octobre, et nous sommes heureux d'avoir pu vous apporter les médailles et les diplômes des prix Nobel dans vos pays d'origine, lorsqu'il ne vous a pas été possible de venir nous voir à Stockholm, a déclaré



Carl-Henrik Heldin, président du conseil d'administration de la Fondation Nobel, dans son discours. "Le prix Nobel montre la capacité de l'humanité à trouver constamment des solutions aux défis difficiles auxquels nous sommes confrontés.

Cette année, alors que nous sommes tous profondément touchés par la pandémie de coronavirus, il est particulièrement important de souligner les efforts scientifiques, littéraires et humanitaires qui nous inspirent et nous donnent de l'espoir pour

l'avenir", a-t-il déclaré. En raison de la pandémie, le banquet du prix Nobel de cette année à l'hôtel de ville de Stockholm a été annulé. Les prix Nobel sont décernés chaque année depuis 1901. Les lauréats sont annoncés en octobre de chaque année.

CHINE

Lancement d'une plateforme pour la recherche dans l'espace proche



La Chine a lancé une nouvelle plateforme de partage de données scientifiques dans l'espace proche pour faciliter la recherche, selon l'Académie chinoise des sciences (ACS).

Intitulée "Système scientifique expérimental dans l'espace proche", la plateforme est dirigée par l'Institut de recherche d'informations aérospatiales de l'ACS.

Elle comprend des données originales de l'espace proche, résultats de diverses expériences scientifiques et d'analyses de données, couvrant des informations météorologiques, hydrologiques et géographiques.

Les données couvrent de nombreux domaines, notamment la biologie, l'atmosphère, l'électromagnétisme et le rayonnement. La plateforme rassemble des données provenant de six expériences scientifiques complètes menées en 2018 et 2019, dont une observation atmosphérique sur le plateau Qinghai-Tibet, une simulation d'impact de météorite et une détection d'orage géomagnétique.

Selon l'ACS, citée par l'agence Chine Nouvelle, la plateforme sera à la disposition des utilisateurs du monde entier, et offrira des services de récupération et de téléchargement.

APS

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
C A DE DRARIA
COMMUNE DE DOUERA
N°095742189544410

ولاية الجزائر
الدائرة الإدارية لدرارية
بلدية دويرة
رقم: 095742189544410

Avis d'attribution provisoire

En application des dispositions l'article 65 et 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de l'Assemblée populaire communale de douera porte à la connaissance des soumissionnaires ayant pris part à un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 09/2020 paru dans le quotidien national **الجزائر ما تاش** et DK NEWS En date du 25/10/2020 portant l'opération citée ci-dessous, les résultats cités ci-après :

Intitulé de L'opération	Entreprise	N° NIF	Note technique	Montant de l'offre en TTC	Délai de réalisation
Infructueux					
Lot 01: Réfection d'école citée 1032 logement ouled mendil groupe 01.					
Lot02: Aménagements groupes scolaires des écoles Primaires Aissati 01 et 08 et Youcef Abdelkader et el Aichaoui	E. T.B. T.C.E BERRICHI MOHAMED	196726460024527	38,5	3.443.267,14 DA	02 MOIS
Lot 03: Réhabilitation des logements de fonction	E. T.B. T.C.E YAHOU OUSSAMA	198728110042138	33	4.212.362,00 DA	45 JOURS
Infructueux					
Lot 04: Travaux d'étanchéité d'annexes d'état civil					
Lot 05: Réfection et réhabilitation école Mohamed Ben AISSA	E. T.B. T.C.E Saifi Noureddine	164260200429123	42	4.161.549,00 DA	60 JOURS
Lot 06: Réfection et réhabilitation école 05 juillet et ADL.	E. T.B. T.C.E LAISSANI ABDENOUR	172161303908134	46	7.926.180,64 DA	60 JOURS
Lot 07: Aménagements cour école sidi moussa Rachid	E. T.B. T.C.E MANSOURI SOFIANE	198116170649325	43,45	5.303.493,83 DA	60 JOURS
Lot 08 Aménagements cour école mouline	E. T.B. T.C.E AYACHINE MOHAMED	197202040015745	42	5.508.153,00 DA	60 JOURS
Lot09 : réhabilitation de deux annexes administrative oum zdra - dikakna	E. T.B. T.C.E DJILLALI MEKKI	168173100238405	45	3.903.200,00DA	03 MOIS

Les soumissionnaires disposent d'un délai de 10 jours pour introduire des recours auprès de la commission communale des marchés à compter de la date de publication du présent avis dans la presse nationale.

Les soumissionnaires désireux de prendre connaissance des résultats de ces opérations peuvent se rapprocher des services de la commune, au plus tard trois (03) jours à compter de la date de publication du présent avis dans la presse nationale.

DK NEWS Anep : 2016020186 du 13/12/2020

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE D'HUSSEIN-DEY
COMMUNE DE KOUBA
NIF N° 4100020001608501011

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 26 /2020

La Commune de KOUBA lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour. Le présent cahier des charges a pour objet :

ACQUISITION MOBILIER SCOLAIRE

Il s'agit d'un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale conformément aux articles 39,40, 42 et 44 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations des services public

- **capacité professionnelle :**
Fabriquant ou distributeurs ou fournisseurs spécialisés dans Le domaine ayant le code d'activité (Registre de commerce)

- **Capacité technique :**
Attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrage public. (Acquisition similaire)

02-DOSSIER DE SOUMISSION COMPREND :

A) LE DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT :

- 1- Une déclaration de candidature (renseigné, cachetée, signée et datée).
- 2- Une déclaration de probité (renseigné, cachetée, signée et datée).

Et le reste des pièces sont énumérées dans le cahier des charges.

B)-L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT :

- 1- Une déclaration à souscrire (renseigné, cachetée, signée et datée).
- 2- le cahier des charges signé et paraphé portant à la dernière page, la mention manuscrite «lu et accepté ».

Et le reste des pièces sont énumérées dans le cahier des charges.

C) L'OFFRE FINANCIERE COMPREND :

- 1-Lettre de soumission (renseigné, cachetée, signée et datée).
- 2- Le bordereau des prix unitaires (BPU). (renseigné, cachetée, signée et datée).
- 3- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) (renseigné, cachetée, signée et datée).

03 - DUREE DE PREPARATION DES OFFRES

La durée de préparation des offres est fixée à **10 Jours** à compter de la date de la 1ère publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse-Le

04-FORME DE L'OFFRE.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention "dossier de candidature" "offre technique" ou "offre financière" selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, appel d'offres n°....., l'objet de l'appel d'offres.

COMMUNE DE KOUBA
SIS PLACE MOHAMED LAICHAOUI KOUBA
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 26 /2020
ACQUISITION MOBILIER SCOLAIRE

« Soumission à n' ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

05-DATE ET HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES ET DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLS :

- Date et heure limite de dépôt des offres : au plus tard à 13h00mn.
- Date et heure d'ouverture des plis : à 13h00mn

06-VALIDITE DE L'OFFRE: le délai de validité de l'offre est égal à la durée de préparation des offres plus 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

NB : TOUTE OFFRE NON CONFORME AU CAHIER DES CHARGES SERA ELIMINEE.

- LES SOUMISSIONNAIRES SONT INVITES A ASSISTER A LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLS QUI AURA LIEU AU SIEGE DE L'APC

DK NEWS Anep : 2016020238 du 13/12/2020

Programme de la soirée

TF1 21:15



21:05

France 3 20:55



CANAL+ 20:05

6 20:35

Justice League



Alors que Superman est mort, Batman, assisté par le fidèle Alfred, combat le crime, ainsi que d'étranges créatures, à Gotham. Pendant ce temps, à Londres, Wonder Woman interrompt une équipe de criminels sur le point de commettre un attentat terroriste. Un peu plus tard, Bruce Wayne se rend en Islande pour tenter de convaincre Arthur Curry, alias Aquaman, d'intégrer une équipe de super-héros pour protéger la Terre. Devant le refus de l'amphibie, il décide de contacter le jeune Barry Allen, alias Flash, qui a intégré une équipe de cambrioleurs.

Barry Seal : American Traffic



En 1978, sous la présidence de Jimmy Carter, Barry Seal, brillant pilote à la TWA, arrondit ses fins de mois en participant à des trafics de cigares entre CUBA et les Etats-Unis. Un soir, lors d'une escale, il est contacté par Monty Shafer, de la CIA, qui veut le recruter. Sous la couverture d'une société indépendante d'aviation, Barry est chargé d'effectuer des missions, souvent périlleuses, de reconnaissance photo pour l'agence dans des pays jugés instables. Barry, qui veut gagner plus d'argent, multiplie les missions, souvent en Amérique du Sud.

Les enquêtes de Vera



Joanne Caswell, étudiante en psychologie judiciaire, est retrouvée sur le site d'enfouissement des déchets de Northumberland. La jeune femme menait une vie en apparence parfaite, en dépit de problèmes relationnels avec ses parents. Vera enquête la dernière affaire sur laquelle elle travaillait : un patient ayant fait une tentative de suicide. Reprenant son dossier, Vera suit à la trace les indices laissés par la victime.

Kaiser : le plus grand footballeur n'ayant jamais joué au foot



Carlos Henrique Raposo est l'imposteur le plus fantasque de l'histoire du football. Ce Brésilien né le 2 juillet 1963 est parvenu à signer plusieurs contrats dans des clubs professionnels dans les années 80 et 90, sans avoir le moindre talent ni les capacités physiques pour le haut niveau. Surnommé Carlos "Kaiser" en raison d'une vague ressemblance avec l'international allemand Franz Beckenbauer, cet escroc, beau parleur adoptait une stratégie qui consistait à se faire engager par un club avant de feindre une grave blessure pour ne pas avoir à jouer, à une époque où l'IRM n'existait pas. Lorsque les dirigeants se laissaient, il quittait le club pour un autre.

Capital



Foie gras, volaille de Bresse : les bons plans du confinement. Avec la baisse des exportations et la fermeture des restaurants, les producteurs risquent de ne pas réussir à écouler tous leurs foies. Une mauvaise nouvelle pour les professionnels, mais une bonne pour les consommateurs puisque, pour la première fois, ils vont pouvoir acheter des foies gras à petit prix. Un autre met très recherché va lui aussi être bradé pour les fêtes de fin d'année. La célèbre volaille de Bresse sera vendue à un prix parfois inférieur à 50% par rapport à l'an dernier. Comment en profiter ? Egalement au sommaire : Cadeaux de Noël : faites vos jeux, mais rien ne va plus. Cadeau made in France : l'atout « bleu blanc rouge » qui dope les ventes ?

Jeux

Samourai-Sudoku n°2610

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



«Etre seul, c'est s'entraîner à la mort»

Louis-Ferdinand Céline

Mots croisés n°2610

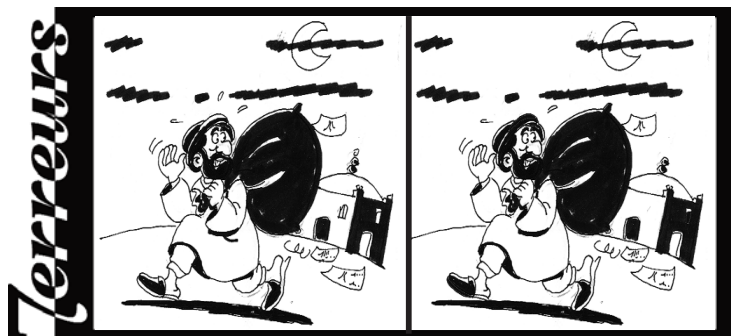
Horizontalement:

- 1 - Suppression des marques distinctives
- 2 - Idiotisme venu des Etats-Unis
- 3 - Découverts - Mesure de temps
- 4 - Fanfaronner - Bulbes aromatiques
- 5 - Personnage important que l'on ne voit jamais
- 6 - Vallées envahies - Placera verticalement
- 7 - Un ton sous mi - Support de soc
- 8 - Blanchira - Vache par amour divin
- 9 - Bouquiné - Entreront en action
- 10 - Proscrire - Sage

Verticalement:

- A - Chanson de gondolier
- B - Pris contact avec l'eau - Les autres
- C - Voisin des tibétains
- D - Scènes de l'aficionado - Terrain
- E - Elles n'ont plus cours à Rome - Parfois clope
- F - Point de chute du premier aviateur - Mangeur de buffet
- G - Petit singe à queue prenante - Divaguer
- H - Elément de lustre - Elles doivent être plus têtues que leurs sujets
- I - Emploi du temps - Unité agraire
- J - Détachées du contexte - Père de ragots
- K - Non mentionné - Lombes
- L - Arrivés parmi nous - Protection si elle est anglaise

A B C D E F G H I J K L



HAND/ CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS L'UAH donne son accord de principe à l'ES Arzew pour accueillir l'édition de 2021

L'Union arabe de handball (UAF) a donné son "accord de principe" pour l'organisation par l'ES Arzew du championnat arabe des clubs en octobre 2021, a appris l'APS vendredi, auprès de la direction de ce club évoluant en Excellence.

Une correspondance datée du 10 décembre 2020 a été adressée par l'instance arabe à la Fédération algérienne de la discipline (FAH), l'informant de la validation provisoire de la demande de l'ESA, via la FAH, d'accueillir l'épreuve en question, a précisé le président de la formation de la banlieue d'Oran, Amine Benmoussa.

Dans ladite correspondance, il est précisé aussi que l'instance arabe dépêchera prochainement à Oran une commission pour inspecter les salles et les hôtels concernés par l'évènement, afin d'évaluer les capacités du club algérien à organiser le championnat, a ajouté le même responsable.

C'est à l'issue de cette visite que l'UAH donnera son accord définitif pour l'organisation de cette compétition qui sera suivie par la signature d'une convention entre les deux parties, a encore souligné le président de l'ESA, dont le club compte une seule participation en championnat arabe des clubs lors de l'édition de 2018 en Tunisie.

TENNIS / TOURNOI ITF DE MONASTIR (TABLEAU DOUBLE/2E TOUR) Ines Ibbou déclare forfait

La joueuse de tennis algérienne Ines Ibbou, blessée, a déclaré forfait pour le 1er tour du tableau double du tournoi international féminin de Monastir (Tunisie), 24 heures après son abandon dans le tableau simple.

L'Algérienne de 21 ans, qui faisait équipe avec Sada Nahimana (Burundi) avait assez facilement franchi le premier tour, en dominant un tandem croate, composé d'Ena Babic et Antonia Ruzic (6-3, 6-3).

Au deuxième tour, Ibbou et Nahimana devaient affronter un tandem composé de la Serbe Bojana Marinkovic et de la Belge Eliessa Vanlangendonck, mais la blessure qui avait contraint l'Algérienne à l'abandon 24 heures plus tôt dans le tableau simple n'était toujours pas guérie, ce qui l'a obligée à déclarer forfait à nouveau.

L'ancienne championne d'Afrique junior s'était retirée à l'entame du deuxième set, alors que le score était de 3-1 en faveur de son adversaire, la Française Marie Villet.

Cette dernière avait assez facilement remporté le premier set (6-2), avant d'enchaîner sur le même rythme dans le deuxième (3-1). Amoindrie par sa blessure, Ibbou était restée presque sans réaction dans ce deuxième set, et a fini par prendre la sage décision d'arrêter, au risque de compliquer sa blessure davantage. Doté d'un prize-money de 15.000 dollars, ce tournoi professionnel se déroule du 7 au 13 décembre sur surface rapide.

Il s'agit du troisième tournoi consécutif pour Ibbou dans cette même ville de Monastir depuis que la reprise de la compétition, après une interruption momentanée à cause de la pandémie de coronavirus (Covid-19).

Bien que peu habituée aux terrains en dur, Ibbou avait réussi à atteindre les quarts de finale dans le premier tournoi, avant de se faire éliminer au deuxième tour, pendant la compétition suivante.

APS

SPORT DE MONTAGNE À TIZI-OUZOU Jadis florissante, aujourd'hui en veilleuse

La pratique des sports de montagne à Tizi-Ouzou, jadis florissante, est aujourd'hui un créneau délaissé, ont estimé vendredi des professionnels de ces sports, à l'occasion de la journée mondiale de la montagne. Pour Lounes Meziani, vieux guide de montagne, c'est "l'agonie".

"Nous assistons à l'effervescence des clubs de randonnés sur les réseaux sociaux, sans plus ! Les autres disciplines sont dans une situation d'agonie continue et la montagne qui, autrefois, offrait un terrain de prédilection pour ces sports est livrée à elle-même".

Le vieux guide a soutenu que "pour promouvoir les sports de montagne, il faut un travail de fond, à la base, et surtout qu'il y ait un coup de pouce du secteur en charge de ce domaine en veillant à joindre de l'éthique écologique à ces activités".

Durant les années 80 du siècle dernier, a-t-il rappelé, "il y avait la ligue de ski et sports de montagnes, un club à Tizi-Ouzou et deux associations de sports de montagnes en général au niveau de la wilaya.

Le Monta Club Ouadhia (MCO), porté sur le ski, l'escalade, l'alpinisme, les randonnées et le Spéléologie Club Ath-Yenni (SCAY), spécialisé en spéléologie, mais qui propose également de la randonnée et de l'escalade aussi".

Les deux clubs, a-t-il poursuivi, "avaient des contacts et exercices communs, participaient à plusieurs compétitions organisées à l'échelle nationale et recevaient d'autres clubs, notamment, le SC Boufarik qui était très actif à l'époque" et "des formations théorique et pratique assurées par des formateurs spécialisés étaient, également, organisées".

La pratique du Ski, se faisait à Alma à côté du Télé Siège de Tala Guilef (1600 à 1700m d'altitude) dans le massif occidental du Djurdjura et sur les hauteurs du village Ath Ergane, précisément aux vastes étendues des prairies d'Alma (1600 m d'altitude) au nord du massif central du Djurdjura.

L'escalades s'exerçait sur

plusieurs flans et falaises de la montagne, entre autre Ah-nay You Wamane à Assi Youcef, le grand rocher Azrou l'qaâ comportant la grotte du Macchabée à AIN El Hammam, Ifri N tseriel à Ath El Kaid.

Quant à l'alpinisme c'était sur les cimes de plus de 1800 mètres alors que les randonnées étaient une activité de loisirs paisibles.

La décennie 90 sonna le glas de cette pratique et de ces clubs à cause de la situation sécuritaire vécue alors par le pays, et ce n'est que vers les années 2000 que quelques clubs et associations à A zazza, Ath Bouaddou (Ouadhias), Boghni, Draa Ben Khedda et ailleurs, mais "sans trop de conviction puisque la majorité d'entre elles sont en veilleuse", affirme-t-il.

Le parapente survole encore

Seule discipline qui a survécu, a estimé M. Meziani, "le parapente qui s'est imposée comme sport de l'extrême au niveau de la wilaya, un sport aérien toujours actif, malgré le coût onéreux de la logistique nécessaires pour sa pratique".

Il a été porté, notamment, par le club de Bouzguène, créé en 2004 qui avait réussi à organiser deux championnats nationaux en 2016 et 2017.

Pour sa part, Djaffar Hamouche, moniteur fédéral en parapente et quadruple champion d'Algérie dans cette discipline, a considéré que les sports de montagne peuvent constituer "un levier potentiel de développement touristique et économique".

"Il est tout à fait possible d'allier sport et tourisme au vu des atouts de la région qui dispose d'un potentiel naturel et humain et offre des reliefs intéressants ainsi que la beauté de ses paysages vue du ciel, qui peuvent constituer un levier potentiel



pour un développement touristique et économique", a souligné M. Hamouche.

Des atouts auxquels s'ajoute, a-t-il dit, l'avantage du climat local qui permet la pratique tout au long de l'année et même en hiver vu qu'on a toujours des éclaircies lors de cette saison, contrairement, à certains pays où ils n'ont que 4 ou 5 mois dans l'année, mais où ces sports sont assez développés".

Le développement des sports de montagne entrainera, à coups sûrs, a-t-il renchéri, "l'exploitation et la protection du massif montagneux de la région et permettra sa préservation et la création d'emplois et même de richesses, ainsi qu'un développement humain".

Il a cité en exemple, à ce propos, deux régions en Turquie et en France qui ont fait de ces sports le cœur de leur économie.

Cependant, a-t-il fait remarquer, la discipline n'est, hélas pas, dotée des moyens nécessaires pour son développement, ce qui fait qu'elle n'attire pas grand monde, surtout, avec la cherté du matériel nécessaire à sa pratique qui coûte jusqu'à 400

000 Da". Avec son club, air sensation créé en 2019, il affirme avoir réussi à aménager un site et un chalet de décollage ainsi que 6 voies d'escalades à Tizi-Mellal dans la commune de Ouacifs et un autre site de décollage à Tizi Oujavou, dans la commune de Bououh, en collaboration avec les communes limitrophes de Bouira et Ait Laziz.

"Cela nous permet d'avoir un peu d'activité, quelques randonnées et séances de vols en bi-place, un peu d'alpinisme juste comme discipline d'appui, mais ça reste insuffisant", a-t-il soutenu.

S'agissant du volet formation, M. Hamouche a indiqué que 53 pilotes en parapente venus de Tlemcen, Ghardaïa, Constantine, Jijel et Alger ont été formés depuis la création de leur club en 2019, déplorant "le manque de moyens et d'appui au développement de ces sports".

Pour sa part, le chargé des sports au niveau de la direction locale de la Jeunesse et des Sports, Khriiss Halim, a souligné que "plusieurs associations partenaires dont l'activité sont, ces derniers temps, suspendus à cause de la crise sanitaire qui sévit.

BOULES

Mouloud Kadri chargé d'assurer l'intérim à la présidence de la Fédération algérienne des sports de boules

Le premier vice-président de la Fédération algérienne des sports de boules (FASB), Mouloud Kadri, a été chargé par le bureau exécutif d'assurer l'intérim, après le retrait de confiance au président Mohamed Chraa, a-t-on appris auprès du concerné.

Selon les statuts de la fédération et en application de l'article 18, les pouvoirs de l'instance sont délégués au 1er vice-président, Mouloud Kadri, pour assurer l'intérim durant une période s'étalant de 45 à 60 jours et préparer la tenue des deux assemblées générales (ordinaire et électorale), en collaboration avec les autres membres du bureau fédéral et le secrétaire gé-

néral, Chérif Benarab. "Effectivement, les membres du bureau de la fédération m'ont confié cette mission, en ma qualité de 1er vice-président, une tâche que j'ai acceptée pour que l'instance ne soit pas paralysée", a déclaré Mouloud Kadri à l'APS. En novembre, l'assemblée générale (AG) de la FASB, réunie en session extraordinaire (AGEX) à Alger en présence des deux tiers des membres, avait voté à main levée pour le retrait de confiance au président en exercice, Mohamed Chraa.

Il est reproché à ce dernier "une mauvaise gestion et des décisions unilatérales, sans prendre avis de son bureau exécutif", selon la majorité des

membres de l'AG présents, lesquels ont estimé "qu'il était temps de mettre fin à cette situation et d'entamer une sortie de crise que traversent depuis longtemps les sports de boules".

"Notre mission est claire, celle de préparer les deux assemblées générales ordinaires de 2019 (non encore tenue) et 2020, mais aussi l'électorale pour élire une équipe pour le prochain mandat olympique (2021-2024)", a précisé le président intérimaire de la FASB, ajoutant que cela se fera dès que les circonstances le permettront et les dates seront arrêtées en concertation avec le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS).

LIGUE 1 (3E JOURNÉE) Le CR Belouizdad affiche déjà ses prétentions...

La première partie de la 3e journée du championnat de Ligue 1 de football, disputée vendredi, a vu l'entrée en force du champion d'Algérie en titre, le CR Belouizdad qui est allé dominer la JS Kabylie à Tizi-Ouzou (3-0), alors que son dauphin, le MC Alger, l'a échappé belle en arrachant in extrémis, le nul face au Paradou AC (1-1).

Cette journée caractérisée encore une fois, par quatre matchs nuls sur (6), a souri au nouveau promu, la JSM Skikda, victorieuse sur son terrain, face au CABB Arreridj (1-0) sur une réalisation de Khennab en seconde mi-temps.

Un succès, le premier en Ligue 1, pour les "V noirs" depuis plus de 3 décennies.

L'affiche de la journée a eu pour théâtre le stade du 1er novembre de Tizi-Ouzou, désespérément vide (Covid-19 oblige) où les Belouizdads ont refait le coup de la saison écoulée, en emportant sur le même score de (3-0).

Belahouel (auteur d'un doublé en 2019), a ouvert cette fois-ci, le score (25e) avant que ses coéquipiers Sayoud (30e) et Tabti (69e) ne corsent l'addition, au grand "dam" du nouveau coach, Youssef Bouzidi qui a du pain sur la planche.

Avec cette victoire amplement méritée, le CRB se place déjà en super-favori pour le sacre final,



alors que les "Canaris" toujours sans victoire en 3 matches, sont déjà en mauvaise posture.

Dans l'autre affiche de vendredi, le MC Alger a failli trébucher sur le terrain de Dar Beida.

Son adversaire du jour, le Paradou AC, tenait bien en main les points de la victoire grâce au penalty réussi par l'habituel justicier, Bouzouk.

Mais c'était sans compter sur l'attaquant moulouéen, Sami Frioui, qui a encore une fois réussi le

"hold-up" en égalisant à l'ultime minute, comme il l'avait fait, mardi à Sidi-Bel Abbes en signant le but de la victoire (91'+1).

Avec ses 3 buts, Frioui très en verve, rejoint provisoirement en tête du classement des buteurs, l'attaquant de l'ASO Chlef (Beldjillali).

Les trois autres matches au programme de vendredi se sont achevés sur un score de parité.

A Médéa, l'OM a récolté enfin, son "premier point" de la saison devant le MC

Oran (1-1). Khalfallah (40e) a inscrit à cette occasion le "premier but" de la saison pour les locaux, alors que l'Oranais Motrani (67e) a rétabli l'équilibre pour les siens qui enregistrent leur 3e nul consécutif en autant de matches, tout comme le NA Hussein-Dey, le RC Relizane et également le PAC.

Le Nasria qui affrontait l'AS Ain M'Ilila à Alger, a bien ouvert le score par sa nouvelle recrue, Rabie Mefthah (ex-USM Alger) sur penalty (12e), mais l'ASAM est revenue dans le match, sur un penalty transformé par Djaabout (68e). Le dernier match opposant à Relizane le RCR à la JS Saoura s'est terminé sans vainqueur sur un score blanc.

Ce point permet aux gars de la Saoura de s'installer provisoirement en tête du classement avec 5 points en attendant le déroulement de la 2e partie de cette journée, samedi et qui pourrait apporter des changements notables dans le haut du tableau.

ALGÉRIE

Stage pour les arbitres de l'Amateur à partir de dimanche à Alger

Plus de 200 arbitres et arbitres assistants amateurs bénéficieront, à partir de dimanche, d'une formation organisée par la Commission fédérale d'arbitrage (CFA) relevant de la Fédération algérienne de football (FAF), a indiqué cette dernière.

Ce stage, encadré par des instructeurs de la FAF, aura lieu du 13 au 18 décembre à Alger et les arbitres concernés en bénéficieront à tour de rôle, suivant les régions dont ils relèvent.

Ainsi, les arbitres des régions d'Oran et de Saïda seront les premiers à entrer en stage, les 13-14 et 15 décembre.

Puis ce sera au tour de leurs homologues des régions de Béchar et Blida (14-17), et enfin ceux d'Alger, les 17 et 18 décembre.

COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS

La CAF lance un appel à candidatures pour abriter les prochaines finales

Le Confédération africaine de football (CAF), a annoncé vendredi avoir lancé un appel à candidatures pour abriter les prochaines finales de Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération.

Le Bureau exécutif de la CAF, réuni au Caire (Egypte), a approuvé l'ouverture des candidatures pour les finales de la Ligue des champions et celles de la Coupe de la Confédération, pour les éditions 2021, 2022 et 2023, précise l'instance africaine dans un communiqué publié sur son site officiel.

L'instance continentale a également lancé un appel à candidatures pour l'organisation du tournoi final de la Ligue des champions féminine 2021, une compétition nouvellement créée par la CAF.

Enfin, l'instance dirigeante du football continental a confirmé que les compétitions suivantes sont déjà attribuées dans les délais inscrits dans les statuts : CAN 2021 (Cameroun), CAN 2023 (Côte d'Ivoire), CAN 2025 (Guinée), CHAN 2021 (Cameroun), CHAN 2023 (Algérie), CAN U-17 2021 (Maroc), CAN U-20 2021 (Mauritanie).

SUPER COUPE DE LA CAF Al-Ahly- Renaissance Berkane au premier semestre 2021 (CAF)

Le match de la Super Coupe de la CAF devant opposer Al-Ahly d'Egypte et les Marocains de Renaissance sportive de Berkane aura lieu au premier semestre de 2021, a indiqué l'instance africaine.

"Face à la difficulté de trouver un accord avec la Fédération qatarie de football (QFA) pour l'organisation de la Super Coupe 2019-2020, le Comité exécutif de la CAF a décidé que cette édition aura lieu au premier semestre 2021", indique la CAF à l'issue de la réunion de son Comité exécutif, jeudi au Caire.

Al-Ahly a décroché son 9e titre de Ligue des Champions aux dépens de son compatriote le Zamalek (2-1), tandis que la Renaissance Sportive de Berkane s'est adjugée la Coupe de la Confédération en s'imposant en finale à Rabat face au club égyptien de Pyramids (1-0).

D'autre part, et sur proposition de la Fédération sénégalaise de football, le Comité exécutif a approuvé la tenue de la CAN de Beach Soccer (Sénégal 2020) du 23 au 29 mai 2021.

Le Comité a également entériné le règlement de la Ligue des champions féminine qui sera organisée annuellement à compter de 2021 avec la participation des clubs champions de la dernière ligue nationale de chaque association. Les éliminatoires de cette nouvelle compétition africaine seront organisées dans les six (6) zones de la CAF.

APS

FRANCE (DROITS TV)

La LFP met fin au contrat avec Mediapro, la chaîne Téléfoot va cesser d'émettre

La Ligue française de football professionnel (LFP), a décidé de mettre fin au contrat avec son diffuseur majeur Mediapro, après deux mois de conflit sur les droits télévisés du championnat de France, annoncent vendredi les médias locaux.

La sortie du diffuseur sino-espagnol, défaillant, doit encore être validée par le tribunal de commerce de Nanterre. La LFP devait récupérer ses droits de diffusion d'ici au 21 décembre.

Le groupe sino-espagnol, détenteur de 80% des droits des Championnats de France de football pour une somme record de plus de 800 millions d'euros par an et nouveau venu sur le marché français, était en négociation depuis le 19 octobre avec la LFP via une procédure auprès du tribunal de commerce de Nanterre.

Mediapro n'a pas souhaité faire

de commentaire, mais la chaîne Téléfoot, créée ad hoc par le groupe catalan cet été, continuera de diffuser la Ligue 1 "au moins jusqu'au 23 décembre", dans l'attente des futurs diffuseurs. Ainsi, le match Saint-Etienne - Angers de vendredi soir (21h00), comme le choc PSG-Lyon dimanche (21h00), seront diffusés comme prévu sur cette chaîne.

Invoquant la crise sanitaire qui aurait diminué la valeur réelle du championnat, il avait indiqué vouloir renégocier le contrat de cette saison 2020-2021, demandant initialement un rabais tout en refusant de payer les échéances du contrat dues en octobre et en décembre, d'un montant d'environ 325 millions d'euros en tout.

Au sein d'une conciliation qui s'est accélérée ces derniers jours par l'intermédiaire du mandataire judiciaire

Marc Sénéchal, les scénarios de sortie de crise se sont peu à peu résumés à un retrait de Mediapro, permettant à la Ligue de récupérer ses droits télévisés en vue de les revendre.

Les regards vont désormais se tourner vers Canal+, diffuseur historique du championnat de France qui reste discret sur le dossier et a déjà indiqué via son patron Maxime Saada qu'il ne réinvestirait pas "à perte" dans le football.

Cela laisse craindre une décade de plusieurs centaines de millions d'euros par an, par rapport au contrat historique négocié lors de l'appel d'offres en 2018, d'un montant de 1,27 milliard d'euros pour la Ligue 1 et la Ligue 2, dont plus de 800 pour Mediapro. Une forte baisse qui risque d'être difficile à encaisser pour de nombreux clubs déjà fragilisés par la crise sanitaire et des stades vides.

LIGUE 1 - SANCTIONS

Le président de l'USB suspendu pour un an dont six mois avec sursis (LFP)

Le président de l'US Biskra (Ligue 1 algérienne de football) Abdallah Benaïssa, a écopé d'un an de suspension, dont six mois avec sursis, de toute fonction et/ou activité en relation avec le football, à compter du 19 octobre 2020, pour "outrage, atteinte à la dignité et à l'honneur d'un membre de la fédération algérienne (FAF)", a annoncé vendredi

la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel.

Abdallah Benaïssa a déjà fait objet d'une sanction de 6 mois, dont 3 mois avec sursis, à compter du 19 octobre 2020 pour violation de l'obligation de réserve.

"Sur saisine de la FAF, en date du 15 novembre, la commission de discipline a procédé à l'ouverture d'une procédure dis-

ciplinaire à l'encontre du président de l'USB", précise la LFP.

"L'actuelle saisine ne porte pas les mêmes infractions ni la même victime par rapport à l'affaire précédente, donc la commission maintient son pouvoir et champ d'application matériel et personnel", explique l'instance dirigeante de la compétition. Abdallah Benaïssa a

tenu une conférence de presse sur un média privé, comprenant des déclarations diffamatoires et tendancieuses portant directement atteinte à la dignité et à l'honneur de Monsieur le président de la FAF".

Outre cette sanction, le premier responsable de la formation des "Ziban" s'est vu infliger une amende de 100.000 dinars, conclut la même source.

Issa Hayatou désigné président d'honneur de la CAF (AGO)

L'Assemblée Générale ordinaire de la Confédération africaine de football, réunie ce vendredi par visioconférence, a avalisé la désignation du Camerounais Issa Hayatou, patron de la CAF de 1988 à 2017, à un poste de président d'honneur.

Cette distinction honorifique fera l'objet d'une cérémonie le 15 janvier 2021, avant le coup d'envoi du Championnat d'Afrique des nations (CHAN 2020) au Cameroun.

"Il est tout à fait normal que la CAF lui soit reconnaissante pour toute son œuvre", a justifié le président par intérim de l'instance Constant Omari, au sujet de son ancien mentor.

Issa Hayatou a marqué l'histoire de cette confédération "a déclaré Constant Omari.

Avant de rappeler que le camerounais avait été élevé au "statut de vice-président d'honneur, l'année dernière pour sa contribution dans les travaux de la FIFA.

Il est tout à fait normal aujourd'hui que la CAF, son continent puisse lui être reconnaissant pour l'ensemble de toute son œuvre à la tête de cette confédération "a-t-il estimé Le Congolais s'est voulu humble alors que son bateau tangue : "La CAF a été soumise bien des fois à des reproches et des critiques injustes mais que nous pouvons comprendre car malgré les efforts, malgré la vigilance accrue, qui peut dire que l'on peut être exemplaires ou irréprochables." La santé financière de la CAF est par exemple loin d'être rose.

Une quinzaine de minutes a été consacrée à l'approbation des comptes pour l'exercice 2018-2019 et à celle du budget pour la période 2020-2021.

La CAF aurait ainsi généré 115 millions de dollars de recettes durant l'exercice fiscal 2018-2019 et aurait dépensé à peine moins.

"Cela conduit à finir l'année avec un résultat opérationnel à l'équilibre, qui a dégagé un revenu de près d'un million de dollars", a indiqué le chef de l'administration (Secrétaire général) de la CAF, Abdelmounaïm Bah.

Le budget prévisionnel en revanche prévoit un déficit de 13,6 millions de dollars.

Ce qui, au vu du contexte sanitaire mondial et du report de plusieurs compétitions (dont la CAN 2021), se comprend.

Mais le président de la Commission des finances de la CAF, Fouzi Lekjaa, a à nouveau pointé du doigt un mal plus profond.

"Les finances de la CAF s'inscrivent dans un déficit structurel, a tenu à rappeler le Marocain. Ceci est dû essentiellement à l'augmentation des charges et des distributions.

Quand on décide d'augmenter la distribution à chaque fédération à hauteur de 200.000 dollars, quand on décide d'augmenter les prize money aux clubs et aux fédérations à l'occasion des différentes compétitions, quand on décide d'augmenter le nombre d'équipes nationales participant aux tournois de jeunes, évidemment l'impact augmente".

Lekjaa invite donc à trouver des solutions pour sortir la CAF de l'ornière : "Je pense qu'il est grand temps, et ça devient même un impératif, de revoir notre procès footballistique pour qu'on puisse dégager suffisamment de ressources pour permettre à la CAF non seulement de survivre [] mais aussi de dégager des marges pour les investir dans le développement du football."

APS

TOURNOI DE L'UNAF (U20) ALGÉRIE 67 joueurs supervisés en vue du rendez-vous tunisien (Bensmaïn)

Le staff technique de l'équipe nationale de football des moins de 20 ans (U20), conduit par Saber Bensmaïn, a supervisé un total de 67 joueurs pour en retenir finalement 30 éléments, en vue en vue du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF) prévu du 15 au 27 décembre à Tunis, qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 en Mauritanie (14 février - 4 mars).

"67 joueurs, dont 25 évoluant à l'étranger, ont été supervisés au cours des différents stages effectués depuis le 25 septembre dernier.

Nous avons adopté une stratégie qui consistait à faire appel de 5 à 6 nouveaux joueurs à l'occasion de chaque regroupement, une manière de leur permettre de travailler avec nous pendant une période allant de 12 à 15 joueurs, faute de s'entraîner avec leurs clubs", a indiqué Bensmaïn, au cours d'un point de presse diffusé jeudi sur le site officiel de la Fédération algérienne (FAF).

La sélection des U20 débutera le tournoi face à la Tunisie le 15 décembre, au stade Hamadi-Agrebi de Radès (Tunis), avant de défier la sélection marocaine le 18 décembre, puis la Libye, le 21 d u même mois.

Les coéquipiers d'Aymen Rahmani (MC Alger) bénéficieront de deux jours de repos avant de boucler le tournoi face à l'Egypte le 24 décembre.

"Nous ne comptons pas nous arrêter là, puisque il y aura d'autres échéances qui vont nous pousser à maintenir et élargir, dès la reprise du championnat de la catégorie, de notre opération de prospection", a-t-il ajouté.

Le coach national a salué la décision de l'UNAF d'autoriser les sélections à bénéficier d'un effectif de 30 joueurs pendant le tournoi, et ce, pour parer à toute éventuelle défection qu'engendrerait le co-



ronavirus (Covid-19). "C'est très important d'avoir un effectif de 30 joueurs, chose qui va nous permettre d'avoir plus de variantes dans notre jeu, mais surtout faire tourner l'équipe, d'autant plus que nous allons disputer quatre matchs en l'espace de 12 jours.

Ce serait impossible de jouer tout le tournoi avec le même onze".

"L'équipe n'est pas encore prête sur le plan physique"

Après six stages effectués depuis septembre, Bensmaïn a reconnu que l'équipe n'est pas encore prête sur le plan physique.

"Nous ne sommes pas encore prêts à 100% sur le plan physique, du moment qu'on n'est pas encore compétitifs.

Nous avons disputé des matchs amicaux qui nous ont permis de rester optimistes.

On pourra avoir une idée assez claire sur le potentiel de cette équipe dès le premier match du tournoi, nous aurons même une idée sur nos adversaires".

Pour son entrée en lice dans cette compétition, l'équipe nationale affrontera mardi prochain le pays hôte dans ce tournoi de l'UNAF, et ne fera pas le déplacement avec la délégation samedi pour Tunis, prévu à 10h00 à bord d'un vol spécial. Le tournoi, prévu aux stades Hamadi-Agrebi et El-Menzah, se déroulera sous forme de mini-championnat de cinq journées, au bout desquelles les deux premiers seront qualifiés pour la phase finale de la CAN-2021 de la catégorie en Mauritanie (14 février - 4 mars), qui verra la participation de 12 équipes.

Outre le pays organisateur, trois pays ont déjà validé leur billet pour le rendez-vous continental.

Il s'agit de la Gambie, de l'Ouganda et de la Tanzanie.

On pourra avoir une idée assez claire sur le potentiel de cette équipe dès le premier match du tournoi, nous aurons même une idée sur nos adversaires".

Il s'agit de la Gambie, de l'Ouganda et de la Tanzanie.

TOURNOI DE L'UNAF (U20) ALGÉRIE Blessé, l'attaquant Touati déclare forfait (FAF)

L'attaquant de l'équipe nationale de football des moins de 20 ans (U20) Hussayn Touati (Paris SG/ France), blessé, a déclaré forfait pour le tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF), prévu à Tunis du 15 au 27 décembre et qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations 2021 en Mauritanie (14 février-4 mars), a annoncé vendredi la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

"En effet, après les premiers examens médicaux effectués, il s'est avéré que Touati souffrait d'une blessure avant même l'entame du stage, ce qui a amené le staff médical de le dispenser de prendre

part au tournoi", précise la FAF, ajoutant que le joueur "devra quitter la sélection et regagnera Paris dimanche".

Du coup, le sélectionneur de l'équipe nationale des U20 Saber Bensmaïn devrait se contenter d'un effectif de 29 joueurs, dont 7 évoluant à l'étranger. La délégation algérienne s'enverra samedi pour Tunis à bord d'un vol spécial.

Les juniors algériens entameront le tournoi face à la Tunisie le 15 décembre, au stade Hamadi-Agrebi de Radès (Tunis), avant de défier la sélection marocaine le 18 décembre, puis la Libye, le 21 du même mois. Les coéquipiers d'Aymen

Rahmani (MC Alger) bénéficieront de deux jours de repos avant de boucler le tournoi face à l'Egypte le 24 décembre.

Le tournoi, prévu aux stades Hamadi-Agrebi et El-Menzah, se déroulera sous forme de mini-championnat de cinq journées, au bout desquelles les deux premiers seront qualifiés pour la phase finale de la CAN-2021 de la catégorie en Mauritanie (14 février - 4 mars), qui verra la participation de 12 équipes.

Outre le pays organisateur, trois pays ont déjà validé leur billet pour le rendez-vous continental. Il s'agit de la Gambie, de l'Ouganda et de la Tanzanie.

LIGUE DES CHAMPIONS FÉMININE La CAF approuve le règlement de la compétition

Le Comité exécutif de la Confédération africaine de football, réuni jeudi au Caire, a approuvé le règlement de la ligue des champions féminine qui sera organisée annuellement, a indiqué vendredi l'instance africaine.

Selon le règlement de cette nouvelle compétition en Afrique, le club champion de la dernière ligue nationale de

chaque association sera engagé par celle-ci.

Si la ligue nationale n'a pas été organisée, l'association nationale peut prendre la responsabilité de désigner un représentant pour prendre part à la première Edition prévue en 2021.

Les éliminatoires seront organisées dans les six (6) zones de la CAF et le tournoi

final réunira les représentants de chaque zone et sera conforme à toutes les compétitions de la CAF. Enfin, la zone du club détenteur du trophée engagera 2 équipes.

Notons que l'instance a aussi ouvert les candidatures pour l'ouverture de cette compétition qui aura lieu en 2021. Rappelons que le 30 juin passé, la CAF qui informait

de l'annulation de la CAN 2020 féminin annonçait au passage cette nouvelle compétition qui voudrait promouvoir le développement du football féminin en Afrique.

Danny Jordan, patron de l'instance sud africaine avait indiqué en septembre passé que son pays sera candidat à l'organisation de cette première édition.

Hudson-Odoi relancé par le Bayern

Déjà convoité il y a dix-huit mois avant sa grave blessure, Callum Hudson-Odoi va être relancé par le Bayern Munich dans les prochains mois.
Le Champion d'Europe 2020 reste intéressé par les services de Callum Hudson-Odoi. Toutefois, le Bayern Munich n'envisage pas de bouger lors du mercato hivernal 2021. L'objectif serait plutôt de recruter le jeune international anglais de Chelsea l'été prochain. Cette saison, sous les ordres de Frank Lampard, Callum Hudson-Odoi est privé de temps de jeu. Notamment en raison de l'arrivée l'été dernier de joueurs comme Timo Werner et Kai Havertz. Le jeune ailier est actuellement blessé aux ischio-jambiers et son retour est prévu pour les matches du Boxing Day.



ZLATAN IBRAHIMOVIC IRONISE SUR SA LONGÉVITÉ

Zlatan Ibrahimovic s'est laissé aller à quelques déclarations dont il a le secret.

Du haut de ses 39 ans, Zlatan Ibrahimovic continue d'éclabousser la planète football de tout son talent. De retour à l'AC Milan depuis l'hiver dernier, l'attaquant suédois a déjà inscrit 10 buts en 6 matchs de Serie A cette saison. Dans une interview accordée à BBC Sport, l'ancienne star du Paris Saint-Germain s'est exprimé sur sa forme, ironisant sur sa longévité.

"J'ai l'impression d'avoir été ici de différentes générations. J'ai joué contre Paolo Maldini et maintenant je joue avec son fils, Daniel. J'espère que je pourrai aussi jouer avec le fils de Daniel, ce serait un miracle", s'est fendu Zlatan Ibrahimovic, qui soigne actuellement une blessure musculaire à la cuisse gauche.

SALAH BAT UN NOUVEAU RECORD

Le manager de Liverpool, Jürgen Klopp, n'envisage pas une seule seconde que Mohamed Salah quitte prochainement Anfield.

Auteur d'un but contre Midtjylland en Ligue des Champions (1-1), Klopp a encensé l'ailier égyptien. A ses yeux, Salah est tout simplement phénoménal comme l'attestent ses statistiques chez les Reds (170 apparitions, 106 buts et 44 passes décisives). « C'est un record après l'autre ! », a souligné Klopp suite à cette rencontre de CL.

En effet grâce à sa réalisation, le gaucher est devenu le meilleur buteur de toute l'histoire de Liverpool en Ligue des Champions. Avec 22 réalisations au total, Mohamed Salah dépasse désormais la légende absolue Steven Gerrard, ce qui n'est pas rien à Anfield ! « C'est un joueur exceptionnel, juste un joueur absolument exceptionnel. Depuis que nous sommes ensemble, beaucoup de choses se sont passées. Il apprécie l'aide de l'équipe. Même son nombre incroyable de buts ne lui suffirait pas pour que nous réussissions. Mais il est vraiment exceptionnel. Personne n'en a vraiment douté. »

Cette saison, le footballeur âgé de 28 ans a disputé 18 matches, inscrit 12 buts et effectué 3 passes décisives pour le compte de Liverpool. Forcément, Jürgen Klopp espère que l'Égyptien, dont le contrat expirera le 30 juin 2023, restera encore de nombreuses années chez les Reds.

Man City : Haaland relancé ?

Le dossier concernant Erling Haaland devrait être relancé l'été prochain alors que Manchester City doit préparer la succession de Sergio Agüero. Mais le rival United n'est pas loin. Manchester City aurait fait d'Erling Haaland sa priorité pour remplacer Sergio Agüero à l'été 2021. Les Citizens auraient été alertés que les dirigeants du Borussia Dortmund envisageraient de revendre l'international norvégien avant l'entrée en vigueur d'une clause libératoire qui fixerait son prix à 70 millions d'euros seulement environ indique le Daily Mail.
Le rival local, Manchester United, est également sur les rangs depuis des mois maintenant et ne se laissera sûrement pas faire dans son dossier. Les Citizens porteraient favori face aux Red Devils car le père et conseiller du jeune Haaland, a évolué pendant trois saisons à Manchester City dans les années 90.



GENOA-JUVENTUS: MORATA SERA DE LA PARTIE !

Bonne nouvelle pour la Juventus: le Tribunal d'Appel de la Fédération italienne de football a réduit de deux à un jour-née (plus une amende de 8 000 €) la suspension d'Alvaro Morata, répondant donc favorablement au recours introduit par la Juventus. L'attaquant espagnol, qui avait déjà manqué le Derby della Mole, sera donc de la partie dimanche au Marassi contre Genoa. Il devrait être titularisé aux côtés de Ronaldo.

DIRECTION LA MLS POUR ÖZIL ?

Clairement plus en odeur de sainteté à Arsenal, Mesut Özil doit penser à l'avenir. Et pour l'Allemand, cela pourrait s'écrire du côté des Etats-Unis et de la MLS. Appartenant à Arsenal, Mesut Özil a toutefois disparu des écrans radars. N'ayant pas la confiance de Mikel Arteta, l'Allemand ne joue plus. En fin de contrat, l'ancien du Real Madrid va donc partir dans les prochains mois. Mais pour aller où ? Selon les informations de ESPN, cela pourrait bien être aux Etats-Unis. En effet, Özil serait ouvert à l'idée de rejoindre la MLS alors que DC United, le Los Angeles Galaxy et l'Inter Miami de David Beckham pourraient possiblement tendre la main au joueur de 32 ans. Alors qu'Arsenal ne dirait pas non à un départ cet hiver, Mesut Özil prévoirait lui plus un départ en fin de saison, une fois que son contrat aura expiré.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général, responsable de la publication **Abdelmadjid CHERBAL**

Directeur de la rédaction **A. CHERBAL**

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. :** 023.38.47.97/023.38.48.00 **FAX :** 023.38.47.95 / **E-MAIL :** contact@dknews-dz.com - **IMPRESSIO :** S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL. :** 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - **FAX :** 021.73.95.59 / 021.73.99.19

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. :** 023.38.47.97/023.38.48.00 **FAX :** 023.38.47.95 **EMAIL :** contact@dknews-dz.com - **SITE :** http://www.dknews-dz.com

PREMIER ANNIVERSAIRE DE L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

L'Algérie renoue avec l'espoir et la légitimité constitutionnelle

Il y a une année, Abdelmadjid Tebboune, a été élu président de la République, rétablissant par cet acte la légitimité constitutionnelle, mais aussi l'espoir pour tout le pays qui avait frôlé une crise aigue.

L'élection du 12 décembre 2019 était porteuse d'espoir à plus d'un titre, après une période de flottement et d'incertitude. Cette échéance avait été reportée pour diverses raisons, exposant alors l'Algérie à des lendemains incertains et à des manœuvres politiques aggravées par des velléités d'ingérence étrangère visant à remettre en cause la stabilité et la souveraineté de l'Algérie.

L'élection présidentielle a été reportée, une première fois, le 19 avril 2019 du fait de la situation de confusion qui ne se prêtait pas à la tenue de cette consultation. La présidentielle du 4 juillet 2019 n'a pas pu se tenir faute de candidatures, ce qui a amené le chef de l'Etat par intérim à l'époque, Abdelkader Bensalah, à lancer un dialogue en vue d'aboutir à l'organisation de l'élection présidentielle, d'où la mise en place d'une instance nationale pour la médiation et le dialogue.

C'est ainsi que le corps électoral a été convoqué le 15 septembre pour l'organisation de l'élection présidentielle du 12 décembre 2019 qui a consacré le candidat indépendant Abdelmadjid Tebboune président de la République avec 58,13% des voix exprimées, devant de loin les quatre autres candidats, en l'occurrence Abdelkader Bengrina (17,37% des voix), Ali Benflis (10,55%), Azzedine Mihoubi (7,28%) et Abdelaziz Belaid (6,67%). En somme, cette élection aura épargné à l'Algérie des périodes de transition, dans la mesure où dès son investiture, Abdelmadjid Tebboune a annoncé des réformes



profondes, tout en tendant la main au "Hirak béni". Il est vrai que l'élection du Président Tebboune a été endeuillée par le décès du chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, mais elle aura eu le mérite d'être un tournant décisif que le pays ne devait pas rater, sous aucun prétexte, au risque de sombrer dans l'instabilité.

En ce sens, l'élection du 12 décembre a permis aux Algériens de renouer avec l'espoir, d'autant plus que le nouveau président de la République a prôné, dès son investiture, un discours rassembleur à travers lequel il a exclu toutes formes de marginalisation ou d'exclusion, annonçant, entre autres, la révision profonde de la Constitution et la poursuite de la lutte contre la corruption. Il s'agit, en fait, du début d'un processus de concrétisation des 54 engagements contenus dans le programme électoral du Président Tebboune devant jeter les bases de l'édification d'une Algérie nouvelle.

Dans son premier discours à la nation, le chef de l'Etat s'était, ainsi, engagé à bâtir une économie forte, diversifiée, génératrice de richesses et créatrice d'emplois à

même de renforcer la sécurité alimentaire du pays et de le mettre à l'abri de la dépendance aux hydrocarbures, appelant dans le même contexte tous les hommes d'affaires "patriotiques honnêtes" et les gérants des entreprises économiques publiques et privées à investir en force dans l'ensemble des secteurs et dans toutes les régions

du pays.

Le Président Tebboune avait annoncé également le lancement d'un plan d'action en direction des jeunes afin de leur permettre de créer des start-up et de bénéficier des avantages nécessaires à leur réussite et à la valorisation de la production nationale. C'est dans ce sillage qu'était intervenue la première réunion Gouvernement-Walis, en février dernier, et au cours de laquelle le chef de l'Etat avait mis l'accent sur le développement local et surtout l'éradication des zones d'ombre, ce qui a suscité beau coup d'espoir chez les Algériens qui sentaient le vent du renouveau souffler. Cela a été suivi par l'adoption, par voie référendaire, de la nouvelle Constitution en novembre dernier, en attendant d'autres réformes institutionnelles qui figurent dans le programme du Président Tebboune. Il faut toutefois relever que la pandémie du Coronavirus, qui touche le pays depuis mars dernier, a été un facteur contraignant à la concrétisation de tous les engagements du Président Tebboune à l'exemple de la nouvelle Constitution, adoptée en novembre dernier, alors qu'il était prévu qu'elle soit soumise à référendum en juin 2020.

SAHARA OCCIDENTAL

L'Algérie réaffirme que le conflit du Sahara occidental est une question de décolonisation (MAE)

L'Algérie réaffirme que le conflit du Sahara occidental est une question de décolonisation qui ne peut être résolue qu'à travers l'application du droit international, indique samedi un communiqué du ministère des Affaires étrangères (MAE). "Le conflit du Sahara occidental est une question de décolonisation qui ne peut être résolue qu'à travers l'application du droit international et de la doctrine bien établie des Nations Unies et de l'Union Africaine en la matière, c'est-à-dire l'exercice authentique par le peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément aux dispositions de la résolution 1514 (XV) portant octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, dont la communauté internationale célèbre, cette année, le 60^{ème} anniversaire", précise le communiqué. Dans ce cadre, est-il ajouté, la proclamation du 4 décembre, annoncée le 10, est "sans effet jur-

dique, car elle contrevient à l'ensemble des résolutions des Nations Unies et notamment à celles du Conseil de Sécurité sur la question du Sahara occidental, la dernière étant la résolution 2548 du 30 octobre 2020, rédigées et défendues par le "porte-plume" américain. Et le MAE de prévenir qu'elle (la proclamation) "pourrait porter atteinte aux efforts de désescalade déployés tous azimuts en vue de préparer le terrain au lancement d'un véritable processus politique et de convaincre les deux parties en conflit, le Royaume du Maroc et le Front Polisario, de la nécessité de s'engager, sans conditions, sur la voie du dialogue, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, appuyée par l'Union Africaine". L'Algérie, dont la position s'adosse à la légalité internationale contre la logique de la force et des marchés douteux, réitère son appui indéfectible à la cause juste du peuple sahraoui, conclut le communiqué du MAE.

STABILITÉ DE LA RÉGION

L'Algérie visée au regard de réelles menaces à nos frontières (Djerad)

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a appelé, samedi, le peuple algérien à une véritable solidarité pour faire face aux défis auxquels est confronté le pays, affirmant que l'Algérie était "visée" au regard d'indicateurs de "réelles menaces à nos frontières, aux portes desquelles est arrivée à présent l'entité sioniste".

Intervenant lors d'une conférence en commémoration du 60^e anniversaire des Manifestations du 11 décembre 1960, au siège des Archives nationales à Alger, M. Djerad a souligné l'impératif de "ne pas occulter les périls au niveau de notre environnement immédiat en raison de l'instabilité de la région", assurant que "l'Algérie est particulièrement visée".

Le Premier ministre a fait état, dans ce sens, d'opération étrangères visant la déstabilisation de l'Algérie, ajoutant que "les indicateurs sont, aujourd'hui, clairs au vu de ce qui se passe à nos frontières". Il a cité, à ce propos, les développements en cours dans l'espace maghrébin et africain entourant l'Algérie en termes de périls, d'instabilité et de guerres.

M. Djerad a évoqué, également, "une réelle volonté d'attenter à l'Algérie", comme le confirmé, a-t-il dit, l'arrivée à présent de l'entité sioniste aux portes de nos frontières. Face à ce constat, il a ajouté à l'adresse des Algériens "attention, lorsque nous disons qu'il faut s'unir et résoudre nos problèmes internes entre nous, le peuple algérien doit prendre conscience de l'importance des efforts de solidarité et de fraternité pour trouver les meilleures voies à même de sortir de cette crise".

Dans le même contexte, M. Djerad a exhorté les citoyens, la classe politique et les élites à "rester vigilants et œuvrer pour la préservation de la stabilité du pays et la protection des citoyens". Rappelant les aspirations du peuple algérien à "l'édification d'un Etat social-démocrate fondé sur le respect des constantes nationales et religieuses", M. Djerad a jugé impératif pour atteindre cet objectif de "se concentrer sur l'essentiel". "Quant aux autres questions techniques et celles liées à la gestion, nous nous attelons à leur résolution progressivement à la faveur de la consécration de la stabilité et l'augmentation des prix du pétrole". Le Premier ministre a conclu en se disant convaincu de "l'existence d'une véritable solidarité au sein du peuple algérien", mettant en avant "la volonté du président de la République et du gouvernement d'œuvrer, sans s relâcher, pour sortir notre pays de cette crise conjoncturelle".

DROITS DE L'HOMME

Le CNDH décerne son prix annuel à l'avocat Ali Yahia Abdennour

Le Conseil national des droits de l'homme (CNDH) a décerné son prix annuel des droits de l'homme 2020 à l'avocat Ali Yahia Abdennour au regard de son long parcours en matière de défense des droits de l'homme. Né en juillet 1921 à Tizi Ouzou, l'avocat Ali Yahia Abdennour a rejoint très tôt les rangs du Parti du peuple algérien (PPA), puis le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD). Il fut arrêté en sa qualité de membre du syndicat des enseignants après la grève à laquelle avait appelé le Front de libération nationale (FLN) jusqu'à sa remise en liberté en 1961. Après l'indépendance, il a présidé l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et fut

élu membre de l'Assemblée constituante. En 1965, il a été nommé ministre des Travaux publics puis ministre de l'Agriculture avant de démissionner de son poste en 1968. En 1983, il a commencé à exercer la profession d'avocat et fonda en 1985 la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme (LADDH) reconnue officiellement en 1989. L'avocat Ali Yahia Abdennour fut un défenseur du choix de la réconciliation et de la non exclusion politique. Il a soutenu le règlement pacifique de la crise de la décennie noire. L'avocat compte à son actif plusieurs ouvrages, tels que "Algérie: raisons et déraison d'une guerre", publié en 1996, et "la dignité humaine" en 2007.

ANP

MUSÉE CENTRAL DE L'ARMÉE

Plusieurs activités et une exposition de photographies commémorant les manifestations du 11 décembre 1960

Le Musée central de l'armée a organisé, jeudi, plusieurs activités et une exposition de photographies en commémoration du 60^e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960. La commémoration de cet anniversaire intervient "en application des directives du haut Commandement de l'Armée nationale

populaire (ANP), concernant l'intérêt à accorder à l'histoire nationale et à son enseignement aux générations montantes, à travers la célébration des fêtes et occasions nationales", a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale. A cette occasion, un film documentaire intitulé "Le peuple a em-

brassé sa révolution" et produit par la Direction de la communication, de l'information et de l'orientation (DCIO), a été projeté, suivi d'une conférence consacrée à "l'une des plus importantes étapes de la glorieuse guerre de libération, lorsque le peuple algérien est sorti dans des manifestations massives pour réaffirmer ses

revendications et sa détermination à arracher sa liberté et recouvrer sa souveraineté". Par ailleurs, le moudjahid Djouab Abdelmadjid a apporté "un témoignage vivant sur les plus importants événements ayant marqué ces manifestations", ajoute le même communiqué.

APS